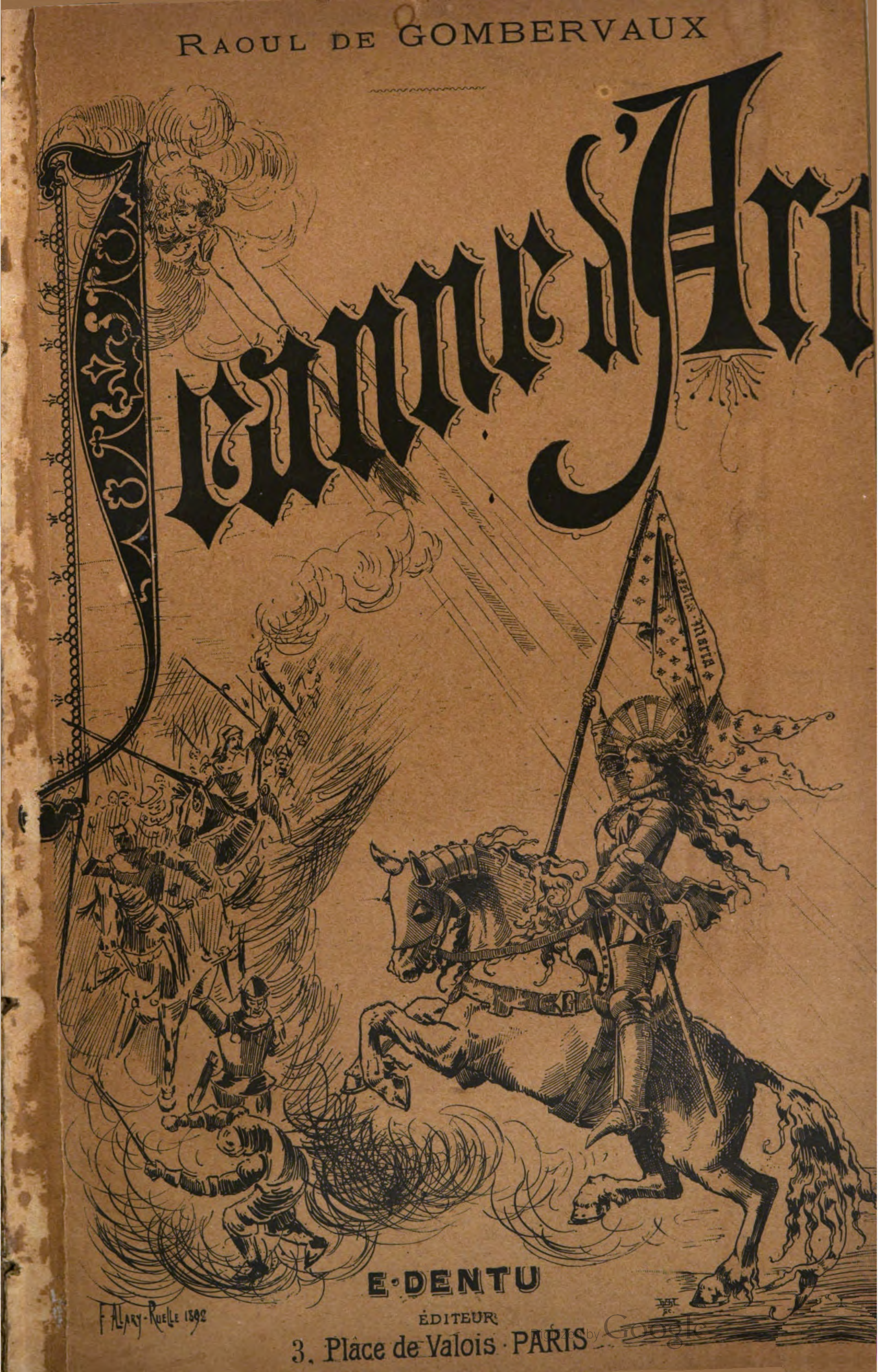


Jeanne d'Arc
Edmond Richardin, Raoul de Gombervaux


Ex Libris Joh. E. Zieger.



Raoul de Gombervaux
Jeanne d'Ar
E. Dentu
Éditeur
3, Place de Valois · Paris
F. Alary-Ruelle 1892

JEANNE D'ARC

RAOUL DE GOMBERVAUX

JEANNE D'ARC

SA MISSION — SON CULTE

LETTRE-PRÉFACE

De Monseigneur PAGIS

ÉVÊQUE DE VERDUN

DISCOURS ET NOTICES

DE N.N. S.S. LES PRÉLATS DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Ouvrage orné de nombreuses illustrations :

STATUES, MONUMENTS, PORTRAITS, ETC.



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

3, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL

—

1893

LETTRE-PRÉFACE

DE

Monseigneur PAGIS, Évêque de Verdun

Monsieur,

Je viens de parcourir, avec le plus vif intérêt, les épreuves de votre livre sur Jeanne d'Arc et je ne résiste pas au désir de vous écrire mes impressions.

Je m'associe toujours de grand cœur aux efforts qui sont faits pour glorifier notre grande héroïne et la rendre de plus en plus populaire. Jeanne d'Arc, c'est l'incarnation de la patrie française ; c'est la France du passé avec les gloires de son génie, de sa bravoure et de sa foi ; c'est aussi la France de l'avenir, avec ses immortelles espérances. La renaissance, à notre époque, des souvenirs de Jeanne, les sympathies enthousiastes que ces souvenirs provoquent, m'apparaissent comme une indication providentielle, comme une intention de miséricorde de la part de celui qui aime la France plus que les autres

peuples et que nos pères acclamaient comme leur ami tout puissant : *Vivat Christus, qui amat Francos !*

En effet la glorification de Jeanne d'Arc s'étend nécessairement aux grandes idées qu'elle représente et qu'elle a fait triompher par sa bravoure, par ses victoires, par son martyre : elle est le symbole du *surnaturel*, qui seul explique sa mission et ses exploits invraisemblables ; de ce *patriotisme* ardent, généreux, qui brûle au cœur comme une vive flamme et inspire tous les dévouements sublimes pour l'honneur et le salut de la patrie ; enfin de cette *belle alliance* entre le patriotisme et la foi qui résume les destinées de la nation française, fait la France *soldat de Dieu*, et les chefs de France, de quelque nom qu'ils s'appellent, *lieutenants du Christ*, selon le mot de Jeanne d'Arc à Charles VII.

Dès le jour où la France, glorifiant ces idées, reprendra conscience d'elle-même et de sa vocation providentielle, elle retrouvera la protection divine et, avec elle, son génie, sa bravoure, ses victoires et les larges expansions de son cœur. Or il me semble que rien n'est capable de préparer cet heureux retour de la France à ces traditions glorieuses, comme l'histoire mieux étudiée, mieux connue de notre sainte héroïne. C'est cette histoire que je raconte et que j'explique, en parcourant tous les diocèses de la France ; ce que je voudrais faire par la parole, vous le tentez par la plume, par la gravure et vous allez offrir au public un livre très intéressant, qui

rappera l'esprit et les yeux, en déroulant l'épopée sublime du commencement du XVe siècle et en lui donnant comme couronnement les manifestations de la France contemporaine.

Votre première partie est un résumé exact, complet, fort bien écrit de la vie de Jeanne d'Arc. Le récit ne languit jamais ; il s'en dégage un parfum de poésie, quand vous nous montrez la douce *bergerette*, sur les bords de la Meuse, au milieu des prairies en fleurs, dans les bois touffus, sous la lumière qui soudain l'enveloppe et d'où partent les voix célestes. Votre allure devient martiale, quand vous suivez l'héroïne de Domremy à Vaucouleurs, de Vaucouleurs à Chinon, de Chinon à Orléans et nous la montrez à l'assaut des bastilles anglaises ; dans les choses plus simples votre ton est celui de la conviction sincère qui saisit et qui pénètre. Il y a aujourd'hui tant de charlatans, qui écrivent ce qu'ils ne pensent pas, ou ne pensent et ne sentent qu'à demi, que c'est une bonne fortune de rencontrer un écrivain honnête, loyal, dont nous partageons volontiers les convictions, parce qu'elles sont marquées au coin de la sincérité.

Quand on arrive à la fin de cette première partie, après avoir applaudi, comme vous, aux triomphes de Jeanne, on partage votre indignation contre ses juges iniques et la pitié que vous inspire la sainte victime, dévorée par les flammes et qui meurt en murmurant : Jésus ! Jésus ! On se demande : quelle est donc cette étrange jeune fille, qui quitte le fuseau pour prendre

l'épée, apparaît comme l'ange des batailles à la tête de nos armées vaincues, ramène la victoire sous les drapeaux de la France, chasse l'envahisseur, refait la patrie, rend au roi légitime son sceptre et sa couronne et vient mourir sur un bûcher ? Cette question vous ne la posez pas, car votre livre n'est pas un livre de polémique ; mais elle se pose d'elle-même et la solution est d'un intérêt suprême, au point de vue patriotique et chrétien.

Le Rationalisme a voulu faire de Jeanne tantôt une exaltée, tantôt une hallucinée, une hypnotisée, comme on dirait de nos jours. J'ai réfuté ces deux théories dans ma brochure : *Jeanne d'Arc et la France*. La théorie de l'exaltation ne tient pas devant le simple bon sens et elle est condamnée par l'histoire, qui nous montre Jeanne douce et bonne, toujours en pleine possession d'elle-même et aussi calme, dans la vie ordinaire, qu'elle paraissait transfigurée pendant la bataille. La théorie de l'hallucination ou de l'hypnotisme appliquée à Jeanne n'est pas plus acceptable : la volonté de Jeanne, loin de subir l'influence d'une autre volonté, comme il arrive invariablement, dans les cas d'hypnotisme, a exercé son empire sur toutes les volontés, même les plus résistantes ; l'héroïne entraînait tout le monde et ne suivait personne.

Il y avait donc une force mystérieuse qui inspirait à Jeanne sa sagesse dans les conseils, son héroïsme sur les champs de bataille. Cette force que les rationalistes sont obligés de supposer, mais qu'ils n'osent

pas nommer, nous la connaissons, nous qui sommes croyants, et nous la nommons : c'est Dieu. Si Jeanne était hypnotisée, c'était Dieu l'hypnotisant ; il hypnotise de la sorte tous ceux qu'il choisit, pour être l'instrument de ses grands desseins. Il arme une femme timide, et cette femme, hypnotisée à la façon de Jeanne d'Arc, sauve, d'un coup de glaive, le peuple Juif, qui l'acclame ; elle s'appelle Judith. — Il prend un petit berger, un enfant ; il lui met à la main un simple caillou et ce caillou terrasse un géant et Israël chante victoire. Cet enfant est encore un hypnotisé de Dieu ; il a nom David. — Enfin au xve siècle, à l'heure où la France agonise sous l'étreinte brutale de l'Anglais victorieux, il appelle une petite bergère, il lui donne une épée, et, devant cette épée, qui ne blesse jamais personne, les soldats d'Angleterre reculent et fuient épouvantés. Cette grande victorieuse, c'est Jeanne d'Arc, hypnotisée de Dieu pour le salut de la France.

Vous me pardonnerez cette digression : j'oublie que j'ai à rendre compte d'un livre et que je n'ai encore parlé que de la première partie.

La deuxième partie, le *Culte de Jeanne*, complète très heureusement votre beau travail : sauvée par l'héroïne, délivrée des Anglais, rendue à elle-même, la France a-t-elle payé, comme il convenait, sa dette de reconnaissance ? Il n'est pas douteux qu'après la mort de Jeanne on ne l'ait presque partout regardée et honorée comme une sainte ; mais bientôt l'oubli s'est fait, un oubli qui a duré trois siècles : sans doute

les souvenirs de Jeanne ne se sont pas tout à fait éteints et vous rappelez les médailles frappées en son honneur, les statues, les peintures, les vitraux qu'on trouve dans quelques églises et cette belle fête qu'Orléans célèbre chaque année. C'est quelque chose ; permettez-moi d'ajouter que ce n'est pas assez ; Jeanne méritait mieux et des souverains, qui lui devaient le plus beau sceptre du monde, et du peuple français, qui lui doit la plus belle des patries. Et vous ne dites pas que si les Allemands et les Anglais ont tardivement chanté la pucelle, par la voix de Schiller et de Southey, un Français, dans un poème infâme et tristement célèbre, a voulu souiller la plus pure de nos gloires nationales et qu'il a perverti l'opinion sur laquelle il exerçait malheureusement une espèce de royauté. Il n'est que trop vrai : la France a été oublieuse au XVI[e] et au XVII[e] siècle, plus qu'ingrate au XVIII[e], avec Voltaire et les courtisans de Voltaire. Il fallait une réparation publique, solennelle, universelle, c'est la gloire de notre siècle de l'avoir entreprise, et c'est la joie de tous les vrais Français de concourir à cette éclatante réparation.

Voyez ce qui se passe, depuis quelques années : Jeanne a reparu, au ciel de la patrie, comme l'étoile de l'espérance, et nous la regardons avec amour, et nous la saluons avec allégresse et le génie national lui rend hommage par toutes les voix : l'histoire, l'éloquence, la poésie, tous les arts la célèbrent de concert ; le théâtre lui-même la place sur la scène et les Parisiens vont applaudir ses exploits, ses triomphes, son martyre.

L'Épiscopat n'est pas en retard : il se mêle au mouvement et presque toujours il le provoque. Au cœur des Évêques français l'amour de la France et de ses gloires n'est pas moins ardent que l'amour de l'Église. Si c'est un Évêque qui a condamné Jeanne, ce misérable Évêque, traître à l'Église et à la France, nous le renions; il n'est pas nôtre; que la honte retombe sur lui seul ! Judas avait vendu le Christ, comme Cauchon a vendu Jeanne ; le collège apostolique n'est pas responsable de l'infamie de Judas; l'Épiscopat français ne l'est pas davantage de l'infamie de Cauchon. Nous sommes avec le Pape, avec l'Église, qui ont réhabilité l'héroïne et flétri à tout jamais la mémoire de ses juges, achetés par les Anglais ; nous sommes avec la France, qui glorifie Jeanne; celle-ci la gloire de l'Eglise en même temps que de la France; nous la revendiquons comme Evêques, et comme Français. Vous citez, monsieur, quelques extraits de discours d'Évêques, et vous avez fait un heureux choix; mais si l'on recueillait tout ce qui a été dit ou écrit sur Jeanne d'Arc par les Évêques français, on ferait un immense volume, composé de chefs-d'œuvre et l'on constaterait que dans ce magnifique concert de réparation et de glorification, que notre époque fait entendre, les notes les plus harmonieuses, les plus vibrantes de patriotisme et de foi, c'est l'Épiscopat français qui les a données.

Il ne se contente pas de parler, il agit, et les manifestations publiques, dont la seconde partie de votre

livre contient le récit, sont dues à l'initiative épiscopale.

Orléans demeure fidèle à ses traditions religieuses et célèbre tous les ans les Fêtes de Jeanne d'Arc ; c'est un Évêque, l'illustre Mgr Dupanloup, qui leur a donné un nouvel éclat, et c'est encore un Évêque, son successeur, qui n'épargne rien pour les maintenir toujours dignes de la piété et de la reconnaissance orléanaise.

Domremy bâtit sa basilique, encore sur l'initiative d'un Évêque ; elle s'élève sur le lieu même où Jeanne entendit ses voix, et les pèlerins français visiteront nombreux ce sanctuaire béni, qui leur rappellera l'enfance de Jeanne et les origines merveilleuses de sa mission divine.

Vaucouleurs commence son monument, près de la porte de France, à la place même où Jeanne reçut des mains de Baudricourt l'épée, qui devait être si terrible aux Anglais. Les pèlerins iront nombreux aussi visiter les lieux qui furent comme le berceau de la vocation guerrière de Jeanne ; ils prieront pour le salut de la France, dans cette crypte mémorable, que nous gardons intacte, où Jeanne descendait, tous les jours, pour passer de longues heures, à genoux, au pied de la statue vénérée de Notre-Dame-des-Voûtes. Vous savez que c'est un Evêque qui fait élever ce monument de Vaucouleurs.

Rouen, plus qu'aucune autre ville, devait à la Vierge martyre une solennelle réparation : il vient d'acquitter sa dette et la France a tressailli, au récit

des fêtes splendides du mois de juin dernier. L'organisation en était due à l'illustre Prélat dont la voix éloquente et la vigoureuse initiative savent si bien remuer le patriotisme et la foi de la grande cité Rouennaise. C'est le marbre maintenant qui parle avec lui et par lui, et le triomphe de Jeanne, *sur le plateau des Aigles*, domine aujourd'hui le souvenir de son supplice, *sur la place du Marché*.

Après Rouen, Reims se prépare ; une magnifique statue équestre de Jeanne d'Arc s'élèvera bientôt, près de la cathédrale, sur la place du parvis. Elle sera l'œuvre de la cité Rémoise, mais aussi de l'illustre Cardinal, dont l'activité féconde se fait sentir partout où se trouve une œuvre catholique et française.

Toutes ces manifestations de la France du XIX[e] siècle, en l'honneur de Jeanne d'Arc, vous êtes le premier à les réunir dans un même récit, et votre récit charme, par le sentiment patriotique qui l'inspire et qui l'anime. Les journaux nous avaient bien raconté ces témoignages publics de la piété française ; mais les impressions du journal sont fugitives et ne laissent que de vagues souvenirs ; votre livre restera ; il sera dans toutes les mains ; on le lira ; on le relira ; par les émotions profondes et durables qu'il est appelé à produire dans le public, vous aurez contribué, pour une large part, à propager le culte patriotique de *l'héroïne*, qui ne sera, je l'espère, que le beau prélude du culte de la *Sainte*.

Je vous remercie, pour ma part, des pages que vous avez consacrées à l'œuvre de Vaucouleurs.

Cette œuvre, entreprise, il y a plus de deux ans, sous les bénédictions et avec la recommandation du Souverain Pontife, a eu ses phases diverses de succès et de contradictions. Paris et la France avaient répondu à mon appel, avec la sympathie que vous savez, et mon œuvre, à l'heure actuelle, serait un fait accompli, sans une opposition et des protestations, qui ont rendu mon action plus lente, parce qu'elles ont troublé et inquiété l'opinion. J'avais présenté mon œuvre, au point de vue patriotique et chrétien, et c'est ainsi qu'on l'avait comprise ; le lieu n'était qu'accessoire ; je l'ai répété cent fois. Malgré mes déclarations et mes offres généreuses, on a voulu faire prévaloir une rivalité locale, une question de clocher. Je n'ai jamais répondu aux attaques ; aux provocations j'ai opposé le silence, estimant qu'il ne fallait pas exposer la grande cause de Jeanne d'Arc à être victime d'une polémique qui eût fait la joie de nos ennemis. Avec le temps les passions se calment, les préjugés tombent, la vérité se fait jour et je continue mon œuvre avec constance, et je trouve partout d'ardentes sympathies.

Vous signalez, dans votre livre, une difficulté qui s'est produite récemment et qui vient d'être aplanie : la commission des monuments historiques ayant demandé le classement des ruines de la chapelle Castrale, le monument, qui devait s'élever sur la Crypte pour la protéger et l'enchâsser, comme dans un reliquaire, sera bâti à l'autre extrémité de la chapelle et celle-ci relevée de ses ruines en deviendra la



JEANNE D'ARC, STATUE DE LA PRINCESSE MARIE D'ORLÉANS

continuation. J'offrirai bientôt au public un croquis du monument ainsi modifié, où apparaîtront, dans une harmonieuse unité, les deux grandes idées qui ont inspiré mon œuvre et qui s'incarnent dans Jeanne d'Arc : l'idée Catholique et l'idée Française.

Puisse-t-il s'élever bientôt, ce monument de mes rêves, symbole de la foi, symbole du patriotisme, symbole aussi de nos plus chères espérances. Que Jeanne nous garde à la frontière menacée, et que, vierge de paix, elle écarte de notre chère patrie les horreurs de la guerre ! Mais si jamais nous devions combattre pour défendre notre honneur, notre liberté, notre indépendance, alors, Vierge redoutable aux ennemis de la France, qu'elle bénisse au passage nos jeunes soldats, qu'elle leur inspire ce courage héroïque, qui force la victoire, et que la France, de nouveau sauvée par Jeanne, l'acclame comme sa libératrice !

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations pour votre patriotique travail, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

† JEAN-PIERRE,

Évêque de Verdun

Verdun, 15 décembre 1892.

I

LA FAMILLE DE JEANNE D'ARC

LA FAMILLE DE JEANNE D'ARC

La famille de Jeanne d'Arc a, selon toute vraisemblance, tiré son nom du village d'Arc, en Barrois (arrondissement de Chaumont, Haute-Marne). Nous disons : selon toute vraisemblance, car le doute est permis, et les discussions qui se sont, en ces derniers temps, produites sur l'orthographe du nom, d'Arc pour les uns, Darc pour les autres, sont peu faites pour le dissiper. D'accord avec l'usage admis jusqu'à l'heure de ces discussions, respectueux de l'appellation sous laquelle a grandi le culte de l'héroïne française, nous écrirons d'Arc et accepterons pour ce nom à jamais glorieux l'origine qui lui est généralement assignée.

Ainsi qu'il appert des indications suivantes, extraites des papiers de Charles du Lis (1), Jacques d'Arc, le père de Jeanne, était originaire de Ceffonds, petit village dépendant de la célèbre abbaye de Montiérender.

« Les plus entendus du village de Sermoize tiennent pour chose certaine et asseurée que l'origine et extraction de la Pucelle d'Orléans provient d'un village nommé Ceffons, proche Montiérendel... Pour preuves de ce que dessus, faut parler à un nommé Dommange Varin, boulanger, demeurant audit Sermoize... »

1. Descendant de la famille de Jeanne d'Arc. Ce nouveau nom fut tiré pour l'anoblissement de la famille de Jeanne, des fleurs du blason donné à la Pucelle par Charles VII.

« Cette Pucelle donc, non seulement née et baptisée à Dompremy, paroisse de Greux en France, a esté appelée la Pucelle de France; mais encore est originaire de France par ses ancestres provenus du village de Ceffond près de Montiérendel, en Champagne, où naquit Jacques d'Arc, son père, de bonne, riche et ancienne famille dudit lieu, comme il se voit par plusieurs titres et contrats du pays qui se trouvent en la ville de Saint-Dizier... »

On admet généralement que, dans sa jeunesse, Jacques d'Arc aurait été attaché à Simon de Montiérender, procureur du duc de Bar dans le Bassigny champenois. région où se trouve le village de Domremy, et qu'il serait ainsi venu s'établir sur les bords de la Meuse.

Le père de Jeanne avait deux frères : Nicolas et Jean d'Arc; la veuve du premier fut la marraine de Jeanne.

Un peu hésitante sur les origines de Jeanne d'Arc, l'histoire est beaucoup plus précise en ce qui concerne la famille d'Isabeau Romée de Vouthon, mère de Jeanne, famille originaire du village de Vouthon, limitrophe de Domremy et faisant aujourd'hui partie du canton de Gondrecourt. L'un des frères d'Isabeau, Henri de Vouthon était curé de Sermoize; c'est à l'influence de cet ecclésiastique qu'il convient d'attribuer la grande piété de la mère de Jeanne, piété dont témoigne le sobriquet de Romée qu'elle dut à ses pèlerinages.

Le père et la mère de Jeanne étaient cultivateurs et possédaient avec leur chaumière un modeste patrimoine qu'une note rédigée à l'aide de pièces et de traditions de famille et transmise par l'abbé Maudre, curé de Damvillers (Meuse), mort en 1820, à son neveu, M. Villiaumé, père de l'historien dont nous aurons à invoquer l'autorité, évalue ainsi : « Les biens immeubles appartenant à Jacques d'Arc et à Isabelle Romée représentaient environ vingt hectares, dont douze en terres, quatre en prés et quatre en bois, et, parmi ces derniers « le bois Chesnu »;



CHAPU : MÉDITATION ET RÉSOLUTION

ils avaient de plus leur maison, leur mobilier et une réserve de deux à trois cents francs... En mettant eux-mêmes en valeur ce qu'ils possédaient, ils en pouvaient tirer un revenu annuel équivalant à quatre ou cinq mille francs de notre monnaie... »

Il est établi que Jacques d'Arc figurait au premier rang des notables de Domremy; il est qualifié dans un acte, récemment découvert, de doyen de ce village et vient à ce titre immédiatement après le maire et l'échevin.

Jacques d'Arc et Isabeau Romée avaient trois fils : Jacquemin, Jean et Pierre, et deux filles : Catherine, l'aînée, et la cadette Jeanne ou plutôt Jeannette, l'héroïne qui nous occupe.

Pour compléter ce travail sur les origines de Jeanne d'Arc, travail d'autant plus aride que, ayant sans doute sa place dans un précis historique, il n'offre qu'un médiocre intérêt à la religion des foules, rectifions l'erreur commise par la plupart des historiens au sujet de Domrémy et qui consiste à représenter ce berceau de Jeanne d'Arc comme un recoin perdu et, pour ainsi dire, isolé du monde. Dans ses recherches critiques, sur les origines de la mission de la Pucelle (1), M. Siméon Luce relève qu'une route très fréquentée vers la fin du moyen-âge, l'ancienne voie romaine de Langres à Verdun, traversait Domremy. L'exportation des vins de Bourgogne et l'importation des draps de Flandre se faisaient par cette voie sur le bord de laquelle se trouvait la chaumière où naquit Jeanne. « On voit, pour citer les conclusions mêmes de M. Siméon Luce, que, pareille au hêtre légendaire de son village natal, l'enfance de la vierge de Domremy poussa dans un sol plein de sève et fut en somme hantée par des fées bienfaisantes. Née sur un fer-

1. Siméon Luce : *Jeanne d'Arc à Domremy*, recherches critiques sur les origines de la mission de la Pucelle. Hachette et Cie, Paris.

tile et riant coin de terre, issue d'une honnête famille dont la médiocrité laborieuse était assez haute pour toucher à la noblesse en s'ennoblissant elle-même par l'aumône, et assez humble pour rester en contact avec toutes les misères; douée par la nature d'un corps robuste, d'une intelligence droite et d'une âme énergique, la petite Jeannette d'Arc devint sous ces douces influences toute bonté et tout amour..... »

II

ENFANCE ET VOCATION DE JEANNE

ENFANCE ET VOCATION DE JEANNE

La maison de Jacques d'Arc et d'Isabeau Romée existe encore à Domremy : nous nous réservons de la mettre sous les yeux de nos lecteurs, dans la seconde partie de notre travail, au chapitre spécial que nous consacrerons à Domremy et au culte dont le berceau de Jeanne est le premier autel.

Nous avons parlé du « Bois Chesnu » : il occupait la crête du coteau au pied duquel s'étend le hameau de Domremy. A mi-côte, sous un hêtre séculaire appelé le *Beau Mai*, jaillissait une fontaine dont les eaux pures avaient la vertu de guérir la fièvre. Au dire des légendes, les *dames faées*, les fées, visitaient souvent le hêtre et la fontaine.

Jeanne naquit le 6 janvier 1412, dans la maison de son père, à deux pas de l'église de Saint-Remy, au pied du coteau enchanté, entre l'autel chrétien et le hêtre des légendes. Les vieilles chroniques, qui nous ont transmis le récit de son enfance, portent l'empreinte de cette double influence. Jeanne prie les saints du Paradis pour la France, dont les malheurs ont, de bonne heure, fait saigner son cœur ; en même temps, elle écoute, le soir, les voix des fées gémir dans les branches, des belles fées dont sa marraine lui a parlé pour les avoir rencontrées autour du hêtre... Une troublante poésie s'envole

de ces récits. Entendez notre historien, Henri Martin, qui les a recueillis et traduits avec le soin filial et le pieux enthousiasme d'un patriote inspiré :

« Des voix gémissent le soir entre les rameaux des chênes ; les fées ne dansent plus : elles pleurent ; c'est la plainte de la vieille Gaule qui expire !

« La plainte a été entendue. Une autre voix bientôt répondra d'en haut. »

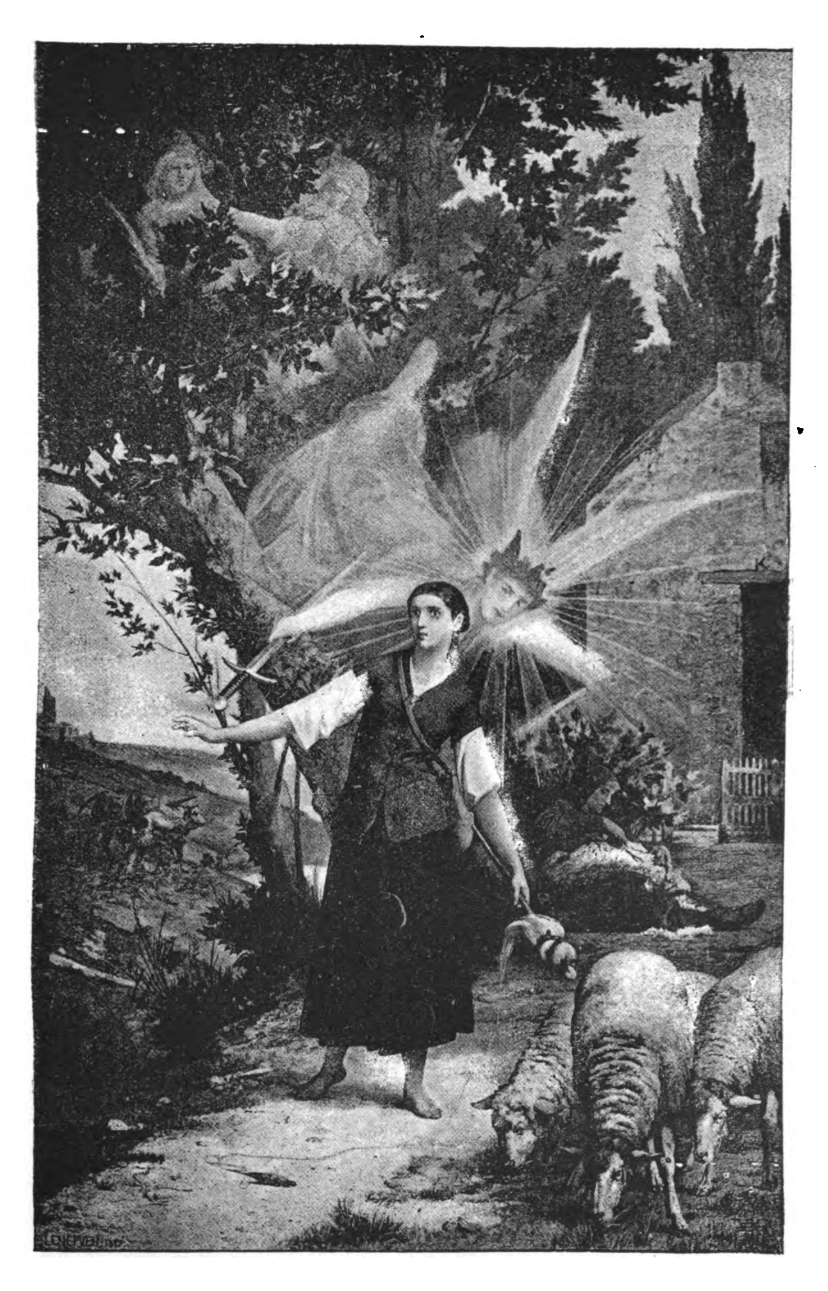
Réservée, un peu sauvage, se mêlant peu aux jeux de ses compagnes qui, pourtant, l'aimaient fort pour sa « grande bonté », ardemment secourable à toute infortune, Jeanne, nous dit le même historien, se cherchait elle-même. Elevée dans la haine des Bourguignons qui livraient la France aux Anglais, au milieu des luttes qui déchiraient son pays et l'armaient village contre village, Jeanne connut de bonne heure les horreurs de la guerre civile.

Laissons parler Henri Martin (1) :

« Elle écoutait, le sein palpitant, les yeux en pleurs, les lamentables récits qu'on faisait à la veillée sur les calamités du beau royaume de France, « du royaume de Jésus ». Les récits devenaient pour elles l'aspect même des choses. Elle voyait les campagnes en feu, les cités croulantes, les armées françaises, jonchant de leurs morts les plaines ; elle voyait errant, proscrit, ce jeune roi qu'elle parait de vertus imaginaires et qui personnifiait à ses yeux la France. Elle implorait ardemment le Seigneur et ses anges, ces saints qu'on lui avait appris à considérer comme des intermédiaires entre l'homme et Dieu. Un sentiment exclusif, unique, la pitié et l'amour de la patrie, envahissait peu à peu tout entière cette âme passionnée et profonde. »

Jeanne avait quatorze ans quand elle entendit pour

1. Henri Martin : *Jeanne d'Arc*, Jouvet et Cie, Paris.



LES VOIX : PEINTURE DE LENEPVEU (PANTHÉON)

la première fois une voix d'en haut lui parler et lui tracer sa mission : « Jeanne, il faut que tu ailles en France, au secours du dauphin, afin que par toi il recouvre son royaume. » Bientôt après, la voix, confirmant la révélation, prit corps; celui qui parlait apparut à Jeanne et se nomma : « Je suis l'archange Michel. » Le chef des armées célestes n'était pas seul : il amenait avec lui sainte Catherine et sainte Marguerite, choisies pour être les guides et les conseillères de Jeanne. Les apparitions se multiplièrent; chez Jeanne, la frayeur des premières s'était changée en joie et en amour. Les esprits lui parlaient de sa mission « de la grande pitié qui était au royaume de France »; elle devait aller trouver le dauphin Charles et le mener sacrer à Reims. Elle résista longtemps, se défiant de sa faiblesse. Trois ans, elle vécut ainsi, en communion avec ses voix, gardant son secret, couvant la fièvre des grandes actions à accomplir. Quelques mots lui en échappèrent malgré elle; ses parents, son père surtout qui eût mieux aimé « la noyer que de la voir s'en aller avec les gens d'armes » la surveillèrent et cherchèrent à la marier. Un jeune homme prétendit avoir d'elle une promesse de mariage et l'assigna devant les juges ecclésiastiques : elle comparut, jura qu'elle n'avait rien promis et gagna son procès.

Le spectacle des maux de la guerre contribuait à l'exalter; les bandes bourguignonnes ayant saccagé son village et brûlé son église, elle n'hésita plus. « Hâte-toi ! lui criaient ses voix, va à Vaucouleurs, vers Robert de Baudricourt ! » A la prière de Jeanne, l'oncle de la jeune fille se rendit à Vaucouleurs et parla à Baudricourt qui le railla. Jeanne vint elle-même : Baudricourt la regarda comme une folle, mais elle ne se rebuta pas. Elle s'installa quelque temps à Vaucouleurs, chez des amis de son oncle, et, n'obtenant rien du gouverneur, se laissa reconduire au village du Petit-Burci. C'est là que

les nouvelles d'Orléans vinrent la chercher. Sa renommée s'était répandue; des amis enthousiastes lui étaient venus; Baudricourt ayant reçu une message du roi à qui, sous la pression de l'opinion publique, il avait mandé l'événement, consentit enfin à envoyer Jeanne à Charles VII.

Elle partit en priant son père et sa mère de lui pardonner. Elle avait coupé ses cheveux et revêtu des habits d'homme; Baudricourt lui avait donné une épée; son cheval avait été acheté par son oncle et un autre paysan. Pour toute escorte, six cavaliers. Du village de Fierbois, en Touraine, où elle s'arrêta le 5 mars, Jeanne fit écrire au roi pour prendre ses ordres : la cour était à Chinon, le roi y appela Jeanne.

« Charles VII, dit Henri Martin, était alors âgé de vingt-six ans, il avait presque tous les défauts et aucune des qualités de la jeunesse : à la fois mobile et obstiné, léger et « songeur », soupçonneux envers les bons et crédule aux méchants, amolli dès l'adolescence par ce précoce abus de voluptés qui avait coûté la raison à son père et la vie à son frère, il ne montrait en rien l'activité d'esprit et de corps, ni les passions énergiques de son âge. Il n'était pas lâche : quand il fut obligé de payer de sa personne, il le fit honorablement; mais il craignait les fatigues et le tumulte des camps, « ne s'armoit point volontiers et n'avoit point cher la guerre » ; il n'était ni cruel ni absolument insensible; « il étoit beau parleur à toutes personnes et piteux envers les pauvres gens; » mais sa sensibilité toute physique, pour ainsi dire, était sans profondeur et sans durée; sa vie morale était toute dans la sensation présente, il n'aimait pour ainsi dire que par les yeux. »

Les influences qui se disputaient le roi prirent parti pour ou contre Jeanne. La belle-mère de Charles VII, Yolande d'Aragon, femme de tête qui s'employait à sau-

ver le trône chancelant de son gendre, voulait qu'on accueillît Jeanne; les favoris, la Trémoille au premier rang, peu soucieux de la grandeur française, tout aux plaisirs du jour, y étaient opposés. A côté de la Trémoille rêvant déjà de s'entendre avec le duc de Bourgogne, étaient l'archevêque de Reims, son associé d'intérêts, et le chancelier de France, Regnault de Chartres, ancien secrétaire du pape, prêtre sceptique et vulgaire. De ce côté, Jeanne ne pouvait trouver que malveillance ou railleries. Le parti de la Trémoille mit tout en œuvre, alla jusqu'à faire dresser une embuscade pour empêcher Jeanne d'arriver à la cour. Elle y arriva pourtant, et Charles VII cédant à sa belle-mère et aux députations populaires, dont l'une était venue d'Orléans, accorda une audience à Jeanne, le quatrième jour de son séjour à Chinon. Mais il hésita jusqu'au dernier moment et, forcé dans ses résistances, il voulut encore éprouver la jeune fille.

Jeanne fut introduite dans la grande salle du château où s'étaient réunis tous les seigneurs de la cour. Le roi se tenait à l'écart sous des vêtements dont la modestie devait tromper Jeanne. Cette supercherie ne l'égara pas : elle alla droit à Charles VII et lui embrassa les genoux.

« Ce n'est pas moi qui suis le roi, dit Charles en lui montrant un de ses courtisans, voici le roi! — En nom Dieu, gentil prince, c'est vous et non autre!... Très noble seigneur dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et je suis envoyée de par Dieu pour recourre vous et votre royaume et faire guerre aux Anglois... Pourquoi ne me croyez-vous? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple, car saint Louis et Charlemagne sont à genoux devant lui en faisant prières pour vous. »

Le roi, ébranlé, écarta sa cour pour rester seul avec Jeanne; on ne saurait rien certifier de ce qu'ils se dirent

dans cet entretien mystérieux, mais il est permis de croire que, désirant obtenir de Jeanne une preuve de sa mission surnaturelle, Charles VII qui, on le sait, doutait alors de la légitimité de sa naissance et de ses droits au trône de France, chercha à éprouver sur ce point celle qui se disait l'envoyée de Dieu. Quelques paroles de Jeanne, rapportées par son chapelain Jean Pasquerel, confirment cette probabilité; l'héroïne aurait déclaré à Charles VII: « Je te dis, de la part de messire, que tu es vrai héritier de France et fils du roi. »

Ce qui n'est pas douteux, c'est que, à partir de cette entrevue, le roi accorda sa confiance à Jeanne et permit qu'on la reçût à toute heure.

Cependant, sur la demande des gens d'église qui doutaient encore, le roi ordonna que Jeanne subirait un nouvel examen à Poitiers, devant les théologiens de Paris qui s'y étaient refugiés pour ne pas se soumettre aux Bourguignons et aux Anglais. Suivi de son conseil, il s'y transporta avec Jeanne.

Les procès-verbaux des scènes qui se passèrent entre Jeanne et les théologiens ont été détruits; le témoignage des contemporains seul nous reste, qui nous a conservé quelques réponses de la jeune fille aux questions de ses examinateurs. « Si Dieu veut délivrer la France, lui objectait-on, il n'a pas besoin de gens d'armes. » — « En nom Dieu, les gens d'armes batailleront, Dieu donnera la victoire, » dit Jeanne. Un théologien, qui parlait limousin, lui ayant demandé : « Quelle langue parlent vos voix? » — « Meilleure que la vôtre ! » répondit-elle. Tous insistant pour qu'elle donnât un signe de sa mission : « Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des signes, s'écrie-t-elle; conduisez-moi à Orléans : Je vous y montrerai des signes pourquoi je suis envoyée. En nom Dieu, je ferai lever le siège, je mènerai sacrer le Dauphin à Reims, je lui rendrai Paris après son couronnement... »

Et aux citations des Saintes-Ecritures et des Pères qu'on lui opposait, elle répondait par son acte de foi : « Il y a plus dans les livres de Dieu que dans les vôtres. »

Elle triompha ; les docteurs déclarèrent qu'ils n'avaient trouvé en elle que « tout bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse » et qu'on devait la mener à Orléans pour y montrer « le signe divin qu'elle promettait. »

L'expédition fut donc résolue.

III

DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

Jeanne revêtit une armure légère et blanche. Elle prit en main un étendard blanc aussi, semé de fleurs de lys ; pour arme, elle réclama une longue épée rouillée, marquée de cinq croix, qu'il fallut aller chercher, sur ses indications, dans la chapelle d'une église voisine de Chinon où elle était enfouie. Suivie du vieux Daulon, son protecteur, de deux enfants, ses pages, de deux hérauts d'armes, d'un chapelain, de nombreux serviteurs et du peuple qui l'acclamait, c'est ainsi qu'elle entra en campagne.

L'armée l'attendait à Blois. Les chefs, le maréchal de Boussac, Dunois, Lahire, Xaintrailles l'accueillirent comme l'envoyée de Dieu et du roi. Le premier soin de Jeanne fut de combattre les désordres des mœurs et de rétablir la dicipline. Elle fut aidée dans sa tâche par les prédicateurs populaires qui s'attachaient à ses pas, moitié prêtres, moitié tribuns. Il faut citer le frère Richard, moine cordelier, dont les prédications déchaînèrent un tel enthousiasme que des milliers d'auditeurs, hommes, femmes, enfants passaient la nuit, sur la terre nue, autour de sa tribune, en plein air, pour ne pas perdre la prédication du lendemain. Seule la première croisade, prêchée par Pierre l'Ermite, offre un pareil exemple d'entraînement.

Jeanne désirait marcher droit à Orléans par la

Beauce. Les chefs de l'armée lui firent traverser la Loire et guidèrent leurs troupes par la Sologne. Lorsque, trois jours après, elle arriva devant Orléans et trouva le fleuve entre elle et l'armée, Jeanne comprit qu'on l'avait trompée. A Dunois, le bâtard d'Orléans qui, l'apercevant du haut des remparts, était accouru vers elle et défendait le conseil des vieux capitaines, elle répondit :

— Le conseil de Dieu est meilleur que les vôtres... Dieu me fait ma route, et c'est pour cela que je suis née. Je vous amène le meilleur secours que n'eût jamais chevalier ou cité, le secours de Dieu!

Le jour même, la ville fut ravitaillée malgré les Anglais, et, le lendemain, Jeanne entra dans Orléans à la tête de deux cents lances seulement, suivie de Lahire et de Dunois. Elle y entra au milieu d'un enthousiasme extraordinaire : la foule, prêtres, femmes, enfants, s'écrasait autour d'elle, la proclamait l'envoyée de Dieu et l'accueillait comme telle. Conduite à la Cathédrale, elle fit chanter un *Te Deum* de reconnaissance, puis se retira dans la maison de la femme la mieux famée de la ville.

Avant d'entamer les opérations, Jeanne tenta d'empêcher l'effusion du sang, Elle dicta une lettre aux Anglais :

« Roi d'Angleterre et vous duc de Bedfort, qui vous dites régent de France; et vous, Guillaume, comte de Suffolk ; Jean Talbot et vous Thomas Scales, qui vous prétendez lieutenant du duc de Bedfort, obéissez au Roi du ciel, rendez les clefs du royaume à la Pucelle envoyée de Dieu! Et vous, archers et hommes d'armes qui êtes devant Orléans, allez-vous-en, de par Dieu, en votre pays!... Roi d'Angleterre, si ainsi ne faites, je suis chef de guerre, et, en quelque lieu que je vous atteigne, ainsi moi-même le ferai!... Et croyez fermement que le roi du ciel enverra plus de force à moi

que vous ne sauriez en mener dans tous vos assauts. »

Jeanne terminait sa sommation en invitant les Anglais à venir traiter avec elle dans Orléans, leur promettant sûreté et bon accueil. Les Anglais lui répondirent par des injures, la traitant de « ribaude » et de « gardeuse de vaches ». Son héraut d'armes ayant été, au mépris de tous les usages, retenu prisonnier, elle en envoya un second à Talbot pour offrir à ce dernier le combat en champ clos, sous les murs de la ville. « Si elle était vaincue, on la brûlerait sur un bûcher; si elle était victorieuse, les Anglais lèveraient le siège. » Cette offre chevaleresque, inspirée à Jeanne pour son patriotisme exalté autant que par sa foi immuable en sa mision divine, devait évidemment rester et resta sans réponse.

Dès lors, l'impatience de Jeanne se donna libre carrière, et les chefs, Dunois et Lahire, qui, peut-être tièdes à l'endroit des révélations de Jeanne, croyaient, du moins,aux effets de l'enthousiasme,n'essayèrent plus de la modérer. Cet enthousiasme était à son comble; toute l'armée était avec Jeanne ; à peine quelques vieux guerriers, entre autres le sire de Gamaches, essayaient-ils de protester contre les préférences accordées aux révélations d'une paysanne sur l'expérience de chefs consommés.

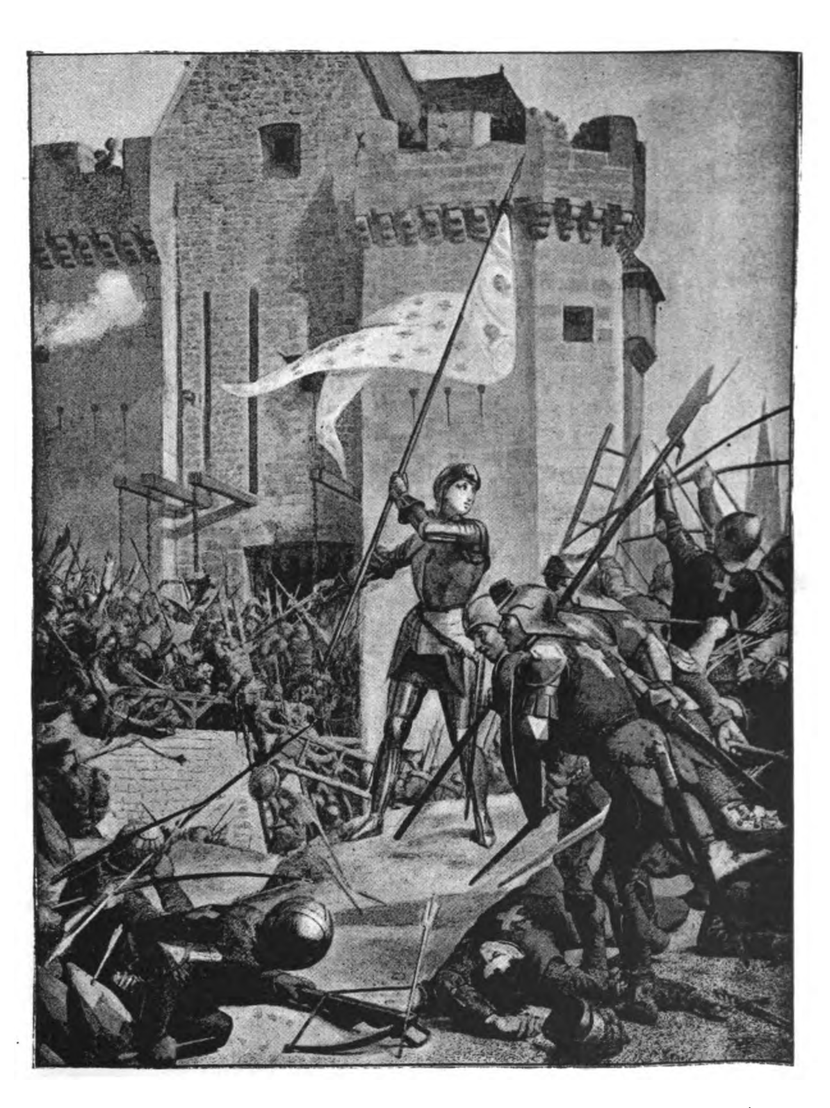
Or, tout ce que cette paysanne promettait s'accomplissait. Dunois, envoyé à Blois au-devant de renforts annoncés par elle, revint, ramenant ces renforts, et rentra dans Orléans sans avoir eu à combattre. Mais il rapportait une mauvaise nouvelle : l'arrivée prochaine d'une armée anglaise destinée à compléter le blocus. Loin d'abattre l'ardeur de Jeanne, cette nouvelle parut l'exalter encore. L'heure des batailles finales approchait.

Il est impossible de ne pas voir dans la direction de ces combats et dans leur issue, l'influence du pouvoir

surnaturel incarné dans notre héroïne. Telle la prise de la bastille de Saint-Loup. « Armez-moi, avait dit Jeanne. Le cœur me dit d'aller combattre les Anglais. » A ce moment, les chevaliers français qui, sans prévenir Jeanne, avaient tenté de surprendre cette bastille, étaient repoussés par Talbot jusqu'aux remparts. Jeanne n'eut qu'à paraître, elle rallia les chevaliers et, à leur tête, enleva la forteresse et fit la garnison prisonnière. Telle encore la prise des quatre forteresses anglaises de la rive gauche de la Loire. La première attaque des Français avait été repoussée. Jeanne n'y avait assisté que des yeux, elle surveillait l'assaut du haut d'un îlot situé au milieu de la Loire : à la vue de la déroute des siens, elle sauta dans une barque et, conduisant par la bride son cheval qui nageait derrière elle, elle se fit descendre à terre, en plein combat. Elle n'eut qu'à paraître, son étendard déployé : les soldats se rallièrent autour d'elle et, entraînés par son exemple, culbutèrent les Anglais et prirent les forteresses, qui furent brûlées.

Ce jour-là, Jeanne fut blessée au pied, par une flèche.

Telle enfin l'action finale qui eut lieu le lendemain. Dunois et ses lieutenants y étaient opposés, ils avaient même fait fermer les portes : la foule les enfonça, et Jeanne d'Arc, enlevant les soldats qui, eux-mêmes, entraînaient leurs chefs, courut donner l'assaut à la forteresse qui restait aux Anglais. Cette première attaque fut malheureuse ; les assaillants furent repoussés, Jeanne y fut pour la seconde fois blessée et roula inanimée dans le fossé. On l'emporta pour la soustraire aux Anglais qui visaient surtout à la prendre. Sa blessure pansée, elle remonta à cheval et suivit la retraite de l'armée ; mais s'étant arrêtée, pour prier, dans une grange, elle y retrouva toute son ardeur, toute sa foi. Sa bannière était restée dans le fossé ; comme on la lui rapportait,



LE SIÈGE D'ORLÉANS : PEINTURE DE LENEPVEU (PANTHÉON)

Jeanne l'éleva, la fit flotter aux yéux des siens, et, brusquement, la retraite s'arrêta ; l'armée reformée fit tête aux Anglais : ceux-ci épouvantés de voir se dresser devant eux celle qu'ils croyaient morte, lâchèrent pied. La forteresse, irrésistiblement assaillie, fut prise. Frappés de panique, courbés sous le bras surnaturel qu'ils étaient forcés de reconnaître dans les actes de Jeanne d'Arc, les Anglais n'essayèrent plus de s'opposer à ses succès ; ils détruisirent eux-mêmes les forteresses qui leur restaient et abandonnèrent Orléans.

Jeanne les laissa partir sans les accabler ; elle les protégea même contre les excès des vainqueurs ; leur départ suffisait à sa mission. Elle fit dresser un autel sur les remparts délivrés et c'est au chant des hymnes de victoire que s'éloignèrent les Anglais

IV

D'ORLÉANS A REIMS — LE SACRE

D'ORLÉANS A REIMS — LE SACRE

Dès le lendemain de la levée du siège, Jeanne quitta Orléans avec une partie de l'armée et le maréchal de Rayz, et alla trouver Charles VII au château-fort de Loches où le roi s'était rendu. Insensible aux honneurs et ne voyant que l'accomplissement de sa mission, elle demanda à Charles VII de marcher tout de suite sur Reims. « Je ne durerai qu'un an et guère au delà, disait-elle; il faut tâcher de bien employer ce bref temps!... Noble dauphin, venez au plus tôt à Reims prendre votre digne couronne! »

Naturellement irrésolu et partagé entre les avis de Dunois qui tenait tout d'abord pour la prise de Jargeau, Meung et Beaugency, et ceux du duc d'Alençon et d'autres conseillers qui demandaient qu'avant le sacre on reconquît d'abord la Normandie, Charles VII hésita longtemps et, quand il se décida, vers la fin de mai, ce fut pour adopter l'opinion de Dunois et ordonner les préparatifs de l'expédition qui devait commencer par le siège de Jargeau. Il en confia le commandement au duc d'Alençon, en lui enjoignant toutefois, contradiction singulière! de ne rien faire sans l'avis de Jeanne. Aussi bien, comme on le verra par l'exposé dont nous empruntons les grandes lignes au savant historien de *Jeanne d'Arc,* M. Villiaumé, Jeanne sera l'âme de cette campagne et ses inspirations en assureront le

succès. Le duc d'Alençon sera plutôt le lieutenant de la Pucelle que son commandant en chef : la chose est tellement évidente, même autour du roi, que la duchesse d'Alençon suppliant la jeune fille de ne pas emmener son mari, Jeanne dut lui répondre : « Ne craignez rien, Madame ; je vous le ramènerai mieux portant qu'il n'est maintenant. »

Voici (1) comment s'ouvrit cette merveilleuse campagne du sacre :

« Au moment où l'on approchait de Jargeau, les chefs de guerre virent encore un moyen dilatoire, en ce que l'armée royale ne se montait qu'à cinq mille hommes, tandis que la place qui était très fortifiée possédait une garnison nombreuse commandée par Suffolk. La Pucelle ranima leur confiance par ces paroles : « Ne craignez point le nombre des Anglais, et ne faites point difficulté de leur donner l'assaut. Croyez bien que, si je n'étais sûre que Dieu même conduit ce grand œuvre, je préférerais garder les brebis, plutôt que de m'exposer à tant de périls et de contradictions ! »

On espérait s'emparer le soir même par surprise des faubourgs de la place ; mais le comte de Suffolk, que ses espions avertirent de l'arrivée des Français, les attaqua pendant leur marche avec toute sa garnison (samedi 11 juin). Comme l'armée française ne s'attendait point à cette manœuvre, elle ne tarda pas à plier. Les généraux eux-mêmes perdaient tout espoir, lorsque Jeanne parcourt au galop les rangs, harangue les troupes, adresse des reproches à leurs chefs, et enflamme leur courage. Bientôt les Anglais sont forcés de rentrer dans la ville dont ils abandonnent les faubourgs, où l'armée française passe commodément la nuit.

Le lendemain Jeanne place les batteries, et commence

1. M. Villiaumé : *Histoire de Jeanne d'Arc et réfutation des erreurs publiées jusqu'aujourd'hui*, E. Dentu, Paris.

le feu contre la place. Le duc d'Alençon l'accompagnant: « Éloignez-vous de là, s'écrie-t-elle, ou cette pièce qui va tirer vous tuera. » En effet ce prince s'étant écarté, un énorme projectile vint frapper un gentilhomme, au lieu même qu'il venait de quitter.

Dans la matinée, le bruit se répand parmi les assiégeants que Falstoff arrive de Paris au secours de la ville, avec deux mille combattants et une artillerie formidable. Plusieurs capitaines proposent la levée du siège pour se retourner contre lui, afin de ne pas se trouver pris entre ses troupes et celles de la place. Quelques autres, saisis de terreur, se disposent même à se retirer dans leurs fiefs avec leurs hommes; car, en ce temps-là, ces sortes de désertions étaient fréquentes. Mais Jeanne ayant remontré à ceux-ci la honte d'abandonner l'entreprise, et aux autres l'imprudence de ne pas continuer un siège bien commencé, pour courir, sur de vagues rumeurs, au-devant d'une armée, chacun se remit résolument à l'œuvre.

Le 14, dès le matin, Suffolk ayant déjà perdu beaucoup de monde et voyant ses munitions presque épuisées, demande une trêve de quinze jours, en s'engageant à rendre la place si, avant ce terme, il n'est point secouru. On refuse la trêve, en accordant aux Anglais la simple faculté de partir sans délai, avec leurs chevaux. Cette proposition n'ayant point été acceptée, l'assaut fut ordonné pour le jour même.

La Pucelle se fait apporter son casque, et crie au duc d'Alençon: « *En avant, gentil duc! à l'assaut!* » Le prince lui représentant qu'il fallait attendre encore: « *N'ayez doute*, réplique la Pucelle, *il est temps d'agir quand Dieu le veut.* » Comme il hésitait encore: « *Ah! gentil duc, as-tu peur? ne sais-tu pas que j'ai promis à ton épouse de te ramener sain et sauf?* » Elle s'élance vers les fossés où ses troupes descendent et dressent des échelles contre

les murs. Les Anglais se défendent vaillamment à coups de lance et de pierres énormes. Au bout de quatre heures les fossés sont remplis d'échelles brisées et de cadavres ; mais six ou sept cents Anglais morts ou mourants s'entassent aussi sur les remparts; Jeanne, l'étendard à la main, monte une échelle, lorsqu'un ennemi lui lance une pierre à la tête. Son casque la préserve, mais le poids du projectile le fait tomber sur ses genoux. Les assiégés, la croyant tuée, poussent un long cri de joie sauvage, lorsque la Pucelle se relève et fait entendre ces mots qu'elle accompagne du geste du commandement: « *Amis, amis, sus! sus! Ayez bon courage; Notre-Seigneur a condamné les Anglais! A cette heure ils sont tous nôtres!* » Les Français se précipitent de rechef à l'assaut, atteignent le sommet des remparts, et culbutent leurs défenseurs qu'ils poursuivent par toute la ville en les massacrant avec rage; ils en tuèrent ou blessèrent plus de douze cents dans cette journée.

Suffolk abandonne la place, en ralliant le reste de ses troupes, et se retire, en combattant, vers un fort établi à l'extrémité du pont. Mais les vainqueurs ayant entouré ces débris, il se rend avec une partie de ses troupes. Le reste s'étant réfugié sur la rive droite de la Loire, dans une forêt qui la bordait, y est poursuivi et forcé de se rendre (1).

Jeanne courut à Orléans, dont elle ramena deux mille hommes, qui s'y étaient réunis durant le siège de Jargeau, et se mit en marche pour entreprendre celui de Beaugenci. Talbot, gouverneur de cette place, ayant remarqué la promptitude avec laquelle les Français venaient de s'emparer des bastilles d'Orléans et de Jargeau, résolut de leur livrer bataille en plaine, au lieu de se borner à la défensive derrière des murailles. Après avoir

1. Cet endroit est encore nommé dans le pays : *Le bas les armes.*

confié le commandement de la ville à l'un de ses lieutenants, il la quitta avec la majeure partie des troupes pour opérer sa jonction avec Falstoff, qui amenait effectivement de Paris des renforts. Ils se rencontrèrent à Janville.

Les Français arrivés le 16 devant Beaugenci s'en emparèrent aisément, parce que l'ennemi feignit de l'abandonner pour se retirer dans le château. Mais au moment où sans méfiance ils parcouraient la ville pour prendre leurs logements, des compagnies anglaises, qui s'étaient cachées dans des maisons, les attaquèrent à l'improviste, et en tuèrent ou blessèrent un grand nombre. Néanmoins elles furent bientôt repoussées. La Pucelle établit des corps-de-garde devant le château, pour empêcher les Anglais d'en sortir, et fit dresser des bombardes pour en commencer le siège, lorsqu'un renfort inattendu vint s'offrir à elle.

Le comte de Richemont, s'ennuyant de l'inaction que sa disgrâce lui imposait durant cette importante campagne, leva dans son apanage du Poitou deux mille hommes, dont douze cents de cavalerie, et se mit en marche. Charles VII lui ayant enjoint de n'aller pas plus avant, le connétable répondit qu'il voulait prendre part à la guerre dans l'intérêt du royaume et du roi. Dès qu'il fut près de Beaugenci, il envoya deux gentilshommes demander logis au duc d'Alençon. Ce prince, qui avait reçu du roi l'ordre formel de n'y point consentir, se trouva très embarrassé, parce que Jeanne d'Arc lui remontra qu'il ne fallait point se priver d'un renfort si précieux.

On n'avait pris aucune décision, lorsque, le 17 juin, Richemont se présenta aux portes de la ville, où il fut gracieusement accueilli par la Pucelle qui entraîna avec elle le duc d'Alençon. Il la supplia de faire sa paix avec le roi; ce qu'elle promit, à condition qu'il jurerait

de le servir toujours loyalement. Le connétable, ayant fait ce serment, fut admis dans les rangs, en attendant la réponse du roi.

La nuit suivante, le commandant du château demanda à capituler, sous la condition que la garnison sortirait avec ses chevaux et un marc d'argent par homme, et jurerait de ne point porter les armes pendant dix jours. Ces conditions furent acceptées : les Anglais se retirèrent vers Meung, avec un sauf-conduit; et les Français prirent possession du château (18 juin matin).

Comme tous les chefs de guerre étaient réunis en conseil, un homme d'armes de La Hire vint les avertir que l'armée anglaise approchait. « Ah! beau connétable, s'écrie Jeanne d'Arc d'un air joyeux et affable, vous n'êtes pas venu de par moi; mais, puisque vous voilà, vous êtes le bienvenu. » Elle ordonne une reconnaissance et les préparatifs de la bataille. Le duc d'Alençon, assez inquiet, lui demandant son avis sur quelque chose : « Avez-vous tous de bons éperons? s'écrie-t-elle. — Que dites-vous, répondent tous les chefs; s'agirait-il de tourner le dos à l'ennemi? — Non; mais les Anglais seront vaincus, et des éperons seront nécessaires pour les poursuivre. Ce triomphe coûtera très peu de sang à l'armée française. »

Talbot, Scales et Falstoff, qui venaient avec six mille hommes au secours du château de Beaugenci, apprenant sa capitulation et voyant l'ennemi les attendre de pied ferme, opéraient leur retraite en bon ordre. Comme la Pucelle voulait qu'on les attaquât, plusieurs généraux s'y opposèrent, en rappelant les affaires d'Azincourt, de Verneuil et de Rouvray-Saint-Denis. « En nom Dieu, s'écrie-t-elle, il faut combattre ces Anglais; fussent-ils pendus aux nues, nous les aurons : Dieu nous les envoie pour que nous les punissions! Mon conseil m'a dit qu'ils sont tous en notre pouvoir, et que le gentil roi

aura aujourd'hui la plus grande victoire qu'il ait remportée. » Le connétable ayant appuyé cet avis, on résolut l'attaque. Afin de ne point laisser aux Anglais le temps de se mettre en défense, et, en outre, pour ne point précipiter la marche de l'armée française, qui aurait pu arriver en désordre sur le champ de bataille, on détacha, pour harceler l'ennemi, les quinze cents hommes les mieux montés, sous les ordres de La Hire. Cette avant-garde fit éclairer sa marche par quatre-vingts cavaliers qui chevauchaient au grand trot à travers les plaines de la Beauce, alors presque entièrement couvertes de broussailles. Après avoir couru longtemps sans rien apercevoir, ils pensaient s'être trompés de route, lorsqu'un cerf effrayé s'enfuit vers le nord-est; les Anglais, en l'apercevant, poussèrent un long cri d'hilarité auquel les éclaireurs reconnurent leur présence. Après s'en être assurés, ils avertirent La Hire.

En ce moment, les généraux anglais délibéraient : Falstoff était d'avis d'éviter toute bataille, et de se retirer dans les places fortes jusqu'à ce que le soldat fût remis de ses terreurs, et qu'on eût reçu des secours d'Angleterre. Mais la plupart se rangèrent à l'avis de Talbot, qui voulait que, sans prendre l'offensive, on acceptât la bataille Apercevant bientôt l'avant-garde française, ils voulurent appuyer une de leurs ailes sur le village de Patay, qui touchait à un bois, et l'autre sur un monastère fortifié. Avant que d'avoir pris ces dispositions, ils furent vigoureusement chargés par La Hire. Falstoff s'enfuit aussi avec sa colonne.

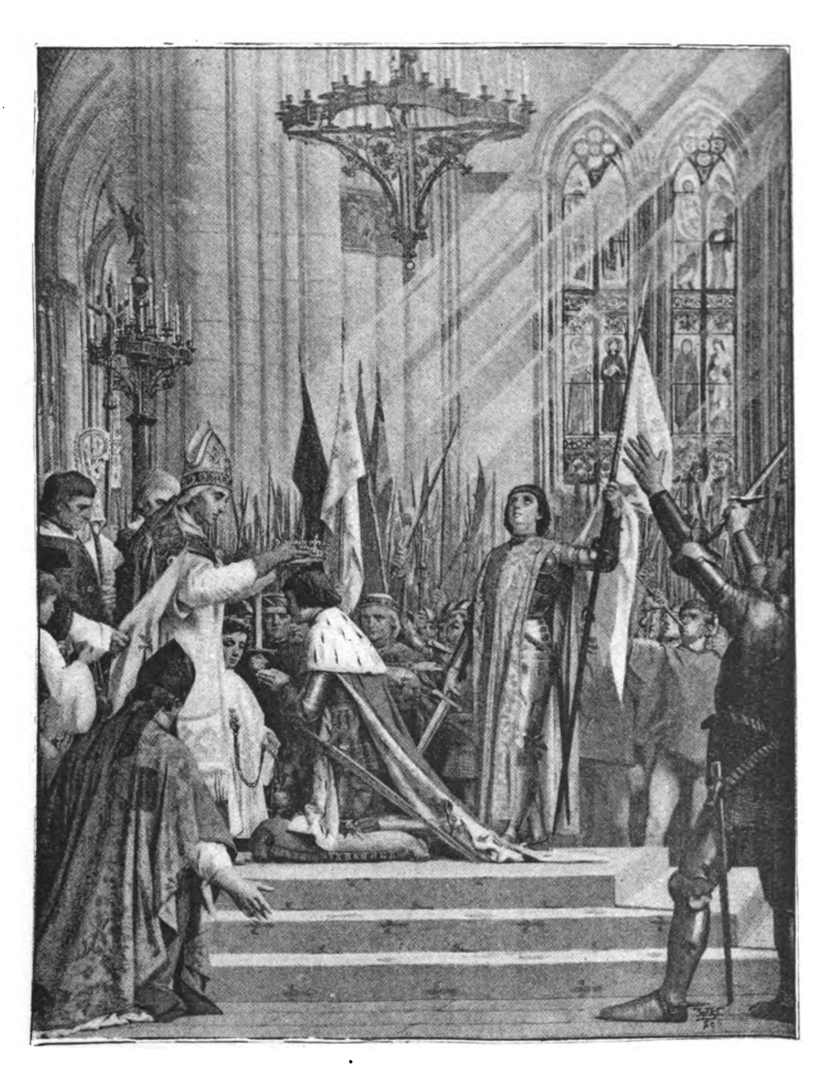
Le gros de l'armée française, commandé par la Pucelle, le duc d'Alençon et le comte de Richemont, arriva et prit part à l'action. Talbot lutta valeureusement, mais en vain, avec les troupes désorganisées qui lui restaient. Leur déroute fut complète, et lui-même fait prisonnier,

Ayant été présenté au duc d'Alençon : « Eh bien! sire de Talbot, vous ne vous attendiez pas à cela ce matin, lui dit assez insolemment le lieutenant général du roi. — C'est la fortune de la guerre, » répondit froidement l'Anglais.

Tandis que les capitaines français se félicitaient de cette victoire, Jeanne d'Arc visitait le champ de bataille, jonché de morts et de blessés. Ce spectacle affreux l'émut jusqu'aux larmes. Elle fit donner des secours à tous les blessés, et protégea les prisonniers pauvres, qui étaient traités avec dureté, parce qu'ils ne pouvaient offrir qu'une rançon exiguë. »

La victoire de Patay était la première que les Français eussent, depuis de longues années, remportée en plaine. Elle aurait pu être décisive; les Anglais, envahis par la terreur, étaient réduits à supplier le duc de Bourgogne d'envoyer ses renforts. Paris s'attendait à voir, le lendemain, les Français à ses portes... Une faute de Charles VII faillit tout perdre. Subissant l'influence de La Trémoille vendu aux Anglais, le roi priva brusquement Jeanne de l'aide du connétable de Richemont, au moment où ce dernier, fidèle exécuteur du projet de la Pucelle, allait poursuivre les vaincus jusqu'aux portes de la capitale. Sacrifié aux manœuvres de La Trémoille et à l'hostilité du duc d'Alençon, Richemont se retira — et vainement Jeanne tenta de faire revenir le roi sur son arrêt, Charles VII s'y entêta, déclarant qu'il ne souffrirait jamais que le connétable l'accompagnât à Reims, et qu'il préférerait n'être point couronné que de l'être en sa présence.

Jeanne n'en avait pas, d'ailleurs, fini avec les tergiversations et l'aveuglement de Charles VII. Il lui fallut pleurer pour le décider à venir à Gien où elle avait rassemblé onze mille hommes pour marcher sur Reims. Le 28 juin, elle partit, à la tête de son avant-garde; escorté



LE SACRE : PEINTURE DE LENEPVEU (PANTHÉON)

du duc d'Alençon, de Dunois, de l'archevêque de Reims et de la Trémoille, le roi la rejoignit le lendemain avec le gros de l'armée. On passa trois jours devant Auxerre occupée par les Bourguignons : la ville demanda à rester neutre, ce qui lui fut accordé, malgré l'avis de Jeanne qui, seule, semblait sentir le danger de laisser derrière l'armée une place en réalité hostile; mais La Trémoille avait reçu traîtreusement deux mille écus, et il avait toujours l'oreille du roi.

Devant Troyes, nouvel arrêt de cinq jours passés en pourparlers avec les Bourguignons, maîtres de la ville, ou en conseils tenus en dehors de Jeanne et dans lesquels se débattait la question de savoir si l'on entreprendrait le siège ou si l'on passerait outre, ou enfin si l'on rétrograderait. Comme les discussions s'éternisaient, Jeanne prit sur elle de violer les consignes; elle vint frapper à la porte du Conseil. On l'introduisit et ses paroles claires et inspirées mirent fin aux débats. « Noble dauphin, dit-elle, ordonnez à votre gent d'assiéger la place. En nom Dieu, avant trois jours, je vous introduirai en cette ville par amour ou par puissance; et sera la fausse Bourgogne bien stupéfaite. »

Et Jeanne tint parole. Le lendemain la ville capitula, sans presque essayer de repousser l'assaut mené par la Pucelle. Frappés d'effroi, croyant voir « des papillons voltiger autour de l'étendard de Jeanne » les Bourguignons cédèrent à la pression du peuple réclamant la capitulation. Charles VII entra dans la ville, entendit la messe dans la cathédrale et reçut le serment des notables. Le 11, l'armée acclamée par les habitants, traversa Troyes et marcha sur Châlons qui se soumit sans résistance. Le 16, on arriva à quatre lieues de Reims. La ville du sacre n'essaya pas de se défendre. Charles VII fit, le jour même, son entrée solennelle, précédé de Jeanne, et entouré des chevaliers de l'armée. On décida

que, dès le lendemain, le roi serait couronné et sacré.

Nous voici arrivés à la page la plus éclatante de l'histoire de Jeanne, au triomphe de sa mission. Cette page, nous la détachons encore de l'ouvrage de M. Villiaumé, au chapitre des « Exploits de Jeanne d'Arc » qu'elle clôt magistralement :

« Lorsque la Pucelle, son étendard à la main, fut placée près de l'autel, Charles entra, précédé de ses grands officiers, et se mit à genoux devant cet autel. L'archevêque s'approcha à la tête de son clergé et dit : « Nous te requérons de nous octroyer que, à nous et aux églises à nous commises, conserves le privilège canonique, loy et justice due; nous gardes et deffendes comme roy est tenu en son royaulme à chascun évesque et à l'Église à lui commise. »

Charles VII répond : « Je, par la grâce de Dieu, prouchain d'être ordonné roy de France, promets au jour de mon sacre, devant Dieu et ses saincts, que je conserveray le privilége canonique, loy et justice à chacun de vous, prélats, et vous deffendray tant que je pourray, Dieu aydant, comme ung roy doibt par droit deffendre en son royaulme chascun évesque, et l'Eglise à luy commise. Je promets, au nom de Jhésus-Xhrist, au peuple Xhrestpien à moy subject, ces choses : premièrement que tout le peuple Xhrestpien, je garderay à l'Eglise, et tous temps la vraye paix, par vostre advis. Item que je le deffendray de toutes rapines et iniquités de tous degrés. Item, que en tous jugemens je commanderay équité et miséricorde, affin que Dieu clément et miséricordieux m'octroye et à vous sa miséricorde. Item que de bonne foy je travailleray de mon pouvoir mectre, hors de ma terre et juridiction à moy commise, tous les hérectiques déclarés par l'Église. Toutes choses dessus dictes je confirme par serment. »

Dès que ce serment fut prononcé, des pairs tenant la

couronne semblèrent, suivant l'usage, demander le consentement du peuple. Or ce consentement était toujours manifesté. La couronne fut posée sur la tête du monarque, qui aussitôt après reçut de l'archevêque l'onction ou sacre, signe de l'inviolabilité.

Le roi se relève. Jeanne pleurant d'émotion s'agenouille devant lui, et baisant ses genoux : « Gentil roy, dit-elle, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que levasse le siège d'Orléans, et que vous amenasse en ceste cité de Reims recepvoir vostre sainct sacre : en monstrant que vous estes vray roy, et celluy auquel le royaulme de France doibt appartenir. »

V

JEANNE TRAHIE ET VENDUE

JEANNE TRAHIE ET VENDUE

« Oh! s'écriait Jeanne, à la sortie du sacre, envahie par l'ivresse générale, que ne puis-je mourir ici! »

Et comme l'archevêque de Reims lui demandait : « Où croyez-vous donc mourir? — « Je ne sais, répondit-elle; ce sera où il plaira à Dieu. J'ai fait ce que mon Seigneur m'avait chargé de faire. Je voudrais bien maintenant qu'il lui plût de m'envoyer garder mes moutons, avec mes sœurs et ma mère! »

Les Anglais vaincus, le roi sacré, peut-être Jeanne sentait-elle que sa mission s'arrêtait là, qu'elle n'avait plus rien à attendre que la souffrance, et, redevenant simple fille des champs, elle se tournait vers son hameau qui l'appelait. Elle ne devait plus le revoir : en échange de la couronne qu'elle venait de donner à Charles VII, la haine des Anglais et l'ingratitude de son roi lui en réservaient une : celle du martyre.

Il n'est pas douteux que Jeanne, à ce moment de sa mission, songea à rentrer dans sa famille. On la retint, et elle s'inclina. Mais quand, au mois d'août, le roi devant qui toutes les routes s'aplanissaient, toutes les villes s'ouvraient, marcha sur Paris, Jeanne éleva de nouvelles objections. « Ses voix lui disaient de ne pas aller plus avant que Saint-Denis. La ville des sépultures royales était, comme celle du sacre, une ville sainte; au-delà, elle pressentait quelque chose sur quoi elle

n'avait plus d'action. » C'est Michelet (1) qui parle, et, commentant les répugnances de la sainte fille, c'est à elle qu'il donne raison contre Charles VII. « Cette inspiration de sainteté guerrière, cette poésie de croisade qui avait ému les campagnes, n'y avait-il pas danger à la mettre en face de la ville raisonneuse et prosaïque, du peuple moqueur, des scolastiques et des cabochiens! L'entreprise était imprudente. Une telle ville ne s'emporte pas par un coup de main; on ne la prend que par les vivres; or les Anglais étaient maîtres de la Seine par en haut et par en bas. Ils étaient en force, et soutenus par bon nombre d'habitants qui s'étaient compromis pour eux... »

Les Français néanmoins emportèrent un boulevard, mais cette première attaque eut des conséquences doublement funestes pour Jeanne. Elle y eut la cuisse traversée d'un trait, et quand elle revint entraînée par la retraite, on fit peser sur elle tout le poids de l'insuccès, on alla jusqu'à lui imputer à crime d'avoir donné l'assaut le jour de la nativité de la Vierge (8 septembre). Et, à partir de ce moment, le pouvoir de Jeanne paraissant faiblir, l'abandon commença. Elle fit, pendant l'hiver, les sièges de Saint-Pierre-le-Moustier et de La Charité. Presque seule, soutenue par quelques rares fidèles, elle emporta Saint-Pierre-le-Moustier; mais, complètement abandonnée devant La Charité par ses troupes qu'une terreur panique dispersa brusquement, elle dut renoncer à prendre la ville. Le duc de Bourgogne étant venu mettre le siège devant Compiègne mal défendue par un gouverneur suspect, elle courut s'y enfermer et, le jour même de son arrivée, elle tenta une sortie. D'abord, les assiégeants surpris cédèrent; mais, bientôt remis, ils revinrent sur les troupes de Jeanne et les

1. J. Michelet: *Jeanne d'Arc*, Hachette et C[ie], Paris.

refoulèrent jusqu'au pont. Restée en arrière pour couvrir la retraite, Jeanne ne put rentrer à temps : elle fut jetée à bas de son cheval et prise par un archer picard ou, selon quelques-uns, par le bâtard de Vendôme qui la vendit à Jean de Ligny, vassal du duc de Bourgogne.

Comment, des mains de ce seigneur qui se fût probablement borné à exiger une forte rançon pour la rendre aux Français, Jeanne passa-t-elle aux mains des Anglais qui la menèrent au supplice après avoir tout mis en œuvre pour la flétrir?

Il faut en accuser tout d'abord la cupidité de Jean de Ligny, sa soumission, dictée par l'intérêt, à son suzerain le duc de Bourgogne, serviteur lui-même des Anglais, et surtout les manœuvres de ces derniers décidés à tout pour s'emparer de Jeanne et assouvir sur elle leur rage de vengeance. Le procès de l'héroïne, sa condamnation et son supplice étaient déjà décidés en leur esprit : il y avait pour eux un intérêt capital à ce qu'un tribunal à leurs gages transformât en œuvres du démon les actes miraculeux de la mission de Jeanne d'Arc et envoyât au bûcher des sorcières l'héroïne que le peuple regardait comme l'envoyée de Dieu.

Les bourreaux de Jeanne trouvèrent dans Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, l'instrument que réclamait la satisfaction de leurs haines.

La vérité historique nous oblige à noter que ce Pierre Cauchon était d'origine française, né à Reims, membre du parti cabochien et s'y signalant par ses violences, il fut, en 1413, chassé de Paris; il n'y rentra qu'avec le duc de Bourgogne et se fit nommer évêque de Beauvais. Chassé également de cette ville, en 1429, par les habitants qui frappaient en lui le valet de la cause anglaise, il reparut quelque temps à Paris puis passa en Angleterre où il se fit anglais. Winchester se l'attacha en le comblant de faveurs qui allèrent jusqu'à le proposer au

Pape pour l'archevêché de Rouen. Mais le pape ne voulait pas de ce candidat indigne et les difficultés soulevées à ce sujet lièrent plus étroitement encore Pierre Cauchon à son protecteur qui se chargeait d'écarter tous les obstacles.

Jeanne d'Arc avait été prise sur la limite du diocèse de Cauchon : celui-ci, devenu son juge, réclama le procès au roi d'Angleterre qui accorda que l'évêque et l'inquisiteur jugeraient ensemble. Mais d'abord il fallait tirer l'inculpée des mains des Bourguignons, Cauchon s'en chargea. Il fit sommation au duc de Bourgogne et à Jean de Ligny de lui remettre leur prisonnière et, connaissant bien ceux à qui il s'adressait, il joignit à cette sommation des offres d'argent : trois cents livres de rentes au bâtard de Vendôme, dix mille francs aux autres « autant, disait-il, qu'on donnerait pour un roi ou un prince, selon la coutume de France. » En même temps, pour rendre la résistance du duc de Bourgogne impossible, le conseil d'Angleterre interdisait aux marchands anglais les marchés des Pays-Bas par lesquels se faisaient les échanges de toile et de laine, base des deux grandes industries flamandes. La Flandre relevait du duché de Bourgogne ; l'effet de cette interdiction était certain. Le duc s'inclina et Jean de Ligny, acceptant l'argent anglais, lui céda sa prisonnière qui fut aussitôt livrée aux Anglais.

Jeanne fut conduite à Rouen vers la fin de décembre 1430. Peu s'en fallut que l'impatience de quelques simples qui n'étaient pas dans le secret de l'atroce comédie du procès, ne vînt couper court aux lenteurs de l'infâme programme des Anglais : à l'arrivée de Jeanne, il fut question de la mettre dans un sac et de la jeter à la Seine. Sa mort suffisait à la populace anglaise, et cette mort pressait : vivante, la Pucelle semblait protéger encore les armes de la France partout victorieuses.

Nous l'avons dit, cette exécution sommaire ne suffisait pas aux Anglais ; elle vengeait leurs défaites, ce n'était pas assez : il leur fallait quelque chose qui entachât la victoire en flétrissant l'héroïne.

Soustraite aux fureurs de la foule, Jeanne fut enfermée, non dans une prison ordinaire, mais au château, dans une cage de fer. Plus tard, on se contenta de l'enchaîner, exposée aux grossièretés de ses gardiens et aux railleries cyniques des visiteurs.

Pierre Cauchon vint s'installer à Rouen, et on s'occupa de composer le tribunal qu'il devait présider. Il eut pour procureur général son vicaire, Jean d'Estivet, dit *Benedicite*. L'Université de Paris fournit des assesseurs : Jean Beaupère, Pierre Maurice, Jacques de Touraine, Nicolas Midi, Gérard Feuillet, Thomas de Courcelles. On en choisit quelques-uns dans le diocèse de Rouen : Gilles, abbé de Fécamp; Nicolas, abbé de Jumièges ; Pierre Miget, prieur de Longueville ; Raoul Roussel, Nicolas de Verdun ; Nicolas Loyseleur et William Haiton, secrétaire des commandements de Henri VI. Quelques membres du tribunal cédèrent à la peur en acceptant d'y figurer : Jean Tiphaine, médecin, ne s'inclina que devant la force. Nicolas de Houppeville fut emprisonné. Les autres rares opposants se le tinrent pour dit.

Tel fut ce tribunal à mot d'ordre. Par un raffinement d'hypocrisie, les juges étaient d'origine française, mais choisis avec soin pour perpétrer l'œuvre anglaise, véritables délégués de l'Angleterre travaillant à ses frais et sous sa surveillance. Aussi bien quelle que fût l'issue du procès, d'ailleurs point douteuse et fixée d'avance, les Anglais tenaient Jeanne, ils l'avaient achetée et ne la rendraient pas : la lettre du roi d'Angleterre livrant Jeanne d'Arc à ses juges, le spécifiait formellement. La postérité est donc fondée à infliger aux seuls Anglais la honte de ce procès et le remords du supplice qui devait le terminer.

VI

PROCÈS ET SUPPLICE

PROCÈS ET SUPPLICE

Jeanne comparut devant ses juges le 21 février 1431. Elle y fut rappelée le 22, le 24 et le 27 du même mois, le 1er et le 3 mars. Interrompus pour permettre aux « docteurs experts en droit divin et humain d'extraire ce qui était à recueillir dans les aveux de l'accusée », les interrogatoires furent repris le 10 mars, dans la prison même, et continuèrent les 12, 13, 14, 15 et 17.

Dans tous ces interrogatoires, les mêmes questions se répétaient ; la forme seule variait, et cela dans un but facile à démêler.

Isolée à son banc, sans conseil, Jeanne déjoua tous les juges, par le seul secours de son bon sens et de la bonne foi qui avait présidé à tous ses actes. « Spectacle touchant ! s'écrie Joseph Fabre. D'un côté, une cinquantaine de docteurs fouillant dans les subtilités de leur dogme pour y trouver de quoi dresser un bûcher à la libératrice de leur pays ; de l'autre, une enfant de dix-huit ans, ignorante, franche et sans peur. Souvent, dans leur zèle, les docteurs parlaient tous ensemble. L'enfant souriait et leur disait : « Beaux seigneurs, faites l'un après l'autre. »

A côté de cette observation, toute d'ironie enjouée, certaines réponses de Jeanne à ses juges éclatent comme des modèles de hauteur et de fermeté. Telle

cette réplique à l'évêque de Beauvais affirmant son droit de la juger :

— Vous vous faites mon juge et vous êtes mon ennemi !

Mais suivons ces interrogatoires.

Le premier roula sur sa naissance, son âge, sa religion, l'enseignement reçu de ses parents et les sentiments que dès son enfance, elle éprouva à l'endroit du roi de France, d'une part, et de ses ennemis, de l'autre. Il y fut aussi question de l'arbre des Fées et de la vertu curative des eaux de la fontaine. Cette dernière partie de l'interrogatoire cachait un piège ; elle s'en tira par le pur aveu de la vérité : elle n'avait jamais vu les Fées, et elle ignorait si les malades qui venaient boire à la fontaine guérissaient ou non.

Sur le point des visions, l'interrogatoire prit une tournure indécente. La sérénité de Jeanne ne se démentit pas un instant. Comme on lui demandait si Saint Michel et les anges lui apparaissaient nus :

— Pensez-vous, dit-elle, que Dieu n'ait pas de quoi les vêtir ?

Le Tribunal insistait : « Parlez-nous de leur corps » et s'attirait cette simple réponse :

— Je n'en puis rien dire. Ce que je sais, c'est que leurs paroles sont bonnes et belles.

Plus loin, à propos des apparitions de Sainte Catherine et Sainte Marguerite, le Tribunal s'entête dans ses questions au moins douteuses : « Comment distinguez-vous si ce qui vous apparaît est homme ou femme ». Et d'un mot, Jeanne décourage ces tentatives :

— A leur voix.

L'interrogatoire sur les actes de sa mission serait à citer tout entier; mais il ne fait que répéter et confirmer ce que nous avons déjà rapporté. Jeanne y déclare qu'en partant elle avait obéi à Dieu. « Quand j'aurais eu cent

pères et cent mères et que j'eusse été fille du roi, je serais partie. » Le Tribunal s'étonnant que Dieu, ayant à donner cette mission, l'eût choisie, elle, une enfant :

— Dieu se glorifie, répondit-elle, quand il lui plaît, dans une faible fille. Il est le Tout-Puissant.

On cherche à lui faire dire si elle n'avait pas quelques sortilèges.

— Mes sortilèges, dit-elle, c'était l'amour de la France et le mépris du danger.

— Ne disiez-vous pas à vos compagnons que les étendards à la ressemblance du vôtre portaient bonheur?

— Non, je disais seulement : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même.

— Pourquoi votre étendard fut-il porté en l'église de Reims, au sacre?

— Il avait été à la peine; c'était bien raison qu'il fût à l'honneur.

Notons enfin cette merveille de sagesse en même temps que de fidélité à une conviction arrêtée :

— De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais, je n'en sais rien. Mais je sais bien qu'ils seront tous mis hors de France, sauf ceux qui y périront.

Très réservée sur le point de ses visions, Jeanne ne le fut pas moins au sujet de la révélation qu'elle avait faite à Charles VII. Sa première réponse fut brutale :

— Allez le lui demander à lui-même.

Puis, consentant à s'expliquer et déclarant que le signe donné au roi était de Dieu, elle se retrancha derrière la promesse qu'elle avait faite à ses saintes de taire ce signe.

Dans un autre interrogatoire, les juges lui demandant si elle avait au cœur bonne assurance sur la fin de sa captivité et si elle savait par révélation qu'elle dût échapper, elle répondit qu'elle s'en rapportait à Notre-Seigneur. Pressée de s'expliquer, de dire si, d'après ses voix, sa délivrance était proche, elle précisa :

— Dans trois mois, je vous répondrai.

Trois mois, c'était la date de son supplice.

Plusieurs fois, mais notamment dans l'interrogatoire qui roula sur ses prévisions, Jeanne répéta sans y être provoquée, on le comprend :

— Tout le royaume reviendra à Charles, fils de Charles, seul roi... Avant qu'il soit sept ans, les Anglais délaisseront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans et perdront tout dans ce pays.

Le grand gage, c'était Paris, qui fut, en effet, enlevé aux Anglais moins de sept ans après le procès de Jeanne.

Le ton prophétique de la plupart de ces réponses fit espérer aux juges qu'ils pourraient amener Jeanne à se dire prophétesse, ce qui leur eût suffi pour l'accuser de sacrilège. Elle réduisit très vite à néant leur espoir.

— Non. Elle ne savait qu'une chose de l'avenir, c'est que les Anglais seraient mis hors de France... Quant à être prise pour une sainte, elle n'en avait jamais rien su.

— Savez-vous être en état de grâce? demanda l'interrogateur.

— Si je n'y suis, Dieu m'y mette; si j'y suis, Dieu m'y tienne.

L'évêque de Beauvais lui fit observer que le port d'un habit d'homme la tenait en perpétuel état de damnation.

— L'âme ne tient point à l'habit, répondit-elle. Il était naturel que, faisant œuvre d'homme, et guerroyant avec des hommes, je portasse habit d'homme.

Elle s'engageait, d'ailleurs, à revêtir l'habit de femme, si on lui permettait de s'en aller; mais elle s'en tiendrait à l'habit qu'elle portait, si elle devait rester aux mains de ses gardes.

Ses juges remarquant que, si elle proclamait souvent le pouvoir de Dieu, elle ne parlait jamais de celui de l'Eglise, y voulurent trouver une preuve de son insou-

mission. Elle déclara qu'elle était venue au roi de France de par Dieu, de par la Vierge Marie, de par les bonnes saintes et l'Eglise victorieuse très haute. « A cette Eglise, je me soumets et tout ce que j'ai fait ou ferai. »

On lui parla de l'Eglise militante, elle refusa de répondre autre chose. On lui dit que, se montrant hérétique, elle risquait le bûcher. Sa fermeté n'en fut pas ébranlée : au pied du bûcher, elle n'eût rien changé à ses réponses.

Hélas! les réponses de Jeanne importaient peu ; on n'en prenait que ce qui pouvait lui nuire, et encore le travestissait-on. La sainte fille était perdue. L'acte d'accusation fut prêt le 17 mars; on lui en donna, devant tous les docteurs, une lecture qui dura plusieurs jours. Le réquisitoire tendait à ce qu'elle fût déclarée : sorcière, devineresse, fausse prophétesse, invocatrice et conjuratrice de mauvais esprits, violatrice des lois, séductrice des princes et des peuples, usurpatrice du culte dû à Dieu, blasphématrice, superstitieuse, mécréante, schismatique, sacrilège, idolâtre, apostate, maldisante et malfaisante, abominable à Dieu et aux hommes.

Jeanne entendit, dans le plus grand calme, sans révolte ni défaillance, la longue et odieuse lecture d'un réquisisoire où toutes ses croyances étaient bafouées, toutes ses intentions calomniées, tous ses actes flétris.

Les innombrables griefs d'accusation, résumés en douze articles, furent soumis à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen et à quelques autres autorités. Pur raffinement d'hypocrisie dans l'iniquité : la réponse des corps consultés ne faisait pas le moindre doute pour les juges de Jeanne. L'Université de Paris confirma les douze articles de l'accusation. Elle reconnut « pour parler le plus charitablement possible » que l'accusée était schismatique, hérétique, apostate, devineresse, obstinée dans l'irréligion et sacrilège.

« C'est pourquoi, si, avertie bénévolement, elle ne

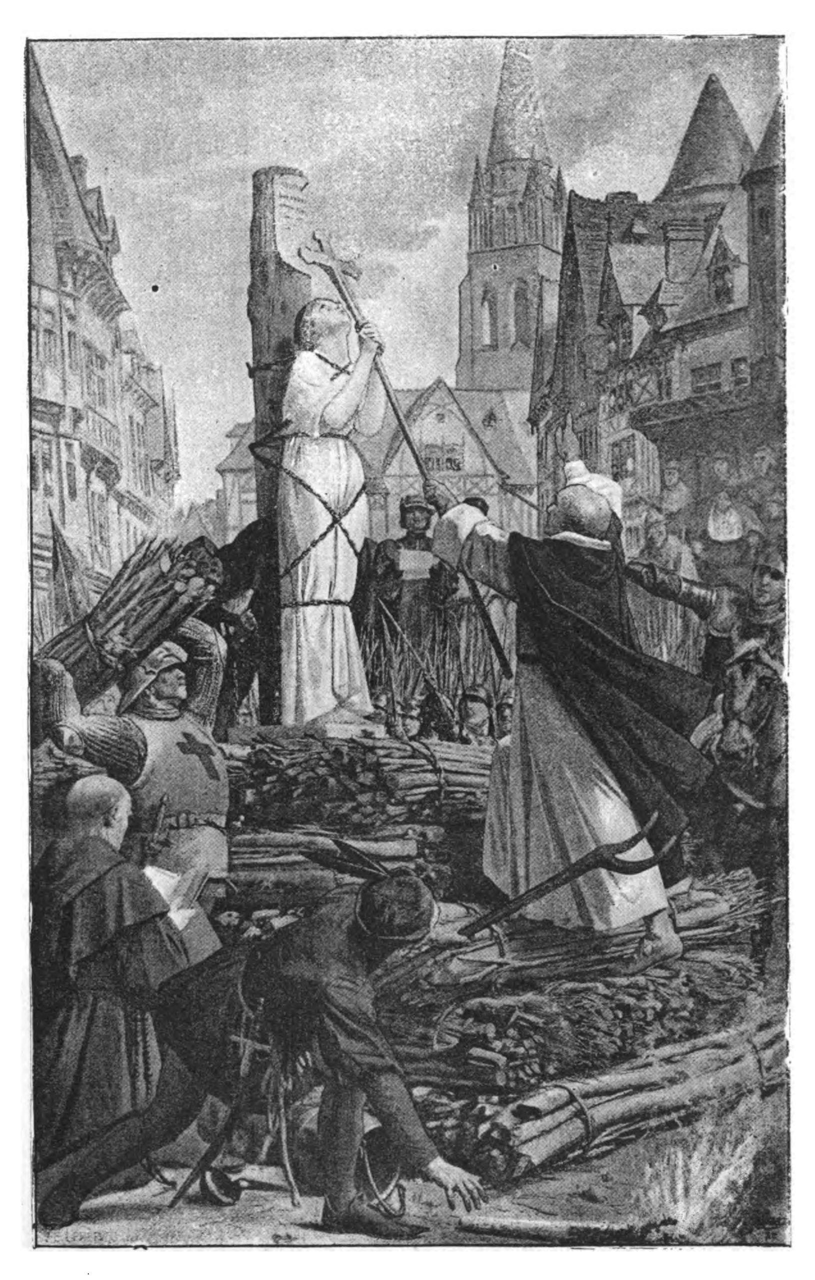
veut pas revenir à la foi catholique, elle doit être abandonnée au bras séculier pour être châtiée selon justice. »

Or, pendant que se jouait ce dernier acte de leur barbare comédie de justice, Jeanne tomba malade. Les Anglais s'émurent : ils n'entendaient pas qu'elle mourût de mort naturelle. « Le roi l'avait achetée cher, il fallait qu'elle fût brûlée ! » On lui dépêcha les meilleurs médecins, et, comme elle se rétablissait, elle dut subir les trois visites réglementaires de ses juges qui venaient avant de prononcer la condamnation, la sommer, sous menace de tortures, de « changer ses dires ».

— Quand vous me feriez arracher les membres et tirer l'âme du corps, répondit-elle, je ne vous dirais pas autre chose...

Sa faiblesse corporelle faisant craindre qu'elle ne passât pendant la torture, on renonça à lui appliquer la question ; et, le 23 mai, prenant acte des refus qu'elle opposait à leurs demandes de rétractation, ses juges prononcèrent la sentence : « Jeanne était retranchée de l'Eglise comme un membre infect et livrée à la justice séculière. »

Mais on n'avait pas renoncé pour cela à arracher à la sainte fille l'acte d'abjuration par lequel il était nécessaire qu'elle se flétrît elle-même. Le 24 mai, on la conduisit au cimetière de Saint-Ouen pour la lecture de la sentence. Le spectacle était préparé, tout était combiné de façon à avoir raison de ses résistances par l'épouvante de ce qui l'attendait. La foule avait été conviée ; le bourreau était présent ; sur la place du Vieux Marché, le bûcher était dressé, visible du cimetière. Toute la matinée, Jeanne avait été obsédée par les théologiens et par son confesseur Loyseleur ; enfin, elle allait être soumise à l'éloquence du fameux prédicateur Guillaume Erard. Jeanne résista aux théologiens et à son confesseur ; au cimetière, elle écouta en silence les objurgations de



LE BUCHER : PEINTURE DE LENEPVEU (PANTHÉON)

Guillaume Erard et ne l'interrompit que pour défendre Charles VII que le prédicateur attaquait. A la fin du sermon, elle éleva la voix et déclara qu'elle maintenait tout ce qu'elle avait dit. Elle ne fit qu'une concession : elle accepterait le jugement du Pape, s'en rapportant à lui, après Dieu. On lui fit observer que l'évêque de Beauvais était le Pape à Rouen : elle le récusa.

L'évêque lut la sentence. Comme Cauchon arrivait à la déclaration qui livrait Jeanne au bourreau, la pauvre fille eut une défaillance. Elle demanda un délai. On le lui refusa : l'abjuration immédiate, ou le bûcher! Jeanne mit une croix au bas de la déclaration. Cet acte quasi inconscient, arraché à la nature brisée, ne devait pas sauver Jeanne.

Ramenée dans sa prison, elle y revêtit les habits de femme qui lui étaient imposés : c'est par là qu'on allait la reprendre. En butte aux brutalités de ses gardes et aux violences impudiques des visiteurs, elle reprit, deux jours après, ses habits d'homme. Le 28 mai, l'évêque et ses assesseurs vinrent constater le fait et la déclarèrent relapse. Ils l'interrogèrent sur ses voix : elle les avait entendues lui reprocher d'avoir « trahi Dieu par son abjuration, perdant son âme pour sauver sa vie ». Et regrettant d'avoir faibli par peur du feu, elle déclara qu'elle entendait ne rien révoquer sans le plaisir de Dieu. Aussi bien « elle aimait autant mourir en une fois que mourir si longuement dans une prison. »

On n'avait plus qu'à allumer le bûcher.

Oh! ce supplice! ces flammes anglaises dévorant sur la terre de France la plus pure incarnation du patriotisme français! Les historiens et les poètes l'ont à l'envi flétri ; par eux l'âme de la Patrie a pleuré des larmes immortelles sur ce bûcher. Qu'on nous permette de citer ce beau mouvement détaché de l'ouvrage de Joseph Fabre, l'historien fervent de Jeanne :

« Vercingétorix et Velléda, martyrs en qui s'incarna jadis la patrie, voici que Jeanne va vous rejoindre, la dernière et la plus grande d'une trinité glorieuse.

Toi, Vercingétorix, tu étais fait pour sauver la Gaule et chasser César; mais tu fus trahi par les prêtres et par les seigneurs; tu fus enfermé six ans dans un cachot; tu ornas le triomphe du vainqueur; et tu péris étranglé.

Toi, Velléda, tu prêchas la guerre de l'indépendance et tu éveillas les Gaulois du sommeil de la servitude; puis, prise et menée captive, tu mourus à Rome d'une mort misérable.

Héros de notre vieille Gaule, le 30 mai 1431, vous dûtes vous lever de votre poussière, pour regarder mourir l'héroïne de notre vieille France! » (1)

Le matin, Martin Ladvenu vint annoncer à Jeanne que son heure était venue. Elle eut une crise de larmes et des cris de douleur; le bûcher l'épouvantait : même résignée à mourir, elle reculait devant ce supplice des sorcières.

« Évêque, cria-t-elle à Cauchon venu pour essayer de lui arracher une rétractation, évêque, je meurs par vous ! J'en appelle de vous à Dieu. »

Frère Martin Ladvenu reçut sa suprême confession, et elle fut admise à communier. A neuf heures, revêtue de la chemise des suppliciés, coiffée d'une mître portant ces mots « Hérétique, relapse, idolâtre, apostate », elle fut livrée au bourreau qui la prit dans sa charrette et la conduisit à la place du Vieux-Marché. Les Anglais, armés de haches et de bâtons, escortaient la charrette.

Au pied du bûcher, une estrade était dressée où l'on fit monter Jeanne pour la montrer à la foule, tandis que maître Nicolas Midi développait, en un sermon, les

1. Joseph Fabre : *Jeanne d'Arc, libératrice de la France*, Librairie Illustrée, Paris.

causes du supplice. Aux dernières paroles du sermonneur, Jeanne tomba à genoux, priant Dieu, adressant un suprême appel à ses voix, demandant à tous pardon et prières pour son âme.

Cauchon lut la sentence qui la livrait au bûcher. Alors, comme c'en était fait d'elle, que tout espoir était vain, Jeanne se tourna vers le ciel qui l'attendait. Elle demanda une croix ; un Anglais en fit une avec un bâton, elle la prit et demanda encore à Frère Isambard d'aller chercher celle de l'église voisine et de la tenir élevée devant elle jusqu'à la fin.

Les Anglais s'impatientaient; leurs soldats demandaient à en finir et pressaient le bourreau, il saisit Jeanne et la fit monter sur le bûcher où il l'attacha au poteau des suppliciés.

Comme le bourreau approchait la torche, elle poussa un cri « Jésus ! » Cauchon était là, cynique, exhortant Jeanne à bien mourir.

— Je meurs par vous ! lui dit-elle pour la seconde fois.

Puis, laissant couler ses larmes :

— Rouen ! Rouen ! s'écria-t-elle, j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir de ma mort !

La flamme montait, la mort venait : Jeanne, du milieu de la fumée, éleva encore la voix pour affirmer sa foi :

— La mort va m'ouvrir le paradis... C'est la délivrance dont me parlaient mes voix.., mes voix étaient de Dieu... mes voix ne m'ont pas trompée.

Enveloppée par les flammes, elle leva la tête vers le ciel et expira en murmurant « Jésus ! »

Tous les assistants pleuraient; seuls quelques soldats anglais essayaient encore de rire. L'un d'eux s'était engagé à porter son fagot au bûcher ; au dernier moment, il recula, près de défaillir : il avait cru voir l'âme

de Jeanne s'envoler sous la forme d'une colombe. Un autre prit la fuite en s'écriant : « Nous sommes perdus : nous avons brûlé une sainte ! »

Ce cri, la postérité l'a retenu et inscrit sur la table des autels qu'elle a élevés à la Vierge Martyre.

La haine des Anglais ne s'arrêta pas au bûcher : Le cardinal de Winchester ordonna que les cendres de Jeanne fussent jetées à la Seine. Il ne nous reste rien de la grande héroïne, que l'impérissable souvenir de sa mission, mais ce souvenir nous suffit.

La Patrie a immortalisé la sainte fille qui mourut pour elle : entre tous les autels élevés à la mémoire des héros dont le génie ou les vertus éclairent son passé, l'autel de Jeanne d'Arc lui est sacré. C'est ce culte national, c'est cette réponse logique de la postérité aux enseignements de l'histoire, que nous avons tenu à enregistrer dans les pages qui suivent.

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE DE JEANNE

LE CULTE DE JEANNE

Le caractère de Jeanne, son sublime dévouement à la Patrie, les miraculeux exploits de sa carrière militante, la délivrance enfin de son pays auraient suffi à immortaliser l'humble bergère de Domremy: dernière étape de sa mission providentielle, le bûcher de Rouen a sacré cette héroïque figure en lui mettant au front l'auréole du martyre.

« Dieu, a écrit un de nos grands poètes, réservait à Jeanne un sort achevé : il n'en est point sans l'iniquité des hommes et sans le martyre pour son pays. » Jeanne d'Arc a épuisé la coupe de l'iniquité humaine et subi le martyre pour la France: elle a eu le sort achevé qui lui était réservé — et la main serait deux fois sacrilège qui oserait toucher à la couronne de gloire et de sainteté que la foi et la reconnaissance lui ont tressée.

Il faut le dire, à l'honneur de la France et à la confusion des ennemis de l'héroïne-soldat de Dieu : nulle victime n'a été, à l'égal de Jeanne, vengée de ses bourreaux. Cette vengeance commença au lendemain même du supplice. « Nous sommes perdus; nous avons brûlé une sainte ! » s'écriait, aux dernières lueurs du bûcher, un de ceux qui l'avaient allumé. Juste pressentiment arraché par le remords et l'effroi : le succès des armes françaises que l'esprit de Jeanne éclairait encore, allait

persister en se développant jusqu'à l'expulsion définitive des Anglais. Sans plus attendre, l'œuvre de réparation allait commencer : à l'exception des seules parties du sol encore opprimées par les Anglais, toute la France allait pousser le même cri de réprobation à l'adresse des bourreaux de Jeanne ; Charles VII, pris de regrets, hélas! tardifs, appuierait de tout son pouvoir la demande de réhabilitation formulée par les parents de la vierge martyre; Louis XI, son fils, ferait relever la maison de Jeanne d'Arc à Domremy, et, en 1612, un autre roi, Louis XIII, consacrant l'anoblissement de la famille de Jeanne, lui reconnaîtrait le nouveau nom de Du Lis, tiré des fleurs du blason de France.

Cette œuvre de réparation s'est continuée à travers les siècles; le culte de Jeanne s'est établi, pur comme elle, immortel comme la Patrie qui la célèbre, la bénit et l'invoque au triple titre d'héroïne, de libératrice et de sainte. De génération en génération, ce culte s'est transmis avec l'histoire nationale qui lui a donné ses meilleures pages, par la bouche des poètes qui lui ont consacré leurs meilleurs chants. L'étranger même y a concouru : la *Vierge d'Orléans*, du poète allemand Schiller, est une des plus belles œuvres qu'ait inspirées le souvenir de Jeanne; et, tardive mais significative, réparation, il n'est pas jusqu'à l'Angleterre qui n'ait apporté ses fleurs à cette apothéose: son poète Southey a chanté et glorifié Jeanne.

Il faudrait plusieurs gros volumes pour étudier ce culte dans toutes ses manifestations, pour le suivre, à travers les âges, dans sa marche ascendante vers l'autel définitif où rayonne aujourd'hui l'image de Jeanne d'Arc. Chroniqueurs, historiens, poètes, musiciens, peintres et sculpteurs : de tout temps, la plume qui transcrit la pensée et l'art qui traduit les visions de l'esprit se sont

sentis attirés par la douce en même temps qu'héroïque figure de la Vierge Lorraine: c'est bien ici la tragédie nationale qui, commencée dans une chaumière pour finir sur un bûcher à travers une série d'actions qui tiennent du prodige, doit hanter les cerveaux privilégiés. Les œuvres qu'elle leur a inspirées empliraient une bibliothèque, suffiraient à l'établissement d'un musée national : quelle plus magnifique preuve pourrait-on donner de la place qu'occupe Jeanne sur l'autel de la Patrie?

A ces témoignages, nous avons eu à cœur d'ajouter ceux de nos Prélats français qui ont apporté le précieux concours de leur éloquence et l'appui de leur autorité à la croisade dont nous sommes les modestes historiographes: nous complétons notre revue par une visite aux principaux autels qui ont été élevés à Jeanne d'Arc, gardiens de sa mémoire et de la religion patriotique dont elle est la sainte reconnue et bénie : Domremy, Vau couleurs, Orléans, Rouen, Paris.

Nous n'avons pas pu faire une place à tous les autels de Jeanne d'Arc, si nombreux en notre France patriote : il nous eût fallu citer toutes les villes, les bourgades mêmes que Jeanne marqua de son passage, au cours de sa glorieuse mission, de Domremy à Rouen, et, après elles, les innombrables cités, à commencer par la vieille Lorraine et la malheureuse Alsace, qui encensent et invoquent la grande libératrice. L'étranger même : la Belgique, la Hollande, le Portugal, le Canada, l'Amérique et jusqu'à l'Angleterre, nous eût fourni son contingent de documents. Nous avons dû nous borner à recueillir les seules manifestations empreintes d'un caractère plûtôt national que local, dans les cadres historiques qui font, pour ainsi dire, partie de la légende de Jeanne d'Arc et sont destinés à devenir, s'ils ne le sont déjà, le but des pèlerinages organisés par le patriotisme et la foi en l'honneur de la vierge de Domremy. C'est à

ceux qui prendront part à ces pèlerinages et aux fidèles de Jeanne qui n'y assisteront que par la pensée, dans la communion des mêmes sentiments de reconnaissance et de vénération, que nous dédions spécialement la seconde partie de cet ouvrage.

Ces pèlerinages ont encore, à l'heure où nous écrivons, un caractère privé; la sainte de la patrie attend toujours l'heure de la béatification qui sonnera pour elle le jour où les vœux de ses innombrables fidèles seront exaucés. Ces vœux ne datent pas d'hier; la béatification de Jeanne n'est pas une idée nouvelle, l'idée — pour employer les termes mêmes dont s'est servi à cet égard M. l'abbé Ch. Chapelier, chercheur consciencieux autant que défenseur éloquent d'une cause chère entre toutes aux âmes croyantes et patriotes, — l'idée d'un peuple en détresse rêvant une revanche glorieuse.

Dès avant sa mort, Jeanne fut déclarée bienheureuse par la voix publique. Comme nous l'avons relaté ailleurs, au chapitre de la délivrance d'Orléans, on l'attendait au passage pour baiser ses mains et ses vêtements; on conservait pieusement les objets dont s'était servie celle que le commun du peuple, dit un chroniqueur bourguignon, appelait « l'angélique Pucelle ». La fameuse procession du 8 mai, à Orléans, fut instituée du vivant de Jeanne d'Arc; la bannière et l'image de la sainte fille étaient exposées par le clergé à la vénération des fidèles; son nom volait sur toutes les lèvres; son souvenir était gravé dans tous les cœurs, c'était l'auréole de Jeanne qui éclairait cette touchante cérémonie.

A la mort de l'héroïne, on ne fonda pour elle ni messes, ni obits : on ne priait pas pour son âme, on la priait plutôt. La voix publique — cette voix de Dieu — demanda dès le lendemain du supplice, que Jeanne fût béatifiée, et cette première tentative n'échoua que devant l'opposition intéressée des persécuteurs de l'héroïne.

D'après M. l'abbé Chapelier, notre érudit correspondant, déjà cité, à qui nous sommes heureux de donner la parole pour la proclamation du caractère bienheureux de Jeanne, des médailles, des statues, des images en son honneur circulèrent presque aussitôt après sa mort, même avant, s'il faut s'en rapporter à l'acte d'accusation dressé contre elle (*Cf* : *Quicherat.-Procès* : *T. I. p.* 290.) Il y a ici la trace d'un culte privé très répandu, qui est l'un des plus solides moyens sur lesquels puissent s'appuyer les promoteurs de sa béatification.

Des médailles datant de 1430, et dont l'une se trouve actuellement au musée de Cluny, figurent sur une de leurs faces, le buste ou les armes de Jeanne d'Arc. Or ces sortes de médailles étaient jadis destinées à être portées par les fidèles en signe de dévotion.

Sur un vitrail de l'église Saint-Paul, à Paris, décrit par l'abbé Lebœuf et exécuté par un des peintres verriers de Charles VII, on voyait Jeanne d'Arc habillée en vert, à côté de Moïse, de David et de Godefroy de Bouillon.

Plusieurs gravures antiques représentent la Pucelle avec les attributs de la sainteté. La plus ancienne de ces xylographies date de 1538 : Jeanne, la tête ceinte de la couronne du martyre. Cette gravure se trouve dans le *Regalium Franciæ libri duo*, de Charles de Grassailles, (Lyon, 1528.)

La Lorraine-Artiste (8e année, n° 6-22 juin 1890) reproduit quatre épreuves de vieux bois ayant servi, d'après elle, à l'illustration d'une histoire de Jeanne d'Arc, imprimée vers 1660. Dans la première de ces gravures, Jeanne est nimbée ; mais il est douteux que ces bois antiques se rapportent à Jeanne d'Arc.

Nous avons eu pendant quelques jours entre les mains une curieuse effigie de Jeanne d'Arc, modelée en cire, appliquée sur une tablette d'ivoire. L'héroïne est de-

bout, nimbée d'or, les yeux levés au ciel. Cette effigie de vingt-quatre centimètres de hauteur, remonte au commencement du XVIIe siècle.

Plusieurs statues de Jeanne figuraient dans nos cathédrales ; à Toul, par exemple, dans l'allée latérale gauche, et soutenue à plus de trois mètres de hauteur par une espèce de console scellée dans un pilier qui porte la voûte de la chapelle Saint-Nicolas. Pendant deux cents ans et plus, cette effigie fut entourée de vénération. Elle succomba en 1793, sous les coups d'une fureur sauvage, avec les innombrables statues qui décoraient l'antique cathédrale.

M. Lanéry d'Arc possède, affirme-t-il, dans sa collection une statue de Jeanne d'Arc, XVe siècle, qui semble provenir d'un oratoire. Qu'on nous permette de rappeler ici qu'il faut apporter une extrême prudence dans l'identification de ces statues anciennes. Le musée de Cluny s'est enrichi, il y a quelques années, d'une statue en bois, XVe siècle, autour de laquelle on fit un instant quelque bruit. Elle provient de l'église de Montargis. Les archéologues (*Cf*: *Notes iconographiques sur Jeanne d'Arc*, par E. de Bouteillier et G. de Broux) et quelques autres brochures d'inégale valeur — reconnurent dans cette statue la Pucelle, armée de toutes pièces et montée sur un cheval dans l'attitude du repos. Or, cette statue équestre est tout simplement un saint George. M. Henri Stein, appuyé sur une déposition du trésorier de la fabrique paroissiale de Montargis, en a fait récemment la preuve.

A Beaurevoir, où Jeanne fut gardée prisonnière, le voyageur peut contempler, dans l'église, un vieux tableau assez mal peint, qui représente notre héroïne. C'est une apothéose ; Jeanne est reçue au ciel par Notre-Seigneur entouré de ses anges.

La maison de Jeanne d'Arc, à Domremy, fut dans

tous les siècles, le but d'un pèlerinage très fréquente. Une antique statue de la Pucelle se trouve aujourd'hui dans la première chambre, et les pages du registre où les pèlerins fixent leurs inspirations, débordent à la fois d'enthousiasme patriotique et de vénération religieuse.

Si l'on faisait appel aux poètes et aux chroniqueurs français, on recueillerait même aux plus mauvaises époques de notre histoire, une riche moisson de témoignages en faveur des vertus héroïques et de la sainteté de Jeanne d'Arc. Ce genre de preuves aurait-il la force d'un argument didactique? J'en doute fort, mais il existe deux sortes de documents écrits d'une autorité et d'une signification incontestables : les *Mystères* et les *Oraisons liturgiques*, composées uniquement en l'honneur des saints. Plusieurs de ces oraisons liturgiques concernant la mémoire de Jeanne d'Arc et les prodiges dus à son bras vainqueur, ont été récemment publiées: elles témoignent d'un véritable culte envers la vierge lorraine.

On connaît le *Mystère du siège d'Orléans*, représenté dans cette ville, aux fêtes du 8 mai 1436, et l'on sait que ces mystères n'étaient, du moins dans leur origine, que la prolongation d'une certaine partie de l'office sacré.

Enfin les hagiographes du diocèse d'Orléans mettent la Pucelle au nombre de leurs saintes, et le Martyrologe d'André de Saussay mentionne le martyre de notre chère héroïne. Le *Grand ménologe des saintes Bienheureuses* et *Vénérables Vierges* (par le P. François Lahier, Jésuite, Lille, 1645) donne au 30 mai, La *Vie de la Dévote et généreuse Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans.*

Ne sommes-nous pas en droit de conclure qu'il y a peu de vierges dans les annales de l'Eglise dont les vertus aient jeté plus éclat, et dont la mémoire dans tous les

siècles, soit par un grand peuple entourée d'autant de respect religieux et de bénédiction !

Ces conclusions, la France croyante est tout entière prête à les contresigner; et le jour vient où, cédant à la prière d'un peuple, au témoignage de quatre siècles de vénération, et consacrant le jugement des foules, la suprême autorité de l'Eglise accordera à Jeanne d'Arc la place qui lui est due sur les autels de nos pères, parmi les saints protecteurs de la Patrie, à côté de Sainte Geneviève, entre Charlemagne et Saint Louis.

I

JEANNE D'ARC

DEVANT L'ÉGLISE DE FRANCE

JEANNE D'ARC DEVANT L'ÉGLISE DE FRANCE

« La parole est impuissante devant cette figure unique, incomparable, à laquelle rien ne ressemble, ni dans l'histoire, ni dans la poésie, et dont la beauté surpasse l'idéal même.

J'affirme qu'on ne peut s'en approcher et lire, comme je viens de le faire, les pages de cette histoire, dans ces deux procès, où elle apparaît toute vivante encore, et, j'oserai le dire, étincelante, sans avoir la conviction irrésistible qu'on est là devant une sainte héroïque, devant une envoyée de Dieu.

On y éprouve aussi une impression étrange : on se sent transporté comme dans une atmosphère inconnue où mille éclairs, tour à tour d'une douceur et d'une terreur sublime, traversent l'âme, et on s'écrie, dans un saisissement religieux : C'est une sainte ! Dieu était là !

Ou plutôt, on découvre ici un plan supérieur et divin.

Dans un premier horizon, triste, abaissé, désolé, on voit, hélas ! les iniquités et les malheurs d'une grande nation. Tout y est sombre, désespéré, chargé de nuages épais. L'étranger domine, et nous foule aux pieds ; ses hommes d'armes, durs, avides, envoyés pour le châtiment, passent et repassent, promenant partout le ravage ; mais, trop indignes vengeurs de la justice, et ne sachant punir les crimes que par d'autres crimes, il ne pouvait leur être donné de changer les destinées de

cette grande race française, que Dieu, depuis Clovis, Charlemagne et saint Louis, avait élue pour de si grandes choses.

Alors, dans un horizon plus élevé, sur un fond d'une sérénité divine, apparaît une vision céleste : c'est une jeune fille, pure comme une sainte, intrépide comme l'archange, simple et sublime, modeste et ardente; c'est une guerrière, qui, de son regard et de son épée, disperse et chasse devant elle les bataillons de l'étranger, et entraîne sur ses pas tous les cœurs dévoués encore à la cause sacrée de la patrie.

Prédestinée de Dieu, et admirablement fidèle à son élection, elle concentre dans son cœur, comme dans un pur foyer, toutes les angoisses, tous les espoirs, toutes les vertus, tout l'héroïsme français; elle rend du cœur à tout un peuple abattu, console la grande pitié qui était au royaume de France; et puis, tout à coup, trahie, délaissée, elle disparaît dans les flammes d'un bûcher.

Mais, la victime à peine recueillie dans les cieux, et la flamme du bûcher éteinte, la lumière brille de nouveau au ciel de la France, l'œuvre de Dieu s'achève, la délivrance se consomme; et, purifiée dans ce baptême de sang et de feu, rachetée par ce grand holocauste, la fille aînée de l'Église reprend ses destinées providentielles, et la France, à travers les temps les plus orageux, ne cesse plus d'être le soldat de Dieu, comme dit Shakespeare, et, à l'heure qu'il est encore, dans cette Europe si incertaine et si agitée, c'est le drapeau de la France, c'est son épée, qui garde à Rome le tombeau des saints Apôtres.

O Jeanne, ô sainte enfant, sainte guerrière, sainte martyre, c'est à vous que nous le devons!

Il y a eu depuis d'autres crimes, d'autres malheurs, d'autres victimes. Qu'en arrivera-t-il un jour? L'expiation est-elle achevée? c'est le secret du ciel. Puisse du

moins ma patrie, toujours fidèle à la foi de Jeanne d'Arc, mériter à jamais le regard et les bénédictions de Dieu! »

(Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, 8 mai 1869.)

*
* *

« Jeanne d'Arc est la gloire sans pareille de la France, de l'humanité tout entière. Je ne connais rien de plus beau après la Vierge Marie. Elle est une des plus angéliques figures du ciel. Nous attendons avec impatience de pouvoir l'invoquer sur la terre comme la sainte la plus patriotique, parce qu'il n'y eut jamais parmi nous une âme plus française.

Ah! quand nous sera-t-il donné de lui dire avec l'Église : Sainte Jeanne d'Arc, sauvez la France !

Vous ne serez pas embarrassé pour prouver qu'elle fut une envoyée de Dieu : Tout est là. Si sa mission n'est pas divine, les merveilles de sa vie sont un mystère à renverser tout raisonnement: nous sommes en plein absurde.

Telle vous nous la ferez connaître à Domremy, à Orléans, à Reims, à Rouen, les quatre plus glorieuses étapes de son histoire miraculeuse :

A Domremy, modèle en tout, modèle de tous, par le méritant suffrage unanime de ses compatriotes, le témoignage d'une conduite absolument irrépréhensible, on l'appelait déjà : la *Petite Sainte*.

A Orléans, menant ses guerriers à l'assaut des remparts *au nom de Dieu*. « *Bataillons*, leur disait-elle, et Dieu donnera la victoire » ; et les Anglais furent battus et chassés par une jeune fille de dix-neuf ans.

A Reims, debout près de Charles VII, qu'elle a rétabli roi de France, et qu'elle fait sacrer roi très chrétien.

A Rouen, abandonnée, trahie, calomniée, torturée pendant de longs mois, dans un noir cachot, livrée à tous les outrages, condamnée indignement, et enfin martyrisée sur son calvaire de feu.

Vous n'oublierez pas de rappeler que, déjà au pied du bûcher sanglant, l'heure de la réparation sonnait son premier coup. Anglais et Français se frappaient la poitrine en s'écriant : *Nous sommes perdus, nous avons fait brûler une sainte*; absolument comme au Golgotha: Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu, *disaient le centurion et les soldats qui gardaient Jésus-Christ,* attaché à la croix.

Voilà ce que vous direz.

Léon XIII écrivait récemment : *Columbus noster est, Christophe Colomb est à nous* : personne ne nous disputera Jeanne d'Arc, et nous pouvons dire, les registres de sa paroisse en main : *Joanna nostra est.* Elle est à nous, née comme nous de parents catholiques, devenue notre sœur en Jésus-Christ par le saint baptême, qui fut toujours son vrai titre de gloire, et dont elle ne viola jamais les engagements.

Elle est à nous, dans la chaumière paternelle, pieuse enfant, modeste jeune fille, la joie de ses parents, l'édification de ses compagnes, au catéchisme de son curé, à la garde de son troupeau, au travail des champs, à l'église chaque matin, et souvent à la table sainte.

Elle est à nous dans l'humilité et dans la gloire, dans sa vie et dans sa mort : elle est à nous en tout et partout : à nous toujours.

Nous catholiques, nous avons la propriété exclusive de ces miracles de la Providence.

En vain les falsificateurs de l'histoire veulent nous la prendre en la défigurant, et en la présentant comme une hallucinée. Quoi donc ! Dunois, La Hire, Xaintrailles, et mille autres auraient obéi à une hallucinée ! Vous

qui affirmez cette sottise, auriez-vous obéi à une visionnaire? Est-ce que vous croyez que ces vaillants chevaliers n'avaient pas autant d'esprit que vous?

Gardez vos grands hommes : Mettez-les au Panthéon; nous ne vous les disputerons jamais ; mais Jeanne d'Arc est à nous, de son premier à son dernier jour, sans démenti, sans défaillance : *Joanna nostra est.*

Consultez les *trois mille cinq cents* ouvrages catalogués par M. Pierre Lenéry d'Arc, un jeune savant Aixois, infatigable chercheur de tous les documents qui intéressent son admirable parente dont il porte noblement le nom : vous n'en trouverez pas dix, qui ne soient la justification et l'apologie de la mission divine de la libératrice de la France.

Nous avouons qu'elle fut envoyée à la mort, par un indigne évêque, qui n'avait rien de Français puisqu'il s'était vendu aux Anglais.

Mais le Pape Callixte III a vengé la Vierge de Domremy. Il a ordonné la revision du procès : il a cassé et annulé la sentence comme la plus monstrueuse depuis celle de Pilate. Nous attendons qu'on en fasse autant pour les innombrables et innocentes victimes condamnées par les tribunaux révolutionnaires.

L'évêque Cauchon ne nous appartient pas plus que Judas, puisque nous l'avons répudié par le jugement le plus authentique et le plus solennel; — Cauchon fut le précurseur de Voltaire, ce profanateur de notre gloire nationale, la plus exceptionnelle. On peut les placer côte à côte au Panthéon ; l'un vaut l'autre.

Votre plan est donc tout tracé. Vous ferez ressortir la mission divine de la Bergère lorraine, et par là vous préparerez de nouveaux éléments à sa canonisation : il faut que les impies et les libres-penseurs soient forcés de croire au surnaturel, pris en flagrant délit de sauver la France malgré eux.

Le jour que Rome proposera Jeanne d'Arc à notre culte, ce jour-là la France de sainte Geneviève, de sainte Clotilde, de saint Louis et de tous nos saints français, recevra un honneur que l'univers entier lui enviera. »

(Mgr Gouthe Soulard, *archevêque d'Aix.*)

***

« La France n'a pas de plus beau poème national que l'histoire même de Jeanne d'Arc : à Domremy, une pure et fraîche idylle; à Orléans et à Reims, une brillante épopée; ici, dans nos murs, un drame sombre et sublime à la fois : le martyre que Jeanne appelait sa grande victoire. Quand on l'a fait mourir, elle n'avait pas vingt ans; mais Dieu s'est plu à rassembler dans une vie si courte, et sur cette jeune fille qui a passé, au ciel de la France, comme une radieuse vision, tout ce qui peut émouvoir et charmer les cœurs.

Aussi, depuis quatre siècles, sa popularité a-t-elle été toujours grandissante. L'histoire, la poésie, les arts, l'éloquence ont travaillé à l'envi pour l'honneur de sa mémoire. Ne parlons pas de l'outrage sans nom que lui a jeté, dans le dernier siècle, un génie sans cœur. Aujourd'hui, l'admiration est universelle. L'Angleterre elle-même se montre magnanime dans son repentir. Par la voix de ses Évêques les plus illustres, elle demande avec nous la glorification de Jeanne d'Arc; et l'un d'eux, il y a quelques années, a fait retentir la Cathédrale d'Orléans de cet aveu digne d'un grand cœur : « J'affirme hautement qu'il y a dans nos annales une page que je voudrais arracher au prix de tout mon sang, la page qu'éclaire, à notre honte, le bûcher de Rouen. »

Mais c'est en France, et c'est surtout depuis nos mal-

heurs, que Jeanne est plus aimée. Paris lui a érigé une statue que le peuple couvre d'étendards et de couronnes. Ce n'est plus assez que la ville d'Orléans célèbre chaque année, avec une fidélité inviolable, l'anniversaire de sa délivrance. Une loi a été proposée, tendant à déclarer fête nationale la fête de Jeanne d'Arc : noble pensée à laquelle je m'associe de toute mon âme, mais à la condition qu'il y aura fête pour le ciel comme sur la terre. Tel est le vœu non seulement de la France catholique, celle qui croit et qui prie, celle qui aime Jésus-Christ et l'Église, mais encore de tous les esprits et de tous les cœurs élevés. L'un d'eux saluait naguère la grande libératrice comme le symbole le plus pur, le plus saisissant, le plus pathétique des vertus et des traditions de notre vieille France, et, dans son enthousiasme, il s'écriait : « Si nous osions adresser une prière à Léon XIII, nous lui dirions : Courage, Saint-Père, hâtez-vous de mettre sur cette sainte mémoire la couronne de l'Église. »

C'est à l'Église, en effet, que Jeanne a confié le soin de sa gloire, et cela, au moment où des infâmes abusaient, pour la tromper, de leur caractère sacré. Si elle a fait entendre au nouveau Caïphe cette plainte déchirante : « Évêque, évêque, c'est par vous que je meurs, » jamais elle n'a confondu l'Église, pas plus que la France, avec « cette rare figure de traître ». Non, l'Église n'a pas condamné Jeanne d'Arc : c'est elle, au contraire, qui l'a vengée, en flétrissant ses juges et en proclamant son innocence.

Mais l'œuvre de la réparation ne sera complète que le jour où, sur le front de l'héroïne, brillera l'auréole des saints. C'est le grand acte auquel vient de préluder Léon XIII, montrant une fois de plus qu'il a la génie des opportunités providentielles : car la canonisation de Jeanne d'Arc serait pour tous les peuples, et en particulier pour notre pays, une admirable leçon de foi à la

Providence et à son action souveraine dans le gouvernement des sociétés. »

(Mgr. THOMAS, archevêque de Rouen.)



« Dieu est la source et le principe souverain de toute justice et si dans les sociétés humaines les pouvoirs établis ont le droit de juger, ce n'est que par une délégation divine et ce droit ils ne l'exercent que comme mandataires de Dieu devant lequel ils sont responsables.....

Il peut y avoir ici-bas et il y a en effet, des justices menteuses et des jugements iniques. Dieu a sans doute des compensations providentielles pour l'innocence méconnue et il attend le juge prévaricateur au seuil de l'éternité, mais il arrive aussi qu'il choisit son heure et revise, en ce monde, les justices humaines : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* (1).

L'histoire ne nous a conservé de cette conduite de Dieu, aucun exemple plus frappant et plus illustre que celui de Jeanne d'Arc, la sainte héroïne, martyre de sa foi et de son patriotisme.

. . . .

. . . .

Ah! un cœur d'évêque se serre quand, regardant le tribunal servile et déshonoré qui condamna Jeanne d'Arc, il ne peut se dissimuler qu'il se compose presque exclusivement de prêtres, de religieux, et qu'il est présidé par un évêque; la conscience se révolte et s'indigne quand on les entend se prévaloir de leur caractère sacré pour jouer le rôle de l'Eglise, s'afficher comme représentants de l'Eglise, tandis qu'ils ne sont que les vils instruments d'une politique ennemie, assez audacieuse

1. Ps. LXXIV. 2.

pour se servir de leur ministère et, sans se compromettre, assurer sa vengeance.....

O Jeanne! ô martyre! l'histoire a recueilli votre protestation! Vous en appelez à Dieu et à l'Eglise; Dieu et l'Eglise répondront et jugeront l'iniquité de cette sentence.

. . . .

Dieu a choisi son temps, et il a jugé la justice menteuse des hommes quelques années seulement après le crime de Rouen, lorsque plusieurs des juges coupables vivaient encore et que l'Angleterre, à peine refoulée dans son île, saignait encore de ses blessures; et l'impartialité qui domine cet arrêt de Dieu a si bien éclaté à tous les yeux que personne, même parmi les ennemis de Jeanne, n'a jamais osé l'attaquer.

Mais si le jugement qui a réhabilité Jeanne d'Arc a pu lui rendre son honneur, sa dignité, sa réputation que des juges vendus lui avaient pris, il n'a pu récompenser ses nobles et touchantes vertus, son long et douloureux martyre; il fut impuissant à la replacer sur le piédestal d'où sa condamnation l'avait fait descendre, car il ne put dissiper complètement le doute qu'avait fait naître l'odieuse et criminelle sentence de Rouen.

Eh bien ! c'est ce complément de justice, ce couronnement de gloire, cette récompense de ses mérites que nous demandons aujourd'hui pour Jeanne d'Arc, sa canonisation !

Si l'Eglise a voulu laisser au temps le soin d'apaiser les esprits et d'éteindre les vieilles haines ; si elle a attendu que le sentiment public, éclatant par instinct, vînt lui demander l'achèvement de son œuvre, il semble que l'heure est venue de placer enfin sur le front virginal de Jeanne la couronne de gloire.

En dehors des ennemis de Dieu, nous ne lui connaissons plus d'ennemis, et ceux-là mêmes qui nient le prin-

cipe surnaturel de sa vie ne résistent pas à l'admiration que commandent ses merveilleuses actions. Un mouvement d'opinion grandit chaque jour davantage en faveur d'une justice plus complète à rendre à tant d'héroïques vertus qui honorent l'humanité. L'Allemagne protestante a chanté ses louanges ; l'Angleterre a répudié le crime de Bedford et les injures de Shakespeare. La France sent qu'elle doit à sa libératrice plus qu'un arrêt de justice. Elle l'a glorifiée par ses historiens, ses poètes, ses artistes ; Orléans et Paris lui ont dressé des statues ; une souscription nationale a relevé de ses ruines la maison de Domrémy et un monument expiatoire marque la place où elle mourut.

L'opinion se préoccupe de faire davantage et il a été question d'étendre à toute la France la fête séculaire d'Orléans. Je ne sais si ce projet, se réalisera. Mais qu'on n'oublie pas que, dans Jeanne, ce n'est pas la femme ce n'est pas la guerrière qui nous a sauvés, c'est l'envoyée de Dieu, c'est la sainte ! O mon pays, sache apprécier dans toute son étendue le don que t'a fait le Seigneur : *Non fecit taliter omni nationi* ; il l'a fait pour Israël qui était son peuple ; il l'a fait pour toi qui es le bien-aimé de son Église et son soldat, la nation privilégiée de sa Providence ! Voulant te sauver, parce que tu en étais digne encore, il t'a envoyé plus qu'un capitaine, une vierge, une sainte, une martyre, ce qu'il y a de plus élevé et de plus beau dans son Ciel ! En retour, sache comprendre qu'il faut aujourd'hui répondre à la prédilection divine, et demander à l'Eglise le droit d'honorer dans ta libératrice ce que les meilleurs de tes enfants y ont toujours vu : la sainteté !...

Loin de repousser une prière si digne de sa sollicitude, l'Eglise s'y est montrée favorable. Elle sait, en effet, que Jeanne d'Arc l'a servie en lui gardant la France sauvée du joug anglais et, par là, préservée de l'hérésie

et du schisme. — Qu'eût été l'Eglise, depuis trois siècles, sans la France, sans son appui, et l'ayant pour adversaire? Elle sait que Jeanne d'Arc l'a glorifiée par la sainteté de sa vie et par les dons surnaturels que Dieu lui a départis. En ce moment, elle étudie la cause, et nous nous réjouissons dans l'espérance d'un prochain jugement qui rendra pleine et entière justice, non seulement en vengeant notre sainte héroïne du mal qu'elle n'a pas fait, mais encore en la récompensant du bien qu'elle a accompli. Car elle est morte, on l'a dit, pour des causes qui méritent encore d'avoir des martyrs pour Dieu et la Patrie. »

(Mgr Langénieux, Archevêque de Reims.)



« ... Dans les splendeurs et les triomphes des fêtes de Reims, Jeanne demandait au roi la grâce de retourner à son pauvre village. La France l'y reconduira demain dans des fêtes plus belles et des triomphes plus grands!

La voyez-vous, l'angélique guerrière, comme autrefois « toute armée en blanc », et sa bannière à la main? Elle est suivie par l'armée immense de tous les soldats de France. Guerriers de Clovis, de Charles Martel et de Charlemagne, chevaliers bardés de fer du moyen âge et des guerres saintes, compagnons de Duguesclin et de Bayard, bandes vaillantes d'Orléans, de Beaugency et de Patay, régiments de Turenne et de Condé, conquérants du premier Empire, vainqueurs d'Alger et de Constantine, de Sébastopol, de Solférino et de Magenta, défenseurs intrépides de notre pays dans ses derniers désastres, combattants de l'Afrique et de l'Extrême-Orient, marins héroïques de tous les siècles, ils vont au

sanctuaire de Domremy, et nous les saluons dans l'enthousiasme de la foi et du patriotisme.

O Jeanne ! Jeanne de Domremy et d'Orléans, quand bientôt vous apparaîtrez, suivie de cet incomparable cortège, portant au front l'auréole des saints, la France entière acclamera en vous la patronne de l'armée, l'ange de la patrie, de l'union, de l'espérance et de la victoire!... »

(Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul.)

*
* *

« Fille de Dieu, va, va, redit le grand Archange; je serai avec toi ! »

Et elle va, Messieurs. Elle va à Vaucouleurs et triomphe de Baudricourt. Elle va à Chinon ; elle va à Poitiers et triomphe des théologiens et du roi. Elle va à Blois; elle va à Orléans, prend le commandement de l'armée et la mène à l'ennemi. Son sang coule ; elle s'en émeut, c'est vrai ; mais c'est en voyant d'autres blessures qu'elle jette ce cri : « Jamais je n'ai vu couler le sang français sans sentir mes cheveux se dresser sur ma tête. » Elle emporte les bastilles, escalade les remparts, défait les bataillons anglais, délivre la cité de sa souillure, réduit Fargeau, force Beaugency, s'empare de Talbot. Elle va, elle va et contraint Troyes à lui ouvrir ses portes. Elle va et conduit Charles VII à Reims ; et c'est à l'ombre de son étendard qu'est enfin sacré le roi de France.

« On eût dit, écrit Henri Martin, l'Ange de la France présidant à la résurrection de la patrie. » C'était bien, en effet, la résurrection. Qui l'avait opérée? Dieu, Messieurs ; mais dans sa main, le patriotisme et la foi de la Pucelle.

La mission de Jeanne est finie. Pour toute récompense, la glorieuse enfant voudrait retourner à ses

champs, à son troupeau, près de son père et de sa mère qui « tant se réjouiraient de la voir. » Mais si Dieu ne commande plus, le patriotisme de Jeanne continue d'obéir à son Roi.

Vous savez le reste, Messieurs. Ce n'est plus, hélas! Orléans et Reims : c'est Compiègne et la captivité ; c'est Rouen, la prison et le martyre.

C'est pour la France et pour Dieu que Jeanne d'Arc a vécu : c'est pour la France et pour Dieu qu'elle va mourir.

Il faut, Messieurs, que la Patrie soit une grande chose, une chose quasi divine, pour mettre à ce point en mouvement la puissance de Dieu.

Il faut qu'en particulier la France lui soit bien chère, pour qu'à l'heure du péril, il intervienne en sa faveur avec une si merveilleuse évidence.

Qui pourrait s'y tromper ? Cette obscure bergère, cette enfant, partant de son village pour reconquérir la France, n'est-elle pas un éclatant miracle de Celui que célèbre saint Paul, de Celui qui, pour accomplir ses plus vastes desseins, choisit les plus petits et les plus simples, afin que personne ne lui en puisse contester la gloire? »

(Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.)



« La grande figure de Jeanne d'Arc monte de plus en plus, au milieu des luttes contemporaines, comme le symbole providentiel du véritable patriotisme et des fermes espérances de la nation.

Je suis de ceux qui croiraient blasphémer en divisant l'incomparable libératrice. Pour moi je n'admettrai

jamais qu'on puisse expliquer Jeanne d'Arc en la dépouillant de sa céleste auréole et en dehors de ce cadre que l'Histoire et l'Eglise, appuyées d'une saine critique, agrandissent et justifient de jour en jour.

La Sainte explique l'Héroïne. Tout est là. Aussi doit-il être doux au cœur d'un évêque de constater tous les généreux efforts accomplis en ces derniers temps, pour embellir la couronne de la douce et pure vierge de Domremy. L'Episcopat, on ne saurait trop le redire, et cette affirmation me paraît ici d'une providentielle opportunité, n'a pas d'autre but que de servir les multiples intérêts de l'homme, citoyen de deux patries.

Jeanne d'Arc fidèle à Dieu et fidèle à la France montra, en toute occurrence, qu'on peut aisément concilier ces deux amours. Bien plus elle prêche par les exemples de toute sa vie que le respect de la Religion et le service de Dieu entraînent nécessairement les victoires et la prospérité des peuples.

Il y avait « grande pitié au royaume de France » lorsque « ses voix » lui dirent de marcher. — « Il faut que je parte et que j'accomplisse ma mission, disait-elle, parce que mon Seigneur le veut. — Et qui est votre Seigneur ? — C'est Dieu ! »

Voilà le langage de l'Église, des évêques, du clergé que l'on trouve sans cesse sur les lèvres de l'invincible jeune fille, comme les noms sauveurs de *Jésus* et de *Marie* étaient fixés en lettres d'or sur son étendard.

L'Église catholique revendique la sainte bergère comme une de ses gloires, et en s'intéressant à une telle cause l'épiscopat français, héritier de l'admiration et de l'enthousiasme de l'illustre évêque d'Orléans qu'on appelait « le chevalier de Jeanne d'Arc », montre une fois de plus sa sollicitude pour les intérêts de la Religion et de la Patrie. »

(Mgr CŒURET-VARIN, évêque d'Agen.)

***

« La libératrice de la France, si semblable au Christ rédempteur dans la vie et dans la mort, devait être, comme lui, un signe de contradiction. « Grande pitié, dit un de nos vieux historiens, jamais personne ne secourut la France si à propos et si heureusement, et jamais mémoire de femme ne fut plus déchirée (1). »

Pendant que les prophéties de Jeanne s'accomplissent, on l'oublie peu à peu, et à l'heure où le dernier Anglais quitte le sol de France, le naturalisme païen de la Renaissance défigure son histoire. Jeanne n'est bientôt plus qu'une héroïne tout humaine, éprise de la carrière des armes, une sorte d'amazone altérée de sang et de carnage, armée du carquois de Diane.

De son arc, de ses dards,
Et toute consacrée à l'homicide Mars (2).

Et puis un Hercule féminin qui

Ayant vécu comme Alcide,
Devait mourir comme il est mort (3).

Et puis une femme à séductions autour de laquelle s'agitent l'amour et la jalousie (4). Et puis une femme passionnée qui vend son âme aux esprits infernaux pour séduire le cœur de son roi (5). Et puis, sous la plume française de Voltaire, à l'âme corrompue et au cœur

1. Estienne Pasquier: *Recherches de la France.*
2. Des Graviers.
3. Malherbe.
4. Abbé d'Aubignac.
5. Shakespeare, *Henri IV.*

de Prussien, une fille perdue, un être obscène, la honte de la nature (1). « Le flot de boue montait, montait et menaçait d'engloutir jusqu'à la dernière notion de la libératrice nationale (2). »

Mais, Dieu soit béni ! il était donné à notre XIX[e] siècle de relever cette noble, chère et sainte mémoire. En voulant éclairer le passé de la France, la science a fait des découvertes contre lesquelles ne peuvent plus lutter les misérables restes du naturalisme païen et de la tradition voltairienne. A la lumière sincère et crue des documents, l'esprit public s'est réveillé de sa torpeur, l'opinion égarée a repris le vrai chemin de l'histoire et s'est trouvée en face de la vraie Jeanne d'Arc, élue de Dieu, inspirée de Dieu, bras de Dieu, victime de Dieu, miraculeusement suscitée du ciel pour sauver le peuple béni des Francs. L'éloquence enhardie par la science a chanté avec enthousiasme l'idylle, l'épopée et le drame à travers lesquels se déroule la vie de la douce, vaillante et sainte libératrice. Elle est même venue d'outre-mer pour faire au nom du peuple bourreau son amende honorable (3). L'art s'est inspiré dans ses œuvres de ce type à la fois charmant, héroïque et touchant. Le patriotisme chrétien rêve pour lui des fêtes et des monuments où puissent s'exprimer grandement et noblement l'admiration, la reconnaissance, l'amour et le repentir. Evêque du martyre, vous nous réunissez aujourd'hui pour achever l'œuvre de la réparation, et pour consacrer à la

1. Voltaire, *la Pucelle*.
2. Lecoy de la Marche. Cf son intéressante brochure: *le Culte de Jeanne d'Arc*, dans laquelle j'ai pris tous ces renseignements.
3. Mgr Gillis, vicaire apostolique d'Edimbourg, dans le panégyrique qu'il prononça à Orléans (8 mai 1857), commença par cet aveu : « Il y a une page que, pour l'honneur de mon pays, je voudrais n'avoir pas trouvé place dans les annales de l'histoire. »

mémoire de celle qui fut, ici, injustement condamnée et suppliciée, un monument expiatoire dont les magnificences nous rappellent toutes les gloires de sa vie. Évêque de la victoire et de la délivrance, vous célébrez chaque année des fêtes superbes auxquelles le cœur de la France chrétienne s'associe. Évêques du berceau des révélations, de la mission, du triomphe et du sacre, vous voulez avoir aussi votre mémorial, et vous entendez qu'il soit digne de la France et de sa libératrice. Honneur à votre patriotisme !

Mais permettez-moi de faire appel à votre piété et de demander à vous tous, Messeigneurs, à tous les évêques à tout le clergé, à tous les fidèles de France, une vaste union de désirs, de vœux, de sollicitations pour obtenir de l'Église un monument plus durable, plus sacré, plus salutaire pour nous que tous les monuments : un autel devant lequel nous pourrons prier la Vierge martyre, et au-dessus duquel nous pourrons écrire en lettres d'or, ces paroles de la Sagesse : *Quam pulchra est casta generatio cum claritate* ; *immortalis est memoria illius apud Deum et homines. — In perpetuum coronata triumphat.*

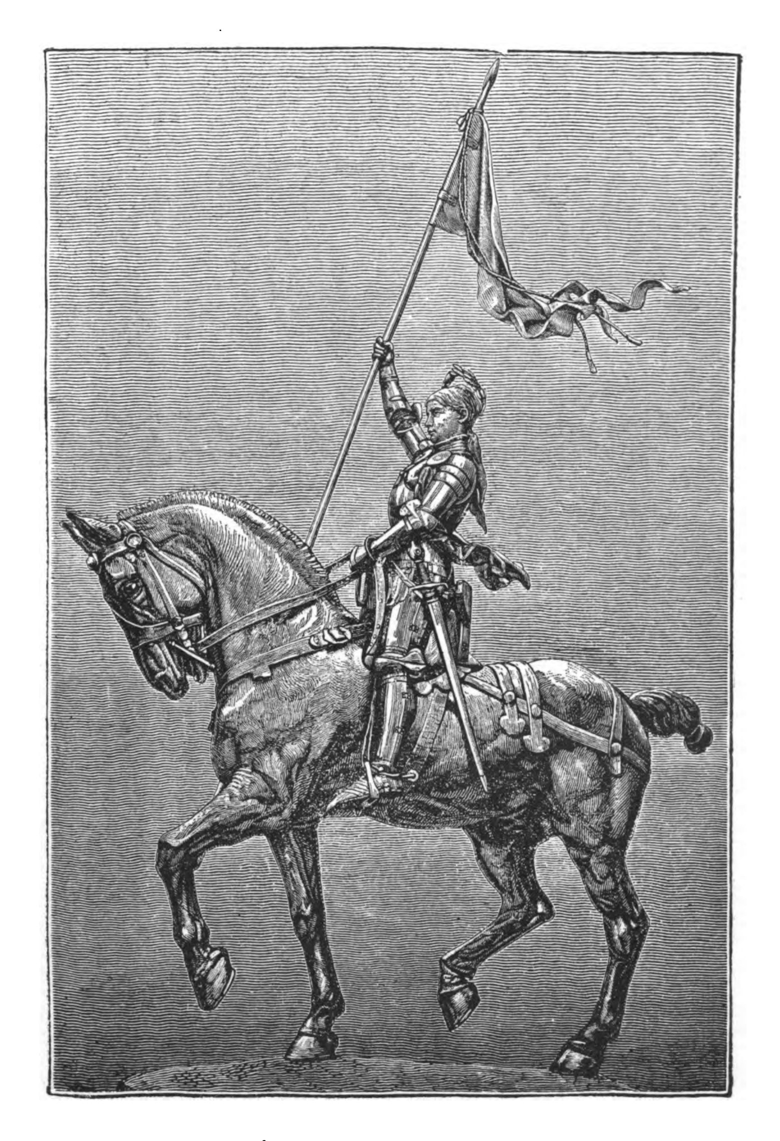
O sainte Église, je vous en prie, au nom de la France, après avoir réhabilité la mémoire de Jeanne, exaltez-la. Dites-nous qu'elle est vénérable, bienheureuse et sainte. Il vous faut pour cela des miracles; mais n'est-ce pas un des plus grands miracles que l'on puisse voir que l'accomplissement fidèle des oracles de cette inspirée, que l'achèvement inexorable par cette morte de la mission que Dieu lui a confiée? Nous ne pouvons plus vénérer ses reliques, emportées par les flots dans la grande mer; mais Dieu ne nous les a-t-il pas soustraites pour nous faire entendre que Jeanne était son ange? Les anges chargés des grandes missions libératrices ne nous ont pas laissé de reliques, et cependant nous les honorons. Sainte Église du Christ Sauveur, vous faites tout

à propos. En ces derniers temps, vous avez exalté, en la personne de Benoît Labre, l'extrême pauvreté, pour protester contre les convoitises et les abus de la richesse. Vous avez exalté, en la personne de Jean-Baptiste de la Salle, l'enseignement chrétien, pour le protéger contre toute entreprise néfaste et le recommander à la sollicitude des vrais amis du peuple. Exaltez, en la personne de Jeanne, le patriotisme chrétien, afin de protéger la France contre les alliances armées qui la menacent, afin que, comprenant que Jésus-Christ est son vrai maître et son vrai *droicturier*, comme disait Jeanne, elle puisse, dans l'esprit et la vertu de cette vaillante et sainte Vierge, reconquérir ses frontières, reprendre sa place dans le monde, et accomplir envers vous son devoir de fille aînée. Donnez-nous une bienheureuse Jeanne, et nous la prierons pour tous les ennemis de Dieu et de sa sainte cause; non pas, certes, afin qu'ils soient *boutés* hors de toute France, mais afin que, *boutés* hors de tout mal par la conversion de leurs âmes, ils puissent dire un jour avec nous : bienheureuse Jeanne, priez pour la France, protégez la France, sauvez la France! Ainsi soit-il.

(R. P. MONSABRÉ, Cathédrale de Rouen, 30 juin 1892.)

II

PARIS



STATUE DE FRÉMIET, PLACE DES PYRAMIDES, PARIS

PARIS

Dans la préface de son beau livre : *Jeanne d'Arc libératrice de la France*, Joseph Fabre exprime ce vœu :

« La République Française devrait décider qu'il y aura annuellement un jour où la fête de l'héroïne sera célébrée par toute la France... La nation a déjà sa fête de la Liberté : elle aurait sa fête du Patriotisme. »

La réalisation de ce vœu ne serait que la consécration officielle de ce qui existe : Jeanne d'Arc est fêtée par toute la France, et, avec un éclat qui n'a rien à envier des solennités nationales, aux diverses stations de la mission de Jeanne. Paris y figure brillamment : l'histoire de la Vierge Lorraine est superbement retracée aux murailles du Panthéon (*Lenepveu pinxit* : *Voir nos gravures*) ; sa statue séquestre, de Frémiet, s'élève sur la place des Pyramides, à quelques pas de l'emplacement de l'ancienne porte Saint-Honoré devant laquelle Jeanne fut blessée : elle se partage, avec celles de nos provinces perdues, les plus fervents hommages des Parisiens, et les bouquets et les couronnes dont ils la décorent perpétuellement et, d'une façon toute spéciale, aux anniversaires nationaux, attestent éloquemment leurs sentiments de vénération patriotique.

Sur l'autel de Paris, Jeanne est à côté de Sainte Geneviève : c'est assurément un spectacle entre tous suggestif que celui de Paris-Capitale, de la ville de

toutes les grandeurs et de tous les éclats, brûlant le plus pur de son encens aux pieds de deux bergères...

A côté de ces manifestations générales des sentiments parisiens, nous devons signaler le culte spécial érigé à Jeanne d'Arc dans un des quartiers de Paris, sous l'initiative de M. l'abbé de Bonniot.

Ainsi que nous le rappelons plus haut, Jeanne fut blessée, le 8 septembre, à l'attaque de la Porte Saint-Honoré. Elle fut ramenée de là au camp français, à La Chapelle, où s'opéra sa guérison. C'est pour perpétuer ce souvenir et honorer en même temps la mémoire de l'héroïne que M. l'abbé de Bonniot a, il y a trois ans, institué dans le quartier de la Chapelle la fête de Jeanne d'Arc. Cette fête est célébrée, tous les ans, le 8 septembre, dans la petite église Saint-Denis, à l'endroit même où s'élevait autrefois le modeste autel devant lequel s'agenouillait Jeanne. Ce jour-là, l'intérieur et l'extérieur de l'église sont décorés de trophées de drapeaux et les bouquets s'amoncellent autour d'une statue qui se dresse devant l'église et représente Jeanne debout, pressant son étendard sur son cœur. Cette statue, fondue par M. Maurice Denonvilliers, est l'œuvre du statuaire Félix Charpentier, première médaille du Salon de 1890.

La fête du 8 septembre dernier, présidée par M. le chanoine Bertrand, directeur des œuvres militaires du diocèse de Paris, a été, en sa brillante solennité, une grande joie pour les innombrables fidèles de Jeanne d'Arc et une récompense pour le prêtre patriote à qui revient l'honneur de cette fête de la Patrie et de la Foi.

III

ORLÉANS

ORLÉANS

On peut dire que, pour Orléans, le culte de sa libératrice remonte à l'arrivée de Jeanne dans ses murs ; mais ce fut à dater de la sentence de réhabilitation, 1456, qu'il put s'y manifester publiquement. Dès la proclamation de cette sentence impatiemment attendue, la ville d'Orléans s'empressa de payer la dette de reconnaissance que, sans attendre l'arrêt du tribunal institué par Callixte III, elle avait dès longtemps reconnue. Ayant été la première à éprouver les bienfaits de la mission de Jeanne d'Arc, elle voulut l'être aussi à proclamer la grandeur de sa libératrice, et ce furent des femmes — ces dames d'Orléans dont quelques-unes avaient travaillé à broder l'étendard offert à l'héroïne, — qui prirent l'initiative de cette grande manifestation en l'honneur de la vierge de Domremy. Vendant leurs bijoux, prenant sur leurs ressources, elles firent élever à Jeanne, sur le pont témoin de ses premiers exploits, un monument composé de quatre figures : au milieu, le Christ en croix avec, à ses pieds, la Vierge sa mère; des deux côtés, Charles VII et Jeanne d'Arc, en prières. Brisé en 1567 par les protestants, ce monument fut restauré en 1571 par Jean-Hector Lescot, dit Jacquinot, fondeur orléanais. Quand le vieux pont dut être démoli, en 1745, le monument fut transporté à l'Hôtel de Ville où il resta jusqu'en 1771, époque à laquelle il fut relevé à l'embranchement des

rues Nationale et de la Vieille-Poterie. La tourmente révolutionnaire l'emporta et, de ses statues, fit des canons dont l'un fut baptisé la Pucelle d'Orléans. Mais le culte de Jeanne d'Arc ne s'éteignit pas pour cela : la haine des Anglais, redevenus les ennemis de la France, allait le réveiller. Le conseil municipal adressa au premier Consul une pétition tendant à obtenir l'autorisation d'élever un nouveau monument à Jeanne d'Arc : ce monument, de Gois fils, fut inauguré en 1804, place du Martroy; transféré, en 1855, sur la rive gauche de la Loire, en avant du pont, il fut remplacé par la statue équestre de Foyatier, pour laquelle l'Etat fournit le bronze de neuf canons. Cette statue est ornée de bas-reliefs de Vital-Dubray représentant les grandes scènes de la mission de Jeanne d'Arc.

Le souvenir de l'héroïne lorraine est, d'ailleurs, attesté à chaque pas dans Orléans. Ici, c'est une colonne surmontée d'une croix qui rappelle l'emplacement du fort des Tournelles; là, dans la vieille rue du Tabourg, non loin de la demeure d'Agnès Sorel, c'est la maison où Jeanne d'Arc reçut l'hospitalité de Jacques Bouchier, trésorier du duc d'Orléans; à l'Hôtel de Ville, c'est la cheminée monumentale du grand salon décoré de bas-reliefs exécutés par MM. Jouffroy et Valette et représentant Jeanne à Domremy, son entrée à Orléans et le sacre de Reims; dans l'antichambre, c'est un tableau remarquable du grand peintre anglais Wingfield: *Jeanne d'Arc à l'église*, œuvre de réparation à ajouter au poème de Southey, que nous avons signalé ailleurs.

Séculaire et de chaque instant, le culte orléanais pour sa libératrice a, tous les ans, le 8 mai, anniversaire de la délivrance, ses solennelles manifestations.

Le tableau de ces fêtes annuelles a sa place ici : nous avons choisi, pour en mettre le récit sous les yeux de nos lecteurs, les fêtes du 8 mai 1891, non pas seulement



STATUE DE FOYATIER, A ORLÉANS

parce qu'elles furent particulièrement brillantes, mais aussi et surtout parce que la présence du chef de l'Etat, en associant le pays aux fêtes orléanaises, vint donner à ces dernières le caractère national que réclame pour elles le vœu de Joseph Fabre :

Le 7 mai, à midi, du haut de la Tour de Ville, une fanfare éclatait, annonçant le glorieux anniversaire de la délivrance d'Orléans, et la cloche du beffroi sonnait son premier coup. De quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à la nuit, la même cloche rappellera aux Orléanais l'heureux événement.

Le train présidentiel arrive à une heure en gare d'Orléans. Reçu par le général commandant le 5e corps, le général commandant la 10e division, le préfet, le maire, les sénateurs et les députés du Loiret, M. Carnot monta dans un landau, et, au bruit du canon, des tambours et des clairons, se dirigea vers la préfecture. Le cortège passa devant un groupe improvisé par le sculpteur Lanson et représentant le grand Carnot couronné par la victoire. Devant la statue de Jeanne d'Arc, un groupe de jeunes filles offrit des bouquets au Président.

Dès son arrivée à la Préfecture, M. Carnot reçut la visite de Mgr le cardinal-archevêque de Lyon ; puis, il procéda à la réception des corps élus et constitués et des fonctionnaires de la ville et du département. Au cri de « Vive Carnot ! » poussé par les maires, le Président de la République, très heureusement inspiré et soulignant le caractère de sa présence, demanda de substituer le cri de « Vive Jeanne d'Arc ! »

A signaler, au cours de cette réception, la présentation à M. Carnot d'un descendant de la famille de Jeanne d'Arc, M. Pierre d'Arc, avocat à Aix.

A quatre heures, le Président de la République commença la visite de la ville, en commençant par l'Hôtel de Ville.

M. Carnot se rendit partout où revit spécialement le souvenir de Jeanne et de ses exploits.

La véritable fête de Jeanne d'Arc commença à huit heures du soir : M. Carnot y assista du haut d'une estrade élevée rue Jeanne d'Arc et adossée au lycée.

Au premier coup de huit heures, au bruit du canon tonnant au fort des Tournelles, au son des cloches chantant à toutes volées, le défilé historique commença. Les troupes de la garnison ouvraient la marche, devant la cavalcade représentant l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans. Les troupes et le cortège vinrent se ranger en hémicycle sur la place Sainte-Croix, en face de la cathédrale. Les tours et la façade de la basilique s'illuminant à la fois, le cardinal-archevêque de Lyon apparut sous le portail, ayant à ses côtés Mgr l'évêque d'Orléans et huit autres prélats en costumes pontificaux, entourés du clergé et des chœurs chantant le *Magnificat*. Sur leurs têtes flottaient les bannières de Saint-Michel, de Saint-Aignan et de Sainte-Marguerite.

Précédé de la bannière de Jeanne d'Arc et de celle de la ville, le maire s'avança, à la tête du conseil municipal, et remit aux prélats l'étendard de la Libératrice. « Je suis heureux, dit-il, de remettre au primat des Gaules, comme symbole d'union entre tous les Français cet étendard qu'une fois déjà j'ai eu l'honneur de remettre entre les mains de Mgr l'archevêque de Paris. »

Le cardinal-archevêque de Lyon répondit : « Je reçois avec joie ce symbole de paix et d'union. » Puis tous les prélats bénirent la population et rentrèrent dans la cathédrale au chant du *Te Deum* qui, voilà quatre cent soixante ans, avait salué la délivrance d'Orléans.

La sécheresse forcée du compte-rendu de ces fêtes qui, depuis des siècles, se renouvellent tous les ans au milieu d'un enthousiasme toujours grandissant, ne donne

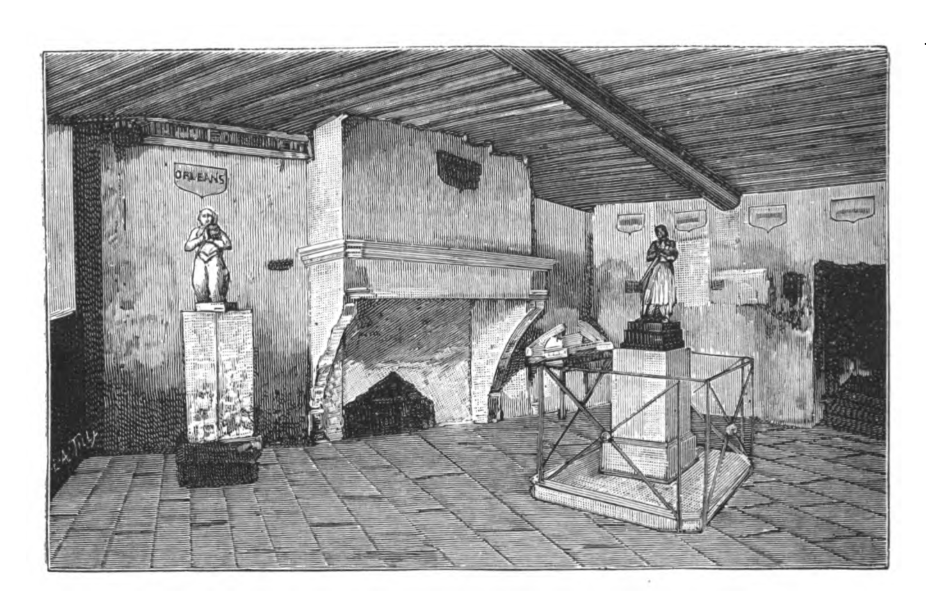
qu'une faible idée du culte dont la ville d'Orléans entoure la mémoire de sa libératrice.

Nous ne saurions terminer ce court chapitre, sans rendre un hommage à l'éloquent évêque d'Orléans Mgr Dupanloup, dont nul n'a oublié l'ardente campagne pour la canonisation de Jeanne d'Arc.

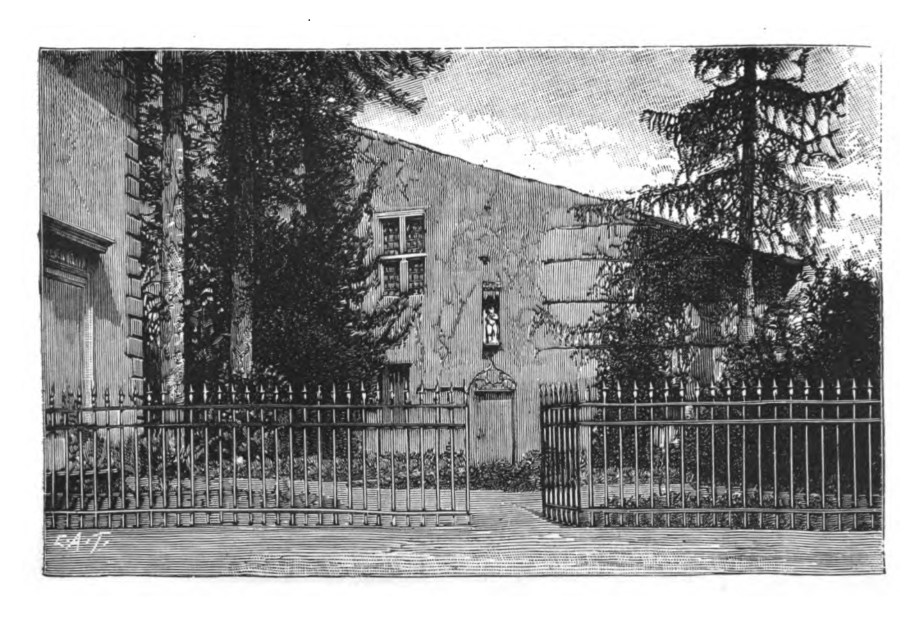
Tous les ans, du haut de la chaire de la cathédrale, quelque maître de l'éloquence chrétienne prononce le panégyrique de Jeanne d'Arc : par deux fois, le 8 mai 1855 et le 8 mai 1869, Mgr Dupanloup s'acquitta de cette tâche patriotique, et ces deux panégyriques qui préparaient la canonisation de Jeanne, peuvent être considérés comme l'expression la plus haute et la plus fervente de la religion du souvenir et de l'admiration dont Jeanne d'Arc occupe à juste titre les autels.

IV

DOMREMY



INTÉRIEUR DE LA MAISON DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY



EXTÉRIEUR DE LA MAISON DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY

DOMREMY

Domremy — le Bethléem de la nouvelle rédemption — s'enorgueillit à juste titre d'avoir donné le jour à la libératrice de la France. Toute pleine des souvenirs de Jeanne d'Arc et comme par eux auréolée, l'humble bourgade est entrée dans l'immortalité à la suite de sa glorieuse enfant. C'est aujourd'hui, et depuis quatre siècles, un lieu de pèlerinage patriotique.

Nous reproduisons deux vues de la maison historique où naquit Jeanne d'Arc : l'extérieur, tel qu'il se présente actuellement aux yeux des pèlerins, et la chambre où Jeanne naquit, avec, comme décoration moderne, une reproduction de la statue due au ciseau de la princesse Marie d'Orléans. Cette maison fut restaurée, nous l'avons dit, sur l'ordre de Louis XI ; une inscription que nous rappelons plus loin, l'établit. D'après Michel Montaigne qui la visita en 1580, la maison de Jeanne d'Arc était décorée à l'intérieur de peintures rappelant les actes de l'héroïne; voici, en effet, ce que dit à ce sujet l'auteur des *Essais* : « La maisonnette où Jeanne naquit est toute peinte de ses gestes; mais l'âge en a fait corrompre la peinture. » Le temps aura, depuis, achevé son œuvre, car on ne signale nulle part trace de ces peintures. L'histoire est muette sur ce qu'il advint de ce berceau de la vierge lorraine pendant la Révolution et l'Empire. En

1818, la maison de Jeanne d'Arc était la propriété de Gérardin. Ce dernier avait enlevé, pour en décorer la porte de sa maison neuve, avec une très ancienne statue de l'héroïne, le monument qui, depuis le xve siècle, surmontait la porte de la maison historique et dont nous donnons plus loin la description. A cette époque, sur la demande du conseil général des Vosges, M. de Choiseul, président du Conseil des Ministres, soumit à Louis XVIII un projet tendant à l'acquisition du berceau de Jeanne d'Arc par l'Etat et à l'érection d'un monument national. Le roi acquiesça et ordonna, avec la conservation et la restauration de la maison historique, la création d'une école de jeunes filles dont cette maison formerait le principal corps de bâtiments, et l'érection d'une fontaine ornée du buste de Jeanne d'Arc.

Voici la description du monument, d'une très élégante simplicité et d'une grande valeur historique, qui surmonte la porte de la maison : il est composé de deux pierres de cinq à six pieds de long, sur cinq de large, formant cintre et renfermant trois écussons resserrés, avec inscriptions et ornements, le tout circonscrit par une courbe qui s'élève pour former une ogive. L'un des des écussons est aux armes de France; l'autre est celui de la famille de Jeanne d'Arc: une épée verticale, pointe en haut, surmontée d'une couronne et flanquée de deux fleurs de lis; le troisième est rempli par trois figures qui représentent, pour les uns, des fers de lances ou des flèches et, pour les autres, des socs de charrue. Comme inscription, une date 1461, probablement celle de la restauration ordonnée par Louis XI, ainsi que l'établit la seconde inscription : *Vive le roi Loys*! et enfin une devise : *Vive labeur*!

La fontaine est l'œuvre de M. Jollois; elle est érigée sur la petite place qui fait face à l'église. C'est une base quadrilatère sur laquelle s'élèvent quatre prismes de



PORTRAIT DE Mgr SONNOIS, ÉVÊQUE DE S .-DIÉ

deux pans, avec deux frontons où sont inscrits les noms de l'héroïne. Sous cet abri, apparaît le buste de Jeanne, de Legendre-Heral. Jeanne est représentée avec de longs cheveux flottants sous une toque à panache. Ce monument fut inauguré le 10 septembre 1820. A cette occasion, des fêtes solennelles furent données auxquelles assistèrent des députations de la France entière ayant à leur tête la députation d'Orléans.

Comme nous le constatons plus haut, Domremy, suivant la glorieuse fortune de Jeanne d'Arc, attire depuis des siècles la foule des pèlerins français, et, soit curiosité soit vénération, l'affluence des étrangers y est grande : détail que notre amour-propre national aime à relever, les Anglais tiennent, par le nombre, la tête des pèlerins étrangers.

Le mouvement de ferveur qui, depuis 1870 et comme une réponse naturelle aux malheurs de la Patrie, s'est dessiné d'une façon si éclatante autour de la mémoire de celle qui restera éternellement l'incarnation du patriotisme, devait avoir et a eu ses premières manifestations aux endroits qui furent témoins de la mission de Jeanne d'Arc. En 1878, comme nous le rappelons ailleurs, un comité se constitua sous le patronage de Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié, pour l'édification d'une église de Jeanne d'Arc, à Domremy, sur l'emplacement même du Bois-Chesnu. Mgr de Briey est mort avant d'avoir vu se réaliser son projet patriotique; mais l'œuvre a trouvé en son successeur, Mgr Sonnois, un énergique continuateur. A l'appel du vénéré prélat, deux comités se sont constitués, l'un à Saint-Dié, sous sa présidence, dans lequel figurent les premiers noms du diocèse; l'autre à Neufchâteau (chef-lieu de canton de Domremy), portant ce nom modeste : *Le sou de Jeanne d'Arc*. Le comité de Saint-Dié a déjà obtenu de magnifiques résultats; celui de Neufchâteau

a recueilli, en quelques mois, presque sou par sou, la somme importante de quinze mille francs.

Le succès de l'œuvre est assuré. A quelques pas de la vieille église bâtie au xve siècle sur les ruines de celles où Jeanne fit ses premières prières et que brûlèrent les bandes bourguignonnes, s'élèvera bientôt la basilique nationale rêvée par Mgr de Briey, édifiée par les soins et grâce au zèle de Mgr Sonnois et de ses collaborateurs. Déjà l'édifice sort de terre; le 15 mai 1891, le R. P. Létendard, supérieur des missionnaires de Jeanne d'Arc, put célébrer dans la crypte, terminée à cette date, de la basilique en construction, la première messe officielle de l'Œuvre des prières pour l'armée dont Mgr Sonnois a eu la belle idée de fixer le siège à Domremy.

Nous publions, d'après le projet de son éminent architecte, M. Paul Sédille, une vue de cette basilique appelée à abriter l'autel de Jeanne, espoir et consolation des patriotes fidèles à la foi dont elle fut l'héroïque confesseur. Le magnifique groupe de Saint-Michel, que nous donnons également, est l'œuvre de M. Allar : il est destiné à décorer l'entrée de la basilique. M. Sédille a fait une large place, tant au dehors qu'au dedans du monument, aux sujets et aux ornements décoratifs : le fronton et les frises porteront, gravés sur le marbre ou peints sur mosaïque, les écussons des familles dont les ancêtres furent les compagnons de Jeanne, comme de celles dont les membres ont, à l'exemple de l'héroïne, inscrit le culte de la patrie dans leur devise.

L'œuvre de Domremy est bien une œuvre nationale : son succès n'honore pas seulement, en même temps qu'il les récompense, ceux qui l'ont créée et fait aboutir, il honore aussi la France par l'éclatante affirmation de son patriotisme et de sa fidélité au culte de celle qui paya du martyre la gloire de l'avoir délivrée de l'oppression anglaise.



GROUPE DE M. ALLAR, BASILIQUE DE DOMREMY

Domremy, avons-nous dit au début de cette notice, est un lieu de pèlerinage patriotique. Tous les ans, le 19 septembre, jour de la fête de Saint-Michel, les fidèles, de Jeanne se donnent rendez-vous au *Bois-Chesnu*. De tous les points du diocèse de Saint-Dié et des diocèses voisins, les pèlerins accourent au berceau de l'héroïne. Le pèlerinage de 1892 s'est accompli dans des conditions très touchantes de piété et d'éclat : son compte-rendu constituera ici le meilleur témoignage à fournir de l'ardeur du culte que nous proclamons plus haut. Nous empruntons ce compte-rendu aux notes de M. l'abbé Mourot, un des plus éloquents chevaliers de la vierge lorraine, à la glorification de laquelle il a consacré une profondeur de conviction et un talent de plume que nous aimons à saluer.

Deux mille personnes ont pris part à ce pèlerinage. Conduits par leurs pasteurs respectifs, les pélerins ont traversé Domremy et, s'acheminant vers la nouvelle basilique, visité la maison de Jeanne d'Arc et la vieille église ogivale. A onze heures, Mgr l'Evêque de Saint-Dié, assisté de M. l'abbé Chapellier, archiprêtre de Neufchâteau et de M. le curé de Domremy, célébra la messe. Autour de l'autel se pressaient cent vingt prêtres et les dignitaires ecclésiastiques : M. l'abbé Touchet, vicaire général de Besançon ; M. l'abbé Louvot, curé de Saint-Claude de Besançon ; les chanoines honoraires de Saint-Dié : Gravier, curé de Mirecourt ; Laurent, ancien inspecteur de l'Académie des Vosges ; Claudel, doyen de Bulgnéville ; Marchal, curé de Mattaincourt ; Gravier, l'éminent auteur du *Cantique des paroisses* ; à côté de ces Messieurs, le directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel de Parcey, quelques membres du Comité de la Basilique : MM. de Prautois, Fleurey, A. Bouloumié, directeur de l'établissement hydro-minéral de Vittel.

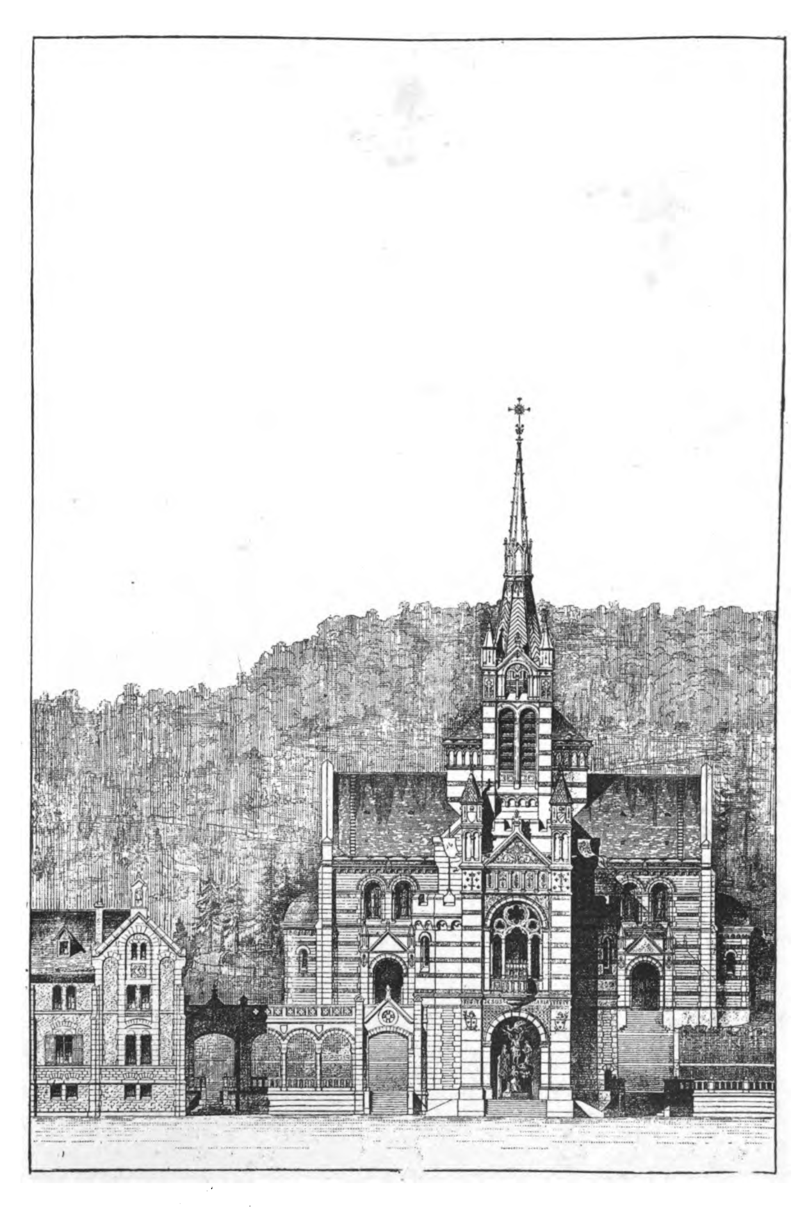
Pendant la messe, les prêtres et les pèlerins, sous l'habile direction de M. Vitu, curé de Jeuxey, chantèrent, avec le plus religieux enthousiasme, le *Credo* et plusieurs cantiques.

La cantate à Jeanne d'Arc fut le prélude de l'émotion profonde qui devait aller en croissant à l'audition de l'éloquente parole de M. l'abbé Touchet. Avant même qu'il eût parlé, l'orateur avait déjà conquis son auditoire par la réputation qui lui est si légitimement acquise, grâce à son talent et à la notoriété de son apostolat, par un ensemble de qualités physiques et morales qui font dire, à première vue, d'un homme : *C'est quelqu'un !*

M. le vicaire général Touchet a sûrement grand air surtout avec le costume si décoratif des chanoines de Besançon. Sa parole est limpide, ardente, patriotique, sonore, émue. Peut-être l'aimerait-on plus onctueuse et moins académique, pour la chaire chrétienne; cependant elle va droit au cœur. La vérité y apparaît dans toute sa lumière et dans toute sa puissance, grâce à une admirable perfection de forme que les plus doctes admirent et que les plus simples entendent couramment. Et puis, que de détails touchants et historiques, au cours de cet exposé de la vie de Pucelle ! Oh ! qu'il fait bon rencontrer, dans le prédicateur d'une station de pèlerinage, un orateur vraiment initié à son sujet, connaissant à fond son héros et surtout pénétré de son esprit !

Après avoir développé ses trois divisions : 1° *Immense pitié de Jeanne à Domrémy;* 2° *immense enthousiasme à Orléans;* 3° *Immense amour à Rouen*, et couronné le tout par une admirable péroraison, l'orateur regagna son siège au milieu des applaudissements prolongés de l'auditoire.

La bénédiction de Mgr Sonnois clôtura la cérémonie,



BASILIQUE DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY

à la suite de laquelle des agapes fraternelles réunirent à la maison des Missionnaires, que Monseigneur avait solennellement bénie le matin, un bon nombre d'ecclésiastiques et de laïques : architectes et membres de la Commission.

Le P. Létendard porta à tous, à Monseigneur, au clergé et aux organisateurs de l'Œuvre, un toast plein d'à-propos et finement exprimé. Sa Grandeur y répondit avec une grâce charmante.

Pendant ce temps, la foule, dispersée le long des pentes du *Bois Chesnu*, prenait son repas sur la pelouse, sous les arbres, sur les pierres du chantier de la Basilique, rappelant assez bien la scène dont parle l'Évangile, dans le miracle de la multiplication des pains.

En attendant l'heure des vêpres, les pèlerins parcoururent les sentiers tracés en méandres, sur les flancs de la colline, et au détour desquels le P. Létendard a dressé quatorze croix rustiques, en attendant, plus tard, des stations plus monumentales de la voie douloureuse. Les visiteurs purent constater que non seulement les anciens murs du temps de Mgr Briey ont été repris avec soin, que la plupart des cordons avaient été remplacés par du granit, mais que la tour et les campanilles d'à côté s'élevaient jusqu'au cintre de la *loggia*; que des sacristies avaient été annexées à la crypte; que les murs de la nef se profilaient actuellement jusqu'au seuil des fenêtres, et que tout se préparait, du côté du bois, pour l'adjonction du martex et de l'abside projetée par la Commission, dans le plan nouvellement rectifié.

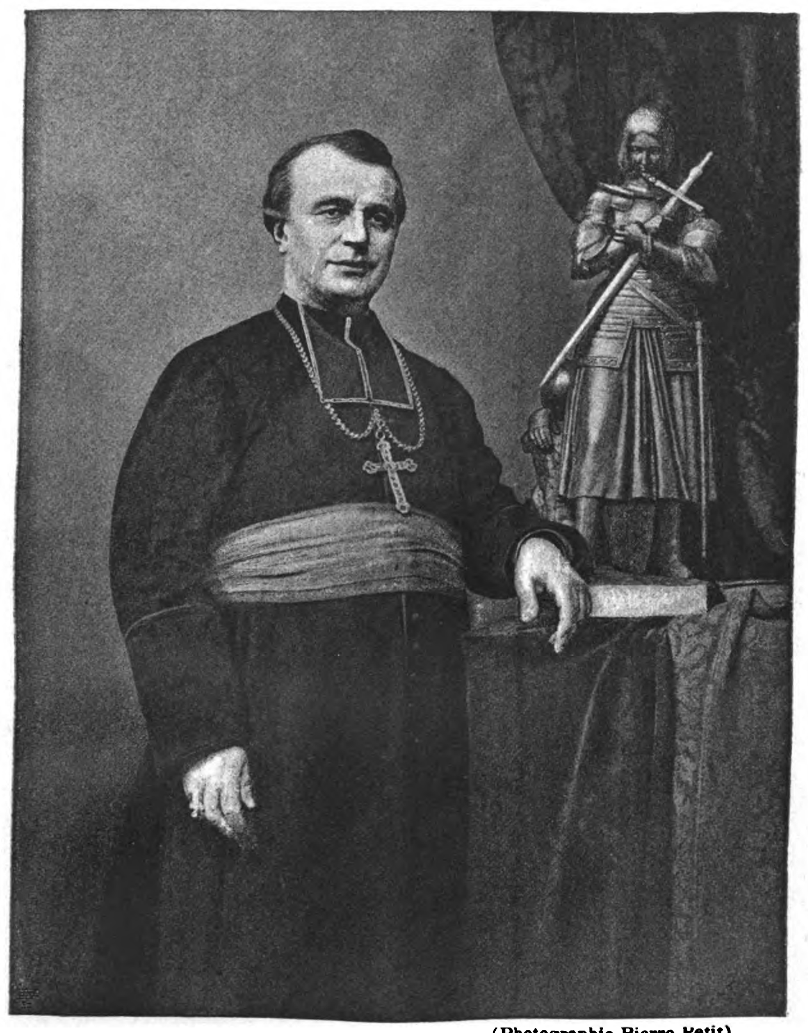
A deux heures, tout le monde se groupa de nouveau en face de l'autel portatif; on chanta quelques psaumes et Mgr Sonnois adressa à l'assistance une allocution courte mais substantielle, toute vibrante des accents de la reconnaissance et d'un profond amour pour Jeanne. Sa Grandeur remercia les pieux pèlerins de leur empres-

sement à se rendre à Domremy, du précieux concours que, par *Le Sou de Jeanne d'Arc* et autres aumônes, ils donnent à l'Œuvre si opportune de la *Prière pour l'armée*. Après avoir vigoureusement mis en relief le caractère surnaturel de la mission de l'héroïne, et montré qu'en notre siècle, son culte est encore plus vivace qu'aux âges précédents, Sa Grandeur demanda à tous des prières pour obtenir du ciel et de la Sainte Église la prochaine canonisation de Jeanne d'Arc...

Nous n'avons qu'un vœu à exprimer à la suite du compte rendu de cette fête dont les Révérends Pères Eudistes de Domremy ont le droit d'être fiers : Puissent des journées semblables se renouveler chaque année pour la gloire de Jeanne d'Arc et la récompense de ses fidèles !

V

VAUCOULEURS



(Photographie Pierre Petit)

PORTRAIT DE MGR PAGIS, ÉVÊQUE DE VERDUN

VAUCOULEURS

Si l'étoile libératrice se leva sur Domremy, c'est de Vaucouleurs que ses consolants rayons s'étendirent au pays tout entier. Comme on l'a vu par le précis historique publié en tête de notre travail, c'est à Vaucouleurs que commença réellement l'épopée patriotique dont le bûcher de Rouen devait illuminer le tragique dénoûment; c'est de là que la bonne nouvelle, l'Evangile de la libération, s'élança pour relever les courages abattus et déterminer cet irrésistible mouvement d'enthousiasme qui fut, avec le secours d'en haut, le meilleur auxiliaire de l'héroïne lorraine; c'est de là que partit la libératrice pour l'accomplissement de sa mission — et il faut s'incliner devant la fière persistance de Vaucouleurs à revendiquer pour sienne, au moins en ce qui concerne cette mission, celle dont le berceau appartient à Domremy.

Voilà des années et des années que Vaucouleurs affirme ses droits et se préoccupe de remplir le devoir que ces droits lui tracent. En 1857, sur la demande de M. Burnot, maire, le Conseil municipal décidait, dans sa séance du 17 décembre, qu'une statue équestre serait élevée à Jeanne d'Arc sur l'une des places de la ville, votait une subvention de dix mille francs et sollicitait du gouvernement l'autorisation d'ouvrir une souscription dans toute la France. A son appel, les conseils généraux de la Meuse et des Vosges répondirent par le vote

de deux souscriptions de cinq mille francs. La statue fut mise au concours; mais ici les difficultés commencèrent, l'administration ne put pas ou ne voulut pas les lever, et ce premier projet fut abandonné.

En 1869, une visite de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, réveille les bonnes intentions endormies. « C'est un crime national, s'écrie l'ardent prélat à la vue des ruines de la chapelle où Jeanne attendit dans les larmes et la prière, le bon vouloir de Baudricourt, c'est un crime national de laisser des ruines si précieuses dans un tel état de profanation : il faut demander de l'argent à la France pour les restaurer, et élever un monument à l'héroïne. » Le 3 juin de la même année, sur une motion de M. Dislaire, père, le Conseil municipal décide « qu'il sera érigé à Vaucouleurs une statue équestre à Jeanne d'Arc ; que tous les lieux ou monuments pouvant rappeler sa mémoire seront recherchés, rétablis et restaurés et qu'il sera pourvu aux dépenses de ces travaux au moyen d'une souscription publique. » Une commission est nommée ; elle se compose de MM. Jenin, maire ; Dislaire, Zégut, Pierson, conseillers municipaux ; Bonvié, conseiller général ; Raulx, curé doyen ; du Mesnil, juge de paix ; de Chilly, docteur-médecin. Appel est fait à la presse française qui promet son concours, et l'entreprise paraît en voie de réussir, quand surviennent les malheurs de 1870, et, pour la seconde fois, le projet est abandonné.

En 1874, nouvelle tentative : sur l'initiative d'un érudit, admirateur passionné de Jeanne d'Arc, M. Le Bas, un rouennais, garde-mines à Bar-le-Duc, les membres de la commission de 1869 se constituent en « Société des souvenirs meusiens de Jeanne d'Arc » avec le même programme étendu à tout le bassin de la Meuse. La nouvelle Société s'assure le concours des évêques de Saint-Dié, de Langres, de Verdun ; sur le produit des

souscriptions de ses fondateurs et des premiers adhérents, elle va acquérir les maisons dans lesquelles se trouvent les ruines de la chapelle castrale et la crypte historique (mars 1878).

Le 26 mai 1878, la Société se réunit pour se constituer définitivement. Un grand nombre de fondateurs et de souscripteurs assistent à cette réunion ; le procès-verbal nous signale la présence de M. le baron de Braux, membre de la famille de Jeanne d'Arc. Un comité d'administration est nommé, ainsi composé : MM. d'Assonvillez de Rougemont, de Vaucouleurs ; Berghin, architecte à Bar-le-Duc ; Bourgault, curé de Domremy ; Jenin, maire de Vaucouleurs ; l'abbé Ledoux, chef d'institution à Vaucouleurs ; Pierson, sculpteur-statuaire, Protat, pharmacien à Vaucouleurs : l'abbé Raulx, curé-doyen de Vaucouleurs ; Vautrin, architecte. La Société prend le titre de « *Société des souvenirs de Jeanne d'Arc : Domremy-Vaucouleurs.* » Une circulaire publiée à cette époque nous fait connaître son programme : « Domremy-Vaucouleurs désirent d'abord relever de leurs ruines les monuments que Jeanne a illustrés et qu'une époque néfaste a renversés, puis ériger sur des points qui se rattachent d'une manière plus étroite à notre héroïne, d'autres monuments qui soient à la hauteur de sa gloire. »

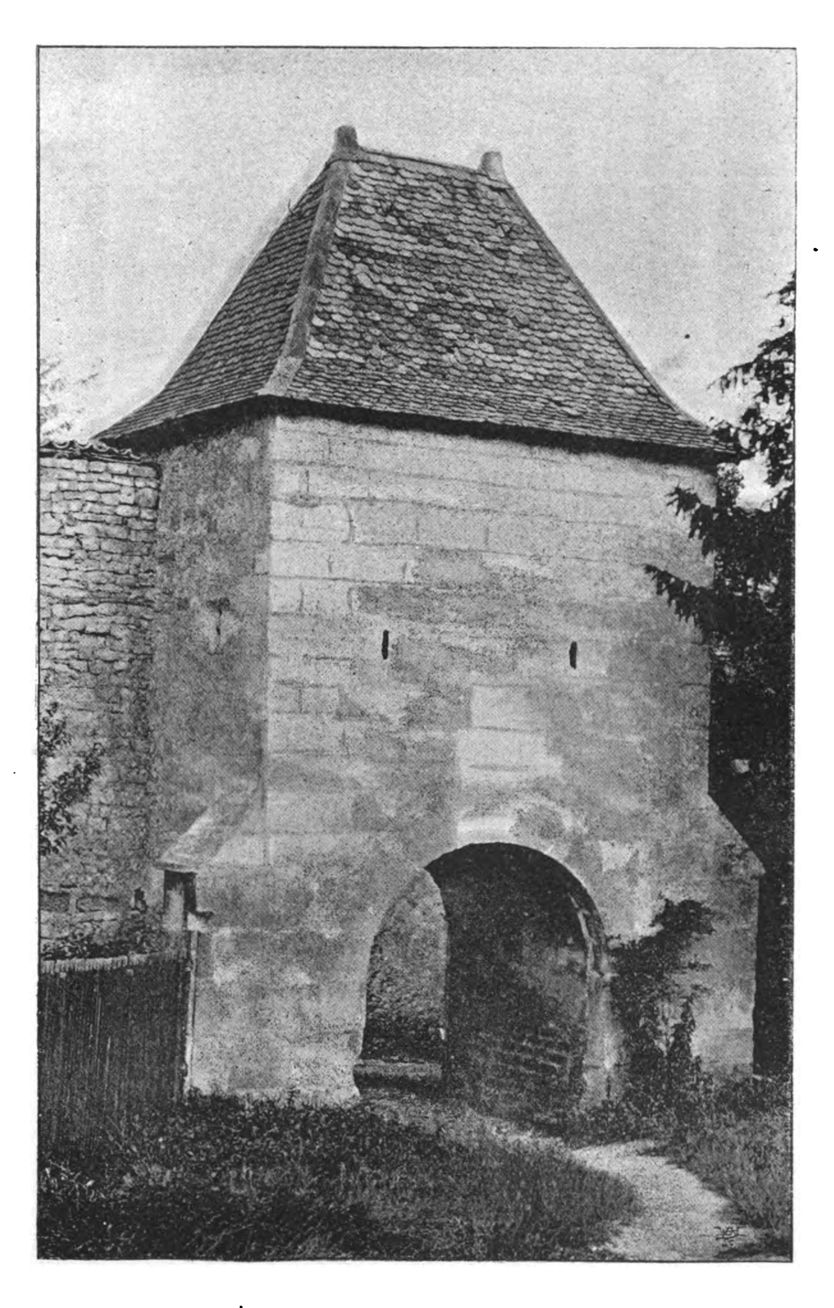
Dans cette première séance il avait été décidé que le montant des souscriptions serait réparti également entre Domremy et Vaucouleurs. Ces deux noms semblaient devoir rester à jamais unis dans l'œuvre commune : ils ont été séparés, une scission s'est produite dont nous n'avons pas à rechercher les causes,—il serait trop facile de les trouver dans une égale revendication des gloires de Jeanne pour chacun de ces endroits historiques. Toujours est-il qu'en juillet 1878, à la suite d'un pèlerinage organisé par M[me] la duchesse de Chevreuse à Domremy, un comité nouveau se formait, ayant comme

programme, l'édification d'une église à Domremy en l'honneur de Jeanne d'Arc. Le reste du premier programme était sacrifié.

L'œuvre nouvelle, fondée sous le patronage de Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié, a fait son chemin; l'église projetée est en voie de construction, nous en publions une vue.

La Société des « Souvenirs de Jeanne d'Arc » n'avait pas pour cela renoncé à ses travaux; on a vu plus haut qu'elle avait pu, grâce à la générosité de ses fondateurs et, particulièrement, de M. Le Bas, acquérir les maisons qui couvrent la crypte et s'assurer un emplacement pour l'exécution du monument dont le projet était inscrit dans son programme. En 1885, Mgr Gonindard, nommé évêque de Verdun, venait, dès son installation, visiter Vaucouleurs et, réunissant quelques fondateurs de la Société, il leur offrait de poursuivre avec eux et à leur tête la réalisation de leurs projets. Malheureusement, Mgr Gonindard n'eut pas le temps de tenir ses promesses; il fut bientôt appelé au poste de coadjuteur du cardinal Place à Rennes; mais son successeur, prenant en main la même cause, allait définivement mettre l'œuvre sur pied et la réaliser. Ce successeur, c'était Mgr Pagis. Dès sa première visite pastorale à Vaucouleurs, le nouvel évêque de Verdun affirma, du haut de la chaire, sa resolution de consacrer ses forces, son temps, sa vie, s'il le fallait, à l'œuvre de réparation que la France entière devait à notre héroïne : « J'ai ma plume, s'écriait-il, j'ai ma parole : s'il le faut, j'irai de diocèse en diocèse, d'église en église, prêcher pour Jeanne d'Arc. »

C'était l'annonce solennelle de la croisade que Mgr Pagis devait entreprendre trois ans plus tard, après avoir préparé et mûri son plan — croisade de deux ans qui restera une des plus belles pages de l'histoire des dévouements qu'a inspirés Jeanne d'Arc.



LA PORTE DE FRANCE, A VAUCOULEURS

Reprenant le programme de la « Société des souvenirs de Jeanne d'Arc », Mgr Pagis se proposait de restituer, dans son intégrité, l'antique chapelle du XIIIe siècle qui entendit les premiers soupirs de Jeanne et de la couronner par un monument grandiose digne de la grande Lorraine et de la France : car, dans la pensée du courageux prélat, l'érection de ce monument doit être moins une œuvre locale que l'hommage du patriotisme national et l'œuvre du pays tout entier.

C'est en janvier 1890 que l'idée de Mgr Pagis fut annoncée par les journaux : ces derniers, sans distinction de parti, lui firent bon accueil et la prônèrent. Le terrain était déjà prêt pour la croisade. Dès le 1er février, Mgr Pagis se mettait en route et, commençant sa tournée par Vaucouleurs, arrêtait la place où s'élèvera le monument projeté : c'est là, sur la colline qui domine la vallée de la Meuse, que Mgr Pagis vint chercher son viatique et puiser dans la vision de son œuvre à venir, les forces à dépenser au cours de sa longue et patriotique croisade.

Dans la montée de cette colline, à mi côte, on voit encore les ruines de la chapelle du XIIIe siècle dont nous parlons plus haut.

Ainsi qu'on le verra plus loin, ces ruines ont pris tout à coup dans la question une importance énorme et fait l'objet d'une décision ministérielle sur laquelle nous aurons à revenir ; elles méritent à tous égards que nous fixions ici leur passé historique.

La chapelle de Vaucouleurs date de 1234. Elle fut, en cette année, créée et dotée par une charte de Béatrix, dame de Joinville, fille d'Etienne, comte de Bourgogne et d'Auxonne et veuve de Simon III, seigneur de Vaucouleurs. Voici le texte de cette charte :

« *Je Béatrix, dame de Joinville et sénéchale de Champagne, fais connaissance à tous ceux qui verront ces Let-*

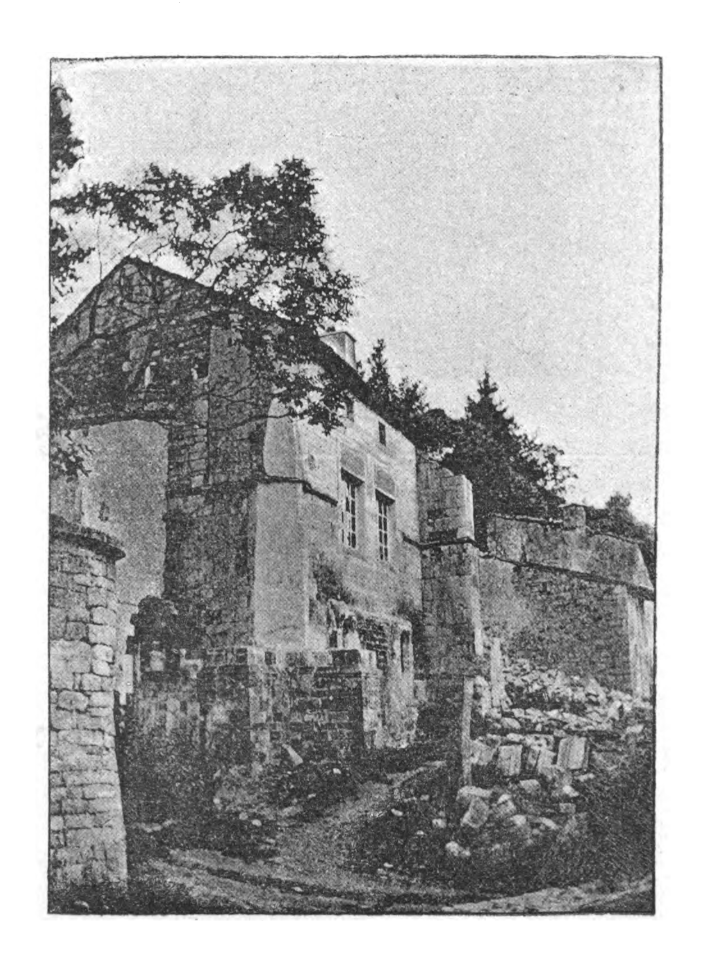
tres, que Messire Simon de Joinville, qui était messire, me commanda quand il alla de vie à mort, que je establisse une Chapellenie au chatel de Vauquelour, pour l'âme de lui et de tous ses antécesseurs, et je, par son commandement, ai donné au prêtre qui en la chapelle chantera, vingt réseaux de forment es-moulins de Vauquelour et trente sols en la rente, et dix sols pour la lampe à soigner.

« *Et pour que cette chose soit ferme et stable, je ai mis mon scel l'an de grâce mil et deux cent trente-quatre ans après l'incarnation de Notre-Seigneur* .»

La Chapelle castrale fut érigée en prébende canoniale en 1266, lors de l'établissement du Chapitre et à la fondation de la collégiale de Vaucouleurs, par Geoffroy de Joinville, fils de Simon et par sa femme Mahaut de Lacy. Cette érection eut lieu sous l'épiscopat de Gilles de Sorcy, évêque de Toul, ainsi qu'en témoigne la charte suivante (1266) :

« *Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, nous Geoffroy de Joinville, sire de Vauquelour et Mahaut de Lacy, sa femme, Dame de Vauquelour, en l'honneur de Dieu, de madame sainte Marie et des benoîts saints, saint Jacques, saint Georges et saint Nicolas, establissons une Chanoinie de chanoines séculiers en la chapelle de notre Chastel de Vauquelour, auxquels nous avons octroyé et octroyons nos Chapellenies de Vauquelour, de Gombervaux* (1) *et la Chapellenie que notre amé Guillaume, doyen de Besançon* (2) *qui fût à Doulevaux, et de ces trois Chapellenies en trois prébendes presbyterauls, et voulons que ceux qui auront ces trois prébendes, soient promus à l'ordre de prêtre dedans l'an qu'elles leur seront données... et establissons et fondons quatre*

1. Fondée par Geoffroy de Joinville en 1260.
2. Fondée par Geoffroy de Joinville en 1261.



LA CRYPTE HISTORIQUE, A VAUCOULEURS

(VUE EXTÉRIEURE)

autres prébendes en la dite Chapelle et donnons nous et octroyons aux chanoines qui les tenront, soixante réseaux de blés. à savoir trente de froment et trente d'avoine et douze livres provenisions, à prendre chacun an, ces trente réseaux de froment en nos moulins de Vauquelour, et les trente réseaux d'avoine en nos arrachés de Vauquelour à la mesure de la ville, et les douze livres en notre rente de Vauquelour... et voulons et octroyons que les chanoines dessus-dits se puissent accroître en nos fiefs jusqu'à vingt livres de terre... Et en témoignage de ces choses avons-nous fait sceller ces présentes Lettres qui furent faites l'an de grâce mille deux cent et soixante-six. »

Une nouvelle augmentation de dotation fut accordée à la collégiale de Vauquelour, par Jehan de Joinville, sire de Vaucouleurs en 1324 et enfin en 1327, la création d'une dixième prébende fut donnée par le même et par sa femme, dame Marguerite de Plancey.

En 1430, on le sait, Robert de Baudricourt commandait au château, et c'est dans la chapelle castrale que Jeanne attendit. en priant, le bon vouloir du sire de Baudricourt. Debout jusqu'à la Révolution, la chapelle fut, à cette époque, désaffectée et vendue comme bien national.

Les acquéreurs de cette relique nationale la démolirent, ne conservant que la crypte qui, tour à tour atelier de tisserands et étable, servait enfin de refuge aux vagabonds et aux gens sans abri. On sait que le Comité de la « Société des souvenirs de Jeanne d'Arc » se rendit, en 1878, acquéreur de ces ruines et c'est par leur consolidation que vont s'ouvrir les travaux projetés par Mgr Pagis. Voilà qui répond suffisamment à l'accusation de vandalisme portée contre le patriote prélat, au sujet de la démolition par lui résolue, disait-on, de cette chapelle. Au lieu de démolir, Mgr Pagis relève, et voici, là-dessus, sa propre déclaration que

nous extrayons d'une lettre adressée à M. Siméon Luce : « Loin d'être un vandale, je respecte autant que personne les souvenirs de Jeanne d'Arc et je travaille précisément pour sauver tous ceux de Vaucouleurs. »

Le monument lui-même s'élèvera sur le plateau de la colline. L'endroit est admirablement choisi. Outre que la vue est magnifique, on s'y sent en pleine histoire, entre les légendes d'autrefois et les souvenirs d'hier, à deux pas de la frontière d'Alsace-Lorraine.

L'exécution de cette œuvre grandiose mise au concours, c'est le projet de MM. Eudes et Richardière, architectes à Paris, qui a été adopté. Nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs une vue de ce projet qui ne pourra être exécuté qu'après avoir subi des modifications nécessitées par une décision ministérielle de la dernière heure, modifications que nous indiquons à la fin de cette notice.

Comme nous le disons plus haut, le monument national de Jeanne d'Arc se construisait — les travaux ont été commencés le 22 août 1892 — sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du château de Baudricourt. Les ruines de cette chapelle, la crypte entière et quelques pans de murailles au-dessus de la crypte, étaient conservés comme de précieuses reliques et restaient visibles, sous une vaste voûte au-dessus de laquelle devait se trouver le chœur de la nouvelle église.

Conformément au programme tracé par Mgr Pagis, le monument avait le double caractère de la mission de Jeanne : militaire et religieux. Il se composait d'une église rappelant celles du moyen-âge : moitié temples, moitié forteresses. Au-dessus du chœur, qui formait avant-corps sur le reste de l'église, s'élevait un donjon destiné à supporter, piédestal gigantesque, le groupe symbolique de *Jeanne d'Arc relevant la France*. L'orientation du donjon ayant été naturellement déter-

minée par celle de l'ancienne crypte, la porte principale de l'église se trouvait rejetée à l'ouest du côté opposé à celui de l'arrivée; le chevet et le donjon faisaient face à la vallée de la Meuse et regardaient, par conséquent, la frontière.

Les anciens jardins de Baudricourt, voisins du monument, ont été acquis par l'œuvre avec les autres souvenirs historiques : plantés d'arbres magnifiques et conservant encore les terrasses des anciens remparts, ces jardins devaient former un cadre très pittoresque.

On espère que le monument, modifié ainsi qu'on le verra plus loin, pourra être inauguré en 1895. Son exécution sera très coûteuse : Mgr Pagis n'en a jamais douté, et ce nous est un sujet de plus d'admirer le courage du prélat et son inébranlable confiance dans le patriotisme français. Rien ne l'a arrêté, en sa croisade, rien n'a pu le détourner de son but, ni les critiques parties du sein même de quelques fidèles de Jeanne d'Arc, ni la colère et les outrages des ennemis de sa foi. Le bâton du pèlerin à la main, il a, nouveau Pierre l'Ermite, parcouru toute la France, prêché partout la nouvelle croisade, visité tous ses collègues de l'épiscopat français et, par eux, fait appel au concours de tous les prêtres. Le 2 février 1890, il était à Bar-le-Duc; le 3, il arrivait à Paris et, après l'archevêque Mgr Richard, les curés de toutes les paroisses de Paris recevaient sa visite. Quelques jours après, la semence jetée au vent du patriotisme et de la foi, il se remettait en route et continuait son tour de France pour la gloire de Jeanne d'Arc.

Oh ! les encouragements et les adhésions ne lui firent pas défaut. Au nom de Patrie, tout le monde se lève en France : le culte de Jeanne et la conviction du prélat ont fait le reste. Dès le début de son entreprise, Mgr Pagis avait eu la joie de recevoir du Souverain Pontife le bref suivant :

« Notre cher fils, l'évêque de Verdun, nous ayant communiqué son projet d'élever à Vaucouleurs un monument national à la gloire de Jeanne d'Arc, nous bénissons de tout notre cœur cette noble entreprise et nous la recommandons à la générosité de tous les catholiques français. »

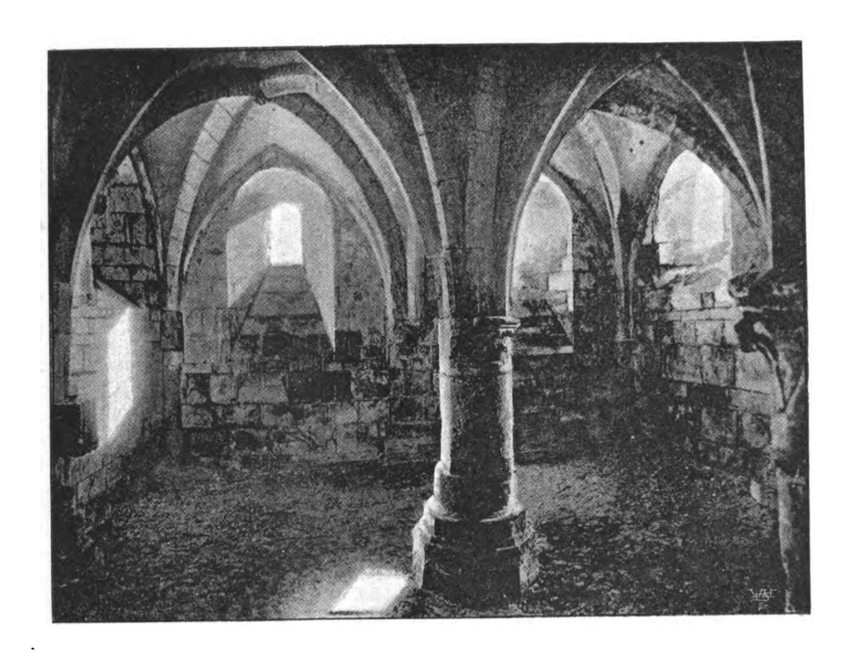
Les adhésions vinrent nombreuses de tous les points de la France, de toutes les classes des populations. Une revue hebdomadaire se fondait sous le patronage de Mgr Pagis avec ce titre *la Jeanne d'Arc* ; des solennités artistiques s'organisaient, dont le produit serait affecté à l'œuvre du prélat; des comités de dames quêteuses se fondaient, et, justifiant la confiance du protagoniste de l'œuvre, sou par sou, pièce par pièce — comme autrefois la rançon d'un héros — la France apportait le trésor nécessaire à l'érection du monument de Jeanne.

Le succès a couronné l'entreprise de Mgr Pagis; le monument rêvé par lui va s'élever enfin. Nous en félicitant comme Français, nous avons à cœur d'en faire remonter le mérite au créateur de l'œuvre et à ses auxiliaires: qu'il nous soit permis de les faire connaître, en même temps que le monument auquel leurs noms resteront attachés.

Mgr Pagis est né en 1835, à Pléaux (Cantal); c'est un enfant de l'Auvergne, de cette terre qui donna Vervingétorix aux Gaules. Robuste et d'une taille élevée, d'un esprit très cultivé, en pleine possession d'une éloquence vibrante, serviteur passionné des causes qu'il prend en main, Mgr Pagis était tout désigné pour mener à bonne fin l'entreprise dont nous saluons le succès.

En quittant son cher diocèse, Mgr Pagis laissait derrière lui, à Vaucouleurs même, un comité enthousiaste et profondément dévoué à son œuvre.

Ce comité, purement officieux, car l'ancien, choisi et nommé par la société des souvenirs de Jeanne d'Arc, se trouva virtuellement supprimé du jour où Mgr Pagis,



LA CRYPTE HISTORIQUE, A VAUCOULEURS

(VUE INTÉRIEURE)

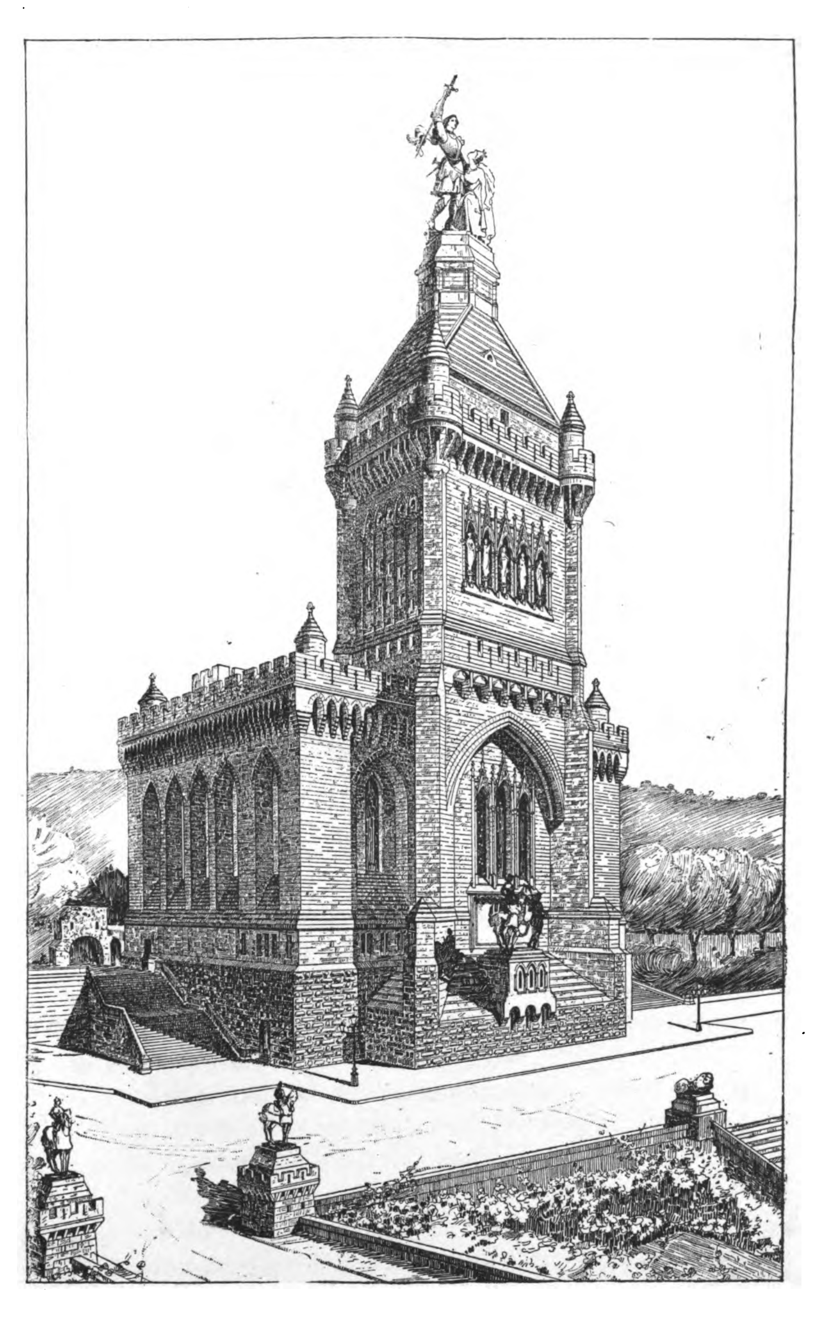
avec un courage qu'on ne saurait trop louer, prit en main la direction de l'œuvre; ce comité, purement officieux, disons-nous, et mandataire de Mgr l'Évêque de Verdun, se compose de trois membres pris parmi les fondateurs de l'œuvre : MM. l'abbé Raulx, curé-doyen de Vaucouleurs; Pierson, sculpteur-statuaire, et Dislaire, notaire à Vaucouleurs. Le dévouement de ce comité a été au-dessus de tout éloge; Mgr Pagis a trouvé en lui le ferme appui de chaque instant, qui lui était nécessaire dans sa laborieuse et souvent pénible croisade, et nous sommes certains de répondre à ses désirs en inscrivant ici, à côté de son nom, les noms de ses trois délégués, et, à leur suite — livre d'or du culte de Jeanne dans la Meuse — la liste des membres fondateurs qui, zélés propagateurs de l'œuvre, ont, par leurs souscriptions comme par leur dévouement, généreusement contribué à assurer le succès de l'œuvre. Voici cette liste :

M. et Mme Le Bas, à Bar-le-Duc; M. et Mme Pierson, à Vaucouleurs ; MM. l'abbé Raulx, curé-doyen; Jénin, Dislaire père, notaires honoraires; Du Mesnil, juge de paix; Victor Dislaire, notaire à Vaucouleurs; M. le baron de Braux, à Boucq; MM. Protat, pharmacien; le R. P. Ledoux, à Vaucouleurs; Mme la duchesse de Clermont-Tonnerre; Mme veuve Le Bas, à Bar-le-Duc; M. Sale, banquier, à Saint-Denis; MM. Salmon, maître de forges à Abainville; Salin, à Dammarie; Birglin, architecte à Bar-le-Duc; Florentin, receveur des hospices, à Bar-le-Duc; Mme de Vellecourt, à Burey-en-Vaux; MM. Daubrée, sous-inspecteur des forêts; Bompard, ancien sénateur, à Bar-le-Duc; Salmon, ancien sénateur à Hattonchatel; Mme Baudot-Mabile, à Verdun; MM. Champigneulle, Colin Félix, à Bar-le-Duc; Melle Mécuson, à Ligny-en-Barrois; Mme veuve Paulin-Gillon, à Bar-le-Duc; MM. Louis Léger, à Paris; le marquis de Saint-Lieux, à

Chalaines ; de Vidranges, à Bar-le-Duc ; Richardin (Marc Antoine) à Vaucouleurs; de Bouteiller, ancien député de Metz; Bonvié, ancien conseiller général, et Mme Bonvié, à la Voivre, près Vaucouleurs; Mme Emma Pau, à Nancy; M. l'abbé Victor Raulx, économe du grand séminaire de Verdun, actuellement curé-doyen de Vaucouleurs, en remplacement de son frère décédé ; M. Colas, maître de forges, à Moutiers-sur-Saulx; M. et Mme d'Assonvillez de Rougemont, à la Voivre; M. l'abbé Michel, curé à Cousancelles ; M. Desoffy, à Gerny ; M. l'abbé Desmot, à Joinville (Haute-Marne); MM. Grégoire, père, négt. à Vaucouleurs; l'abbé Taillandier, curé de Saint-Augustin, à Paris ; Mme veuve Jeandidier à Bar-le-Duc ; M. l'abbé Trouillet, curé de Saint-Evre, à Nancy ; M. Coyen-Carmouche, à Ligny; MM. l'abbé Bertrand à Bar-le-Duc ; Théophile Millot à Ligny; de Chanteaux, à Montbras; Georges Launay, à Vitry-le-François; Charles Poriquet à Bar-le-Duc; Stanislas Seisson à Saint-Dizier; l'abbé Aubert, curé doyen de Saint-Dizier; le comte de Beurges à Ville-sur-Saulx ; Laurent Richelot, propriétaire à Ugny ; Champion, à Ligny; Melle Paillotin, à Ligny.

Il nous est doux de fixer ici les noms de ces fidèles de Jeanne, désormais liés à l'œuvre historique que Mgr Pagis a fait triompher : les visiteurs et les pèlerins, la foule que la foi patriotique ou une pieuse curiosité conduira plus tard au monument de Vaucouleurs, connaîtra ceux à qui elle devra cette grandiose expression du culte national, et son encens offert à la vierge lorraine paiera à ces soldats modernes de la cause de Jeanne, le souvenir reconnaissant qu'ils se sont assuré dans le cœur de tous les Français.

P. S. — Au moment où nous terminions cette rapide étude de l'œuvre de Mgr Pagis, nous apprenions que,



MONUMENT DE VAUCOULEURS
(PREMIER PROJET DE MM. EUDÈS ET RICHARDIÈRE)

par décision ministérielle, les travaux commencés étaient suspendus.

Nous devons à nos lecteurs de leur expliquer cette décision qui, un moment, a mis en question l'édification du monument de Vaucouleurs, et, les rassurant sur ce point, de leur faire connaître les bases de l'entente qui s'est heureusement faite entre Mgr Pagis et l'Etat.

Tout d'abord, disons quelques mots du désaccord qui a donné lieu à la décision ministérielle portant suspension des travaux. Nous avons cité, au cours de notre notice, une lettre de Mgr Pagis adressée à M. Siméon Luce, dans laquelle le patriote prélat se défend d'avoir voulu porter atteinte aux souvenirs historiques de Jeanne d'Arc, et cela à propos des ruines de la chapelle castrale de Baudricourt que Mgr Pagis était accusé d'accaparer au profit du monument édifié par ses soins. On a vu également que, loin de toucher à cette crypte, Mgr Pagis se préoccupait en premier lieu de les restaurer et, fidèle à sa conception d'un monument exprimant à la fois le double caractère, religieux et militaire, de la mission de Jeanne d'Arc, donnait à ce monument cette crypte même pour base. C'est de ce point précis qu'est sorti le différend : les ruines de la crypte resteraient-elles indépendantes du monument projeté, classées parmi nos monuments historiques, ou Mgr Pagis serait-il autorisé à comprendre, dans son projet la restauration de ces ruines devenant, comme nous l'avons exposé, la base du monument national et, essentiellement, sa partie religieuse?

La décision ministérielle a tranché la question : la crypte historique sera conservée en dehors du monument, la chapelle castrale, restituée au-dessus de la crypte, sera classée, mais elle restera la propriété de l'œuvre de Vaucouleurs sous la protection de l'Etat. Cette restauration d'une irréprochable exactitude, sera

exécutée sur les plans fournis par l'architecte du gouvernement de concert avec les architectes du monument de Vaucouleurs, MM. Eudes et Richardière.

Est-il besoin de dire que cette solution, si elle nécessite quelques modifications dans le projet dont nous publions la vue, ne saurait avoir d'autre effet que de retarder à peine l'édification du monument national sur le nouveau plan actuellement élaboré? Ces modifications porteront tout d'abord sur l'emplacement : le monument s'élèvera dans l'axe de la chapelle castrale, sur les terrains occupés par les maisons voisines de la Porte de France; elles toucheront ensuite au côté religieux de son caractère, mais au seul point de vue de l'expression matérielle : l'église annexée, selon le projet de MM. Eudes et Richardière, disparaîtra du projet, rendue inutile par la restauration de la chapelle castrale du château de Baudricourt.

Ainsi, l'œuvre de Vaucouleurs n'en sera pas moins réalisée, à l'entière satisfaction de Mgr Pagis, de son comité et de l'armée des fidèles de Jeanne qui les ont encouragés et soutenus dans leur croisade nationale.

VI

ROUEN

ROUEN

« Rouen! Rouen! s'écriait Jeanne avant de mourir, j'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de ma mort! » Ces craintes de la vierge martyre ne devaient pas se réaliser : aussi bien, Rouen châtié d'avoir été le témoin forcé du supplice de Jeanne, c'eût été l'iniquité sur l'iniquité, et la main d'en haut qui dispense les châtiments ne connaît pas l'injustice.

La ville du supplice s'est largement rachetée d'avoir été choisie par les Anglais, ses maîtres d'alors, pour la perpétration de leur crime. C'est de là, c'est de Rouen rendu à la France, que partit l'œuvre de réhabilitation ordonnée par le pape Callixte III, sur les instances des parents de Jeanne et à la demande de Charles VII qui, devenu « le Victorieux », ayant vu se réaliser toutes les promesses de l'héroïne, essayait enfin de réparer les maux soufferts pour lui et par la faute de l'abandon coupable dans lequel il avait laissé la prisonnière des Anglais. Cette œuvre fut commencée par le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen. C'est aussi à Rouen qu'après la publication solennelle de la sentence de l'Eglise « déclarant les procès et sentences de Rouen entachés de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradiction, d'erreur manifeste de droit et de fait, et les exécutions et toutes les suites nulles, sans valeur, sans force et non avenues », c'est à Rouen, disons-nous,

qu'eurent lieu les grandes cérémonies expiatoires, et c'est de là que, sur les ailes des gloires méritées, la mémoire de Jeanne prit son essor vers les autels de la postérité.

Sans attendre la sentence de réhabilitation — vingt-cinq ans après le supplice — Rouen avait inscrit le culte de Jeanne au premier rang de ses devoirs, en tête de ses fêtes. Charles VII, assure un chroniqueur, avait fait élever, sur le lieu du supplice, *une croix de bronze très élevée et dorée* ; ce calvaire aurait subsisté jusqu'à la fin du xve siècle pour faire place, en 1525, à une fontaine appelée *la Fontaine de Saint-Sauveur*. Peu de temps après 1525, s'élevait au même endroit une construction, en forme de pyramide à triple étage, sur la première terrasse de laquelle se dressait la statue de Jeanne. Ce monument, plusieurs fois restauré, était au xviiie siècle dans un tel état de délabrement qu'on dut se décider à le reconstruire. Dubois, architecte du roi et de la ville de Rouen, fut chargé de l'exécution de ce nouveau monument que l'on voit encore sur la place du Marché-aux-Veaux, un peu plus bas que l'ancienne fontaine de Saint-Sauveur. La statue qui le décore est du statuaire Paul-Ambroise Slodtz. Très critiqué comme conception, ce monument n'est peut-être pas digne de l'art français : nous aimons à en retenir au moins l'intention généreuse et patriotique.

Rouen possède aussi la « tour de Jeanne d'Arc » : ce sont les restes, jadis restaurés, du donjon de Philippe-Auguste, et c'est à tort qu'on a prétendu que ce donjon avait servi de prison à Jeanne ; elle n'y parut que le 9 mai pour y voir déployer sous ses yeux les appareils de la torture, spectacle qui, dans la pensée de ses juges, devait la déterminer à abjurer.

Cette ruine historique et le monument disgracieux dont nous parlons plus haut étaient insuffisants à traduire le culte des Rouennais. En 1866, Mgr de Bonne-



PORTRAIT DE MGR THOMAS, ARCHEVÊQUE DE ROUEN

chose, cardinal-archevêque de Rouen, avait, par une lettre circulaire, affirmé son intention d'ériger un monument à la mémoire de Jeanne d'Arc; en 1878, une nouvelle circulaire du prélat confirmait la première. A cette époque, une manifestation se préparait en l'honneur de Voltaire, l'auteur d'un livre qui fait une tache. heureusement unique, dans le monument littéraire élevé par le génie français à la gloire de Jeanne. La piété rouennaise s'indigna à l'annonce de cette manifestation, et ce sont les protestations de ses diocésains que Mgr de Bonnechose traduisait en s'écriant : « Il faut que les honneurs rendus à la mémoire de Jeanne d'Arc protestent contre les doctrines contraires qui, si elles venaient à prévaloir, entraîneraient la fin de la nationalité française. Il faut qu'ils servent de leçon à la jeunesse qui nous est si chère et sur qui reposent nos espérances... Le moment d'élever un nouveau monument à l'héroïne chrétienne ne peut donc être différé davantage. »

Mgr de Bonnechose ne devait pas assister à la réalisation de son vœu; il mourut en 1883. Son successeur, Mgr Thomas, a payé la dette reconnue par l'illustre prélat, c'est à Mgr Thomas que reviennent l'honneur et le mérite d'avoir, tenant l'engagement pris en face de la France, traduit par un monument digne d'elle, la piété rouennaise pour la victime des Anglais.

Arrivé à Rouen le 5 mai 1884, Mgr Thomas prononça, le 5 décembre 1885, un premier panégyrique de Jeanne dans sa cathédrale, à l'occasion du congrès des Catholiques de Normandie. L'extrait suivant de ce panégyrique a une éloquence significative :

« Nulle part, les autels élevés à Jeanne d'Arc ne seront entourés de plus d'honneurs et de prières plus ardentes, que dans la cité où elle a consommé son sacrifice. « O Rouen! Rouen! s'écriait-elle la veille de sa mort, ô Rouen! seras-tu donc ma maison! » Eh bien! ô

douce et glorieuse martyre, j'en prends l'engagement solennel en face de cette immense assemblée; oui, Rouen sera votre demeure, l'asile le plus fidèle de vôtre culte et de votre gloire... »

Six mois plus tard, le 1er juin 1886, Mgr Thomas donnait une preuve nouvelle et éclatante de son dévouement au culte de Jeanne d'Arc, en inaugurant dans la cathédrale de Rouen les hommages publics à la mémoire de la grande Lorraine. Après quatre siècles, cette fête du 1er juin put paraître un écho des fêtes de réparation par lesquelles Rouen répondit à la promulgation de la sentence qui réhabilitait Jeanne. Et quel magnifique écho! « Jeanne d'Arc célébrée, pleurée, glorifiée par l'éloquence, la musique, la poésie, au jour anniversaire de son martyre, dans la ville où s'éleva son bûcher, et dans l'antique et auguste métropole de la Normandie, où viennent aboutir depuis tant de siècles toutes les joies et toutes les douleurs nationales; Jeanne d'Arc présente à tous les cœurs, après plus de quatre siècles écoulés, recevant de l'Archevêque de Rouen, de son clergé, de tout un peuple palpitant des plus saintes émotions, une solennelle et religieuse réparation : c'est là un des faits les plus consolants que l'histoire puisse enregistrer, mais aussi un de ces spectacles qui défend toute description... » Ces lignes éloquentes, que nous empruntons à M. l'abbé Julien Loth, résument la cérémonie patriotique et religieuse qui eut lieu à la cathédrale, le 1er juin 1886, et dans laquelle fut exécuté *Jeanne d'Arc*, l'oratorio composé pour la circonstance par un enfant de Rouen, M. Charles Lenepveu.

Une foule immense, admirable de tenue et de recueillement, emplissait le cathédrale parée comme aux grands jours. On remarquait aux places d'honneur le Préfet de la Seine-Inférieure, le Président du Tribunal, le général chef d'état-major, le général commandant la brigade,

les notabilités de l'administration, des lettres et des arts, la famille de Jeanne d'Arc y était elle-même représentée par M. Renaudeau d'Arc.

Le grand orgue, tenu par un maître, M. Guilmant, ouvrit la cérémonie. L'orchestre et les chœurs, quatre cents exécutants, lui répondirent par la belle *Méditation* de M. Ch. Lenepveu sur les paroles de Corneille. L'immortel poète rouennais associé à la glorification de la sainte martyre, c'est là une de ces rencontres évidemment voulues, qu'il faut saluer au passage.

Comme résonnaient les derniers accents de la *Méditation*, Mgr Thomas monta en chaire et prononça un des plus beaux discours que le culte de Jeanne ait jamais fait jaillir de l'âme d'un patriote éclairée par la foi. Au nom des siècles passés, au nom de ses glorieux prédécesseurs, au nom du clergé et du peuple, le vénéré prélat loua et bénit en Jeanne d'Arc la grande Française, comme il avait, dans son discours du 5 décembre 1885, que nous citons plus haut, loué et béni la grande et héroïque croyante.

L'émotion calmée, qu'avait soulevée la parole vibrante de Mgr Thomas, l'orchestre attaqua le prélude de l'oratorio. Nous ne saurions prétendre à suivre, page à page, dans les beautés dont elle fourmille, cette œuvre magistrale de M. Charles Lenepveu. Tout le monde connaît la manière inspirée en même temps que savante du brillant professeur du Conservatoire de Paris. La partition de *Jeanne d'Arc* restera une de ses meilleures, tant par la puissance de l'inspiration, le charme de la mélodie que par la science de l'orchestration. Dans l'hommage que nous rendons au mérite supérieur de l'œuvre, nous avons à cœur d'unir au nom de M. Ch. Lenepveu, celui de Paul Allard, l'auteur du poème de *Jeanne d'Arc* qui, à lui seul, constitue une œuvre de grande valeur.

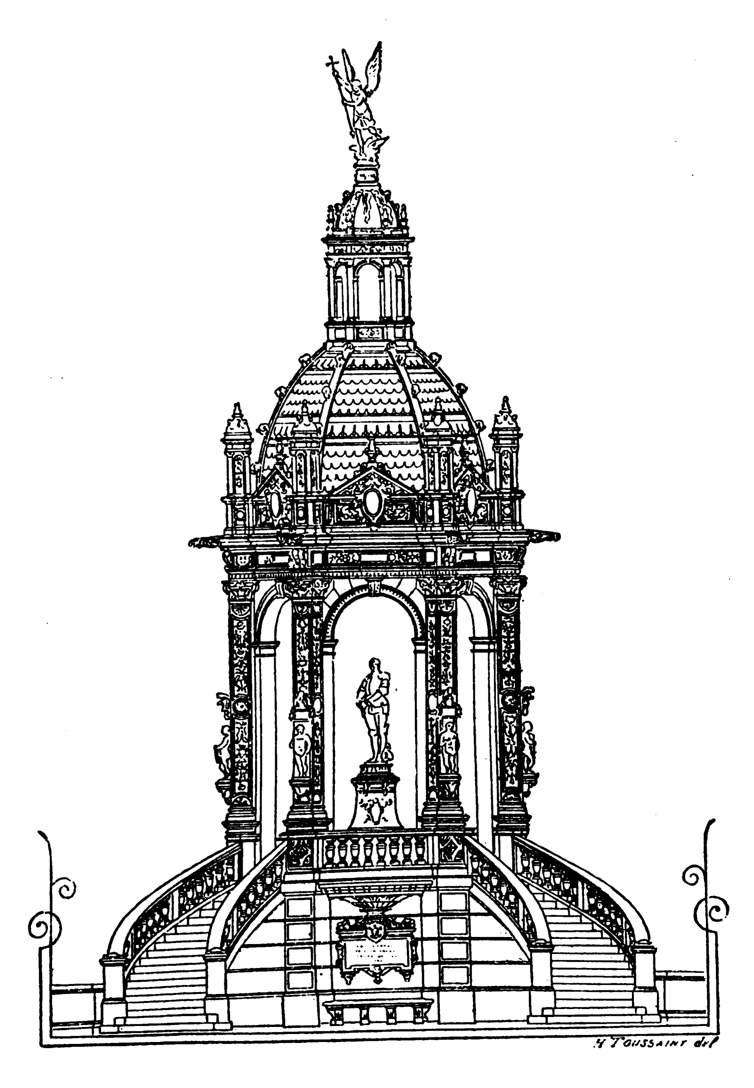
C'est de cette fête — un triomphe pour Jeanne d'Arc et pour ses glorificateurs — que date l'explosion du mouvement populaire en faveur du culte solennel à rendre à la libératrice de la France.

Dès ce moment, Mgr Thomas se préoccupa de faire établir son projet de monument; un peu avant Pâques 1888, le prélat lança, par une circulaire accompagnée de l'exposé et d'un dessin du projet, un appel au patriotisme et à la foi des Rouennais. Le premier élan suffit pour assurer le succès de l'œuvre, sinon pour en couvrir la dépense entière. L'œuvre fut continuée; la souscription, qui avait eu d'abord un caractère quasi privé, fut rendue publique et étendue, sous forme de quête générale, à tout le diocèse. Le monument commencé en juillet 1890, fut solennellement inauguré le 30 juin 1892, presque au jour anniversaire de la réhabilitation de la glorieuse suppliciée.

Ce monument s'élève sur le *plateau des aigles*; il a pour base la chapelle de Notre-Dame-des-Soldats construite déjà en février 1891. Ce plateau et les sommets qui l'avoisinent ont tous leur histoire : là sont les derniers vestiges du fort de Sainte-Catherine et de l'abbaye du même nom près de laquelle s'élevait une chapelle de Saint Michel; ici, sur le Mont Sainte-Catherine, Dunois força le duc de Sommerset à accepter et à signer la capitulation qui rendait la Normandie à la France; ce fut enfin de ce sommet que partit le cortège qui ramena triomphalement à Rouen le roi Charles VII.

Le plan du monument et son exécution sont l'œuvre de M. Juste Lisch, le savant architecte normand qui a présidé à la transformation de la gare Saint-Lazare, à Paris.

Le monument se compose de deux parties distinctes : le socle et l'édifice principal L'exiguïté de notre cadre ne nous permet pas d'entrer dans les détails d'une édifi-



MONUMENT DE N.-D. DE BON SECOURS, ROUEN

cation où éclate la science professionnelle; nous ne pouvons nous arrêter qu'à ceux de l'édicule principal où se trouve la statue de Jeanne d'Arc. C'est une élégante construction Renaissance consistant en une pyramide ou un pavillon à six pans qui se compose : d'un soubassement terminé par un palier en carreaux de pierre et de marbre, disposés en rosace et supportant le piédestal de la statue; d'un étage d'arcatures, avec corniche et frontons; d'un dôme avec sa lanterne surmonté de la statue de saint Michel. L'édifice central est accompagné de deux édicules abritant chacun une statue : à gauche de Jeanne, celle de sainte Marguerite; à droite, celle de sainte Catherine. L'extérieur du monument est d'une extrême richesse; l'intérieur est de la plus grande simplicité : c'est le culte de Jeanne qui a présidé à tout, et l'on y voit éclater le souci de concentrer sur sa statue toute l'attention des fidèles et des visiteurs.

Nous avons nommé l'architecte du projet, M. Lisch; il convient de joindre à son nom, ceux de M. Baron, l'entrepreneur des travaux, et de M. Lefort, architecte du département de la Seine-Inférieure et gendre de M. Lisch, sous la surveillance duquel les travaux ont été exécutés.

La statue de Jeanne d'Arc est l'œuvre de M. Barrias, l'auteur des *Premières Funérailles.* Elle a figuré avec honneur au Salon de 1892 ; les éloges unanimes que lui décernèrent les critiques d'art nous dispensent de complimenter M. Barrias, à qui l'Institut a ouvert ses portes depuis 1881.

La statue de saint Michel, qui domine tout le monument, est l'œuvre de M. Thomas : c'est un bronze très remarquable ; la tête est jeune et fière, le mouvement noble et vigoureux.

Les statues de sainte Marguerite et de sainte Catherine sont de MM. Verlet et Pépin; elles accompagnent

dignement la statue de Jeanne ; nous ne saurions faire un meilleur éloge de ces deux œuvres. — Notons encore les jolis moutons de M. Gardet, qui décorent la balustrade ; ils sont saisissants de vérité et de vie.

C'est le 30 juin qu'eut lieu l'inauguration solennelle du monument. Les fêtes, qui coïncidaient avec les noces d'argent de Monseigneur l'Archevêque de Rouen, avaient commencé, dès la veille, par le défilé des hommages au vénéré prélat. Elles se continuèrent, le lendemain, par la cérémonie du matin, à la cathédrale, où le P. Monsabré prononça sur Jeanne d'Arc un discours admirable entre tous les morceaux d'éloquence que la chaire chrétienne doit à l'éminent dominicain, et, dans la soirée, par la bénédiction du monument.

Nous ne saurions songer à fixer ici, dans les quelques lignes qui nous sont encore accordées, le tableau à jamais inoubliable de cette fête d'inauguration, une de ces merveilles de calme magnificence que peut réaliser le mariage intime de la piété dans le culte et de l'enthousiasme dans le patriotisme. Entouré des représentants de l'épiscopat français, de l'armée et des autorités, Mgr Thomas présidait. « Ayant été à la peine, c'était justice qu'il fût à l'honneur. » Nous terminons sur ces paroles de Jeanne d'Arc, desquelles il arrivera souvent à la postérité rouennaise d'appliquer le sens aux efforts triomphants du vénéré prélat pour doter Rouen du monument de réparation et de gloire que la cité du supplice devait à l'immortelle héroïne.

Ce monument ne restera pas le dernier mot du culte rouennais : dans ses murs, sur l'une de ses places, Rouen veut avoir et aura bientôt un autre monument plus digne de la grande cité et de Jeanne d'Arc que celui sans autre valeur qu'une noble intention médiocrement traduite, dont nous avons parlé avant d'arriver à l'œuvre de Mgr Thomas. Dernièrement, le Conseil

municipal de Rouen a voté une somme de vingt mille francs, pour l'érection d'une statue à Jeanne d'Arc sur l'une des places de la ville. Le motif principal de la partie sculpturale de ce monument sera tiré du séjour de Jeanne d'Arc à Rouen et représentera vraisemblablement une des dernières stations de sa Passion, la prison ou le bûcher.

Ce projet aboutira sans nul doute, et d'ores et déjà nous l'enregistrons à la suite et comme un complément des manifestations par lesquelles la ville de Rouen a affirmé sa vénération pour la libératrice de la France.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

IMP. NOIZETTE, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS


Jesus Maria

